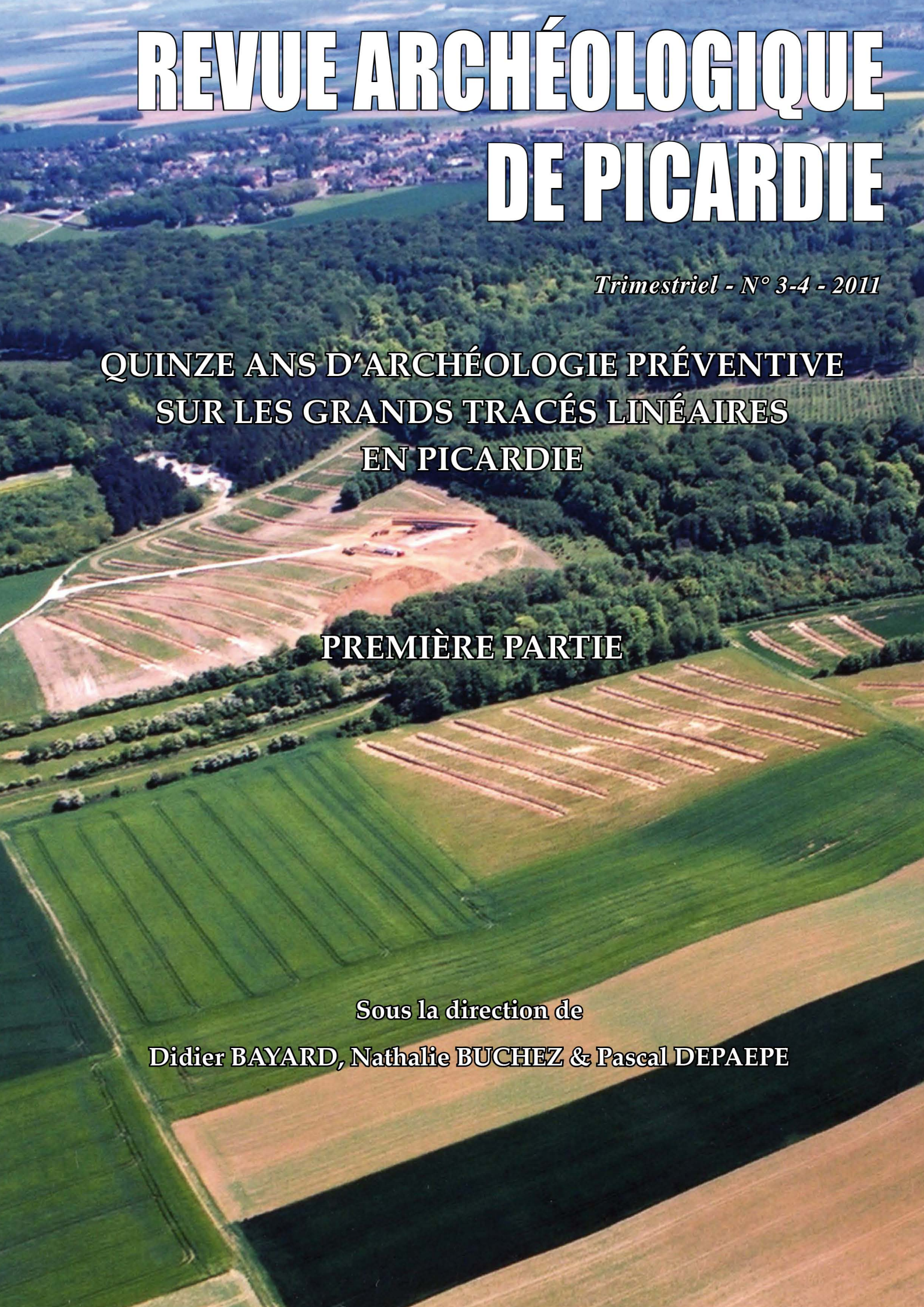

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3-4 - 2011

QUINZE ANS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE SUR LES GRANDS TRACÉS LINÉAIRES EN PICARDIE

PREMIÈRE PARTIE

Sous la direction de

Didier BAYARD, Nathalie BUCHEZ & Pascal DEPAEPE

LA PROTOHISTOIRE RÉCENTE - ÉTAT DE LA DOCUMENTATION ET PRINCIPAUX RÉSULTATS ISSUS DE LA FOUILLE DES SITES FUNÉRAIRES DE LA TÈNE MOYENNE À LA TÈNE FINALE SUR LES GRANDS TRACÉS LINÉAIRES EN PICARDIE OCCIDENTALE

Nathalie BUCHEZ

INTRODUCTION

L'apport le plus spectaculaire des tracés est la découverte en grand nombre de tombes à incinération de La Tène ancienne/moyenne et finale -350/300 à -100/ -50 avant J.-C.), soit plus de 360 tombes réparties sur une quarantaine de sites (tab. I, fig. 1).

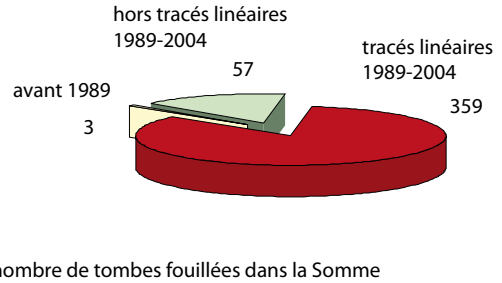

Fig. 1 - Distribution des découvertes dans la Somme avant 2005.

La région concernée par ces tracés - l'Ouest de la Picardie et essentiellement la Somme - n'était pas un désert archéologique auparavant, mais elle accusait cependant un net retard par rapport aux régions voisines comme la Champagne, à l'Est, ou l'estuaire de la Seine, au sud-ouest. Avant le démarrage, en 1989, des travaux archéologiques sur le tronçon de l'A28 et sur le TGV Nord, on ne disposait, en effet, que de quelques ensembles de référence se comptant sur les doigts de la main (fig. 2), soit les nécropoles de Mory-Montcrux "Les Vignes d'en Haut", Breuil-le-Sec "Bois de Breuil-le-Sec", Tartigny "Le Chemin du Moulin", Beauvoir "Froid-Mont" pour l'Oise, et d'Allonville "Ch'treux Cailloux" pour la Somme (respectivement, Blanchet 1983, Degenne & Duval 1883, Massy *et al*. 1986, Piton 1992-1993 et Ferdière *et al.* 1973), représentant en tout une trentaine de tombes (tab. II). De façon symptomatique, les notices concernant les mobiliers céramiques des tombes fouillées sur l'A28 se référaient alors à des sites extra-régionaux parfois fort éloignés de la Picardie.

Quinze ans après et 5 opérations autoroutières plus tard, on dispose d'un corpus de 362 tombes, 399 avec Estrées-Deniécourt, site fouillé en partie sur le tracé du TGV Nord et en partie sur une ZAC adjacente (tab. I), dont 359 pour la Somme, ce qui permet non seulement d'envisager une périodisation fine propre au Nord-Ouest de la Picardie et d'apprécier l'évolution des pratiques funéraires mais aussi d'aborder la question des micro-régionalismes. Certes, dans le même temps, d'autres types d'opérations archéologiques ont apporté leur lot d'informations du fait de l'essor global de l'archéologie préventive (tab. II). Néanmoins, la documentation hors tracé autoroutier n'est devenue conséquente que depuis ces toutes dernières années. Si le développement des ZAC et autres projets d'aménagements sur de vastes superficies tend à rapidement enrichir le corpus (« Poulainville », « Glisy », « Salouel », « Méaulte »), les tracés linéaires ont été à la base de l'impulsion donnée aux recherches sur le funéraire de La Tène et notre référentiel pour le Nord-Ouest de Picardie repose encore essentiellement sur des données issues de ces tracés (fig. 1 et 2).

Les grands décapages réalisés sur les ZAC conduisent à mieux saisir l'organisation spatiale des sites et permettent d'étudier la façon dont les zones sépulcrales s'insèrent dans les finages par rapport à l'habitat, mais ces opérations se focalisent en certains points du territoire, en l'occurrence essentiellement autour d'Amiens (fig. 2). Le grand intérêt des tracés linéaires est de fournir différentes séries de références ou corpus micro-régionaux qui demeurent à long terme, dans le cas des secteurs géographiques peu affectés par l'aménagement du territoire comme la zone littorale par exemple, la seule documentation disponible.

De l'analyse des différents aspects des pratiques funéraires au long de ces tracés ressortent des constantes ou tendances générales mais aussi une certaine variabilité qui témoigne tant d'une hiérarchie sociale, que de l'évolution des pratiques dans le temps et aussi de l'existence de faciès culturels différenciés au sein de la région considérée.

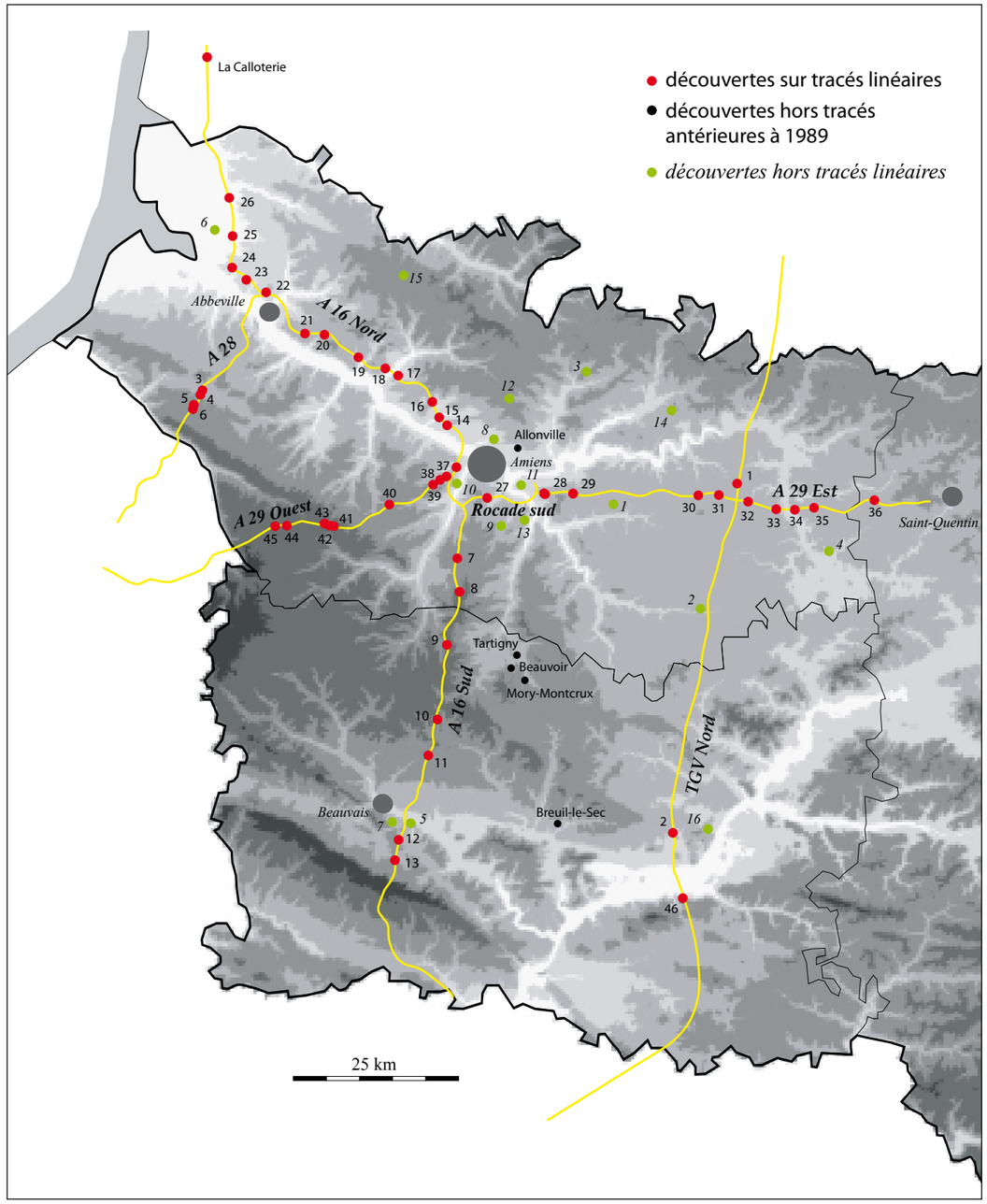

Fig. 2 - Cartographie des découvertes : sur tracés linéaires (numéros : Tab. I), hors tracés linéaires (numéros en italique : Tab. II) et antérieures à 1989 (dans la Somme), date de démarrage des opérations liées aux infrastructures.

état de la documentation: fouille exhaustive des éléments connus	étude exhaustive (dont ostéologique)	plan nécropole	plan/tombes	mobilier (dessiné ou lieu de conservation connu)	rapport	publication partielle	monographie	rapport dans ce bilan	tracé	n° cartographie	commune	lieu-dit	datation	habitat reconnu dans l'emprise	reconnaissance exhaustive de la nécropole	nombre ensembles	nombre de tombes	nombre de tombes par ensemble	tombes documentées	publications
									TGV/HT	1	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger"		x	x	3	**37**			**Prilaux 2007**
											Estrées-Deniécourt	(zone sud)	LTC2-LTD1					22	22	
											Estrées-Deniécourt	(zone nord)	?					14	14	
											Estrées-Deniécourt	(tombe isolée)	?					1	1	
									TGV	46	Verberie	"La Plaine de Saint-Germain"	LTD2	x	x	37	**1 (à 4)**	1 à 4	1	**Femolant 1997**
									TGV	2	Canly	"Les Trois Noyers"	LTD1			1	**3**		3	**Gaudefroy & Pinard 1997**
									A28	3	Vismes-au-Val	"Le Bois des Dix Sept"	fin LTC2-LTD1	x	x	1	**18**		18	**Barbet & Bayard 1996**
									A28	4	Martainneville	"Les Longs Journaux"	LTD1	x	?	1	**8**		8	
			?						A28	5	Le Translay	"Le Chemin de Morival"	LTC?		x	2?	**3**		3	
									A28	6	Bouillancourt-en-Séry	"La Fosse aux Chats"	LTC2-LTD1	x		2	**11**	5 et 6	11	
									A16s	7	Loeuilly	"les Terres du Lieutenant Général"	LTB2	?		1	**3**		2	
									A16s	8	Fransures	"Les Longuets-Les Corroyeurs"	(LTB2?), LTD1	x		1	**4**		4	
									A16s	9	Villers-Vicomte	"La Rozière"	LTD1		x	1	**12**		8	
									A16s	10	Noirémont-Chaussée du Bois d'Ecu	"Beaufort - La Coignée"	LTD	x		1	**1**		1	
									A16s	11	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTB2,LTD1,LTD2/GR			1	**16**		16	
									A16s	12	Allonne/Saint Sulpice	"Le Chaussée de la Reine Blanche"	LTC2-LTD1			1	**2**		2	
									A16s	13	Auteuil	"Le Moulin"	LTB2 (et LTD1?)			1	**1?**		1 ?	
									A16n	14	Saint-Sauveur	"Au Chemin de Saint-Vaast"	(LTC2?)-LTD1		x	1	**9**		9	**Baray 2000**
									A16n	15	Saint-Vaast-en-Chaussée	"Le Chemin du Marais"	LTB2			1	**1**		1	
									A16n	16	Vignacourt	"Le Collège"	LTC1			1	**5**		5	**Baray 2000**
?	?	?	?	?	?				A16n	17	Bettencourt-Saint-Ouen	"Bois de Bettencourt"	LTD2b-GR1	x		1	**2**	2	2	
									A16n	18	Ville-le-Marclet	"Bois Longuet"	(La Tène finale)			?			0	
									A16n	19	Bouchon	"Le Rideau Miquet"	(LTC1)-LTC2	x	x	1	**12**		12	**Baray 1997a, 2000**
									A16n	20	Francières	"Grand Hétroyé"-"Les Quatorzes"	LTD1 ?	x		1	**2**		2	
									A16n	21	Pont-Rémy	"Le Fond Baraquin"		x	x	3	**37**	28, 7 et 2		**Prilaux 2000a**
												(cimetière 3)	(LTC1 ou) LTD2 ?					7	7	
												(cimetière 2)	LTC1-LTC2					2	2	
												(cimetière 1)	(LTC1)/LTC2-LTD1					28	28	
			?						A16n	22	Abbeville	"La Sole à Baillon"	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2		x	1	**92**		92	**Baray 1997b**
									A16n	23	Grand-Laviers	"Le Mont-Henry"	(LTC1)-LTC2-LTD1	?	x	1	**38**		38	
									A16n	24	Sailly-Flibeaucourt	"Voie de Port"	LTD2	x		1	**1**		1	
									A16n	25	Noyelles-sur-Mer	"Le Côte des Fossés aux Renard"	LTC ?			1	**1**		1	
									A16n	26	Bernay-en-Ponthieu	"Tirancourt"	(LTC1)-LTC2-LTD1-(LTD2)	x	x	1	**5**		5	
									rocade	27	Dury	"Le Camp Rolland"	LTC1-LTC2			1	**5**		5	**Querel & Feuillère 2000**
									A29e	28	Gentelles	"Le Bois de Tronville"	LTB2 , LTC1 (ou LTC2?)			1	**4**		4	
									A29e	29	Cachy	"Les Fiermonts"	LTD1?			1	**2**		2	
									A29e	30	Framerville-Rainecourt	"Le Fond d'Herleville"	LTD1		x	1	**2**		2	
									A29e	31	Soyecourt	" La Sole des Tombeaux "	LTB			1	**1**		1	
									A29e	32	Fresnes-Mazancourt	" La Sole du Moulin "	LTC1	x	x	1	**2**		2	
									A29e	33	Cizancourt, Licourt	" La Sole des Galets"	LTD1		x	1	**16**		16	**Lefèvre 2002**
									A29e	34	Ennemain	" Notre-Dame de Joie "	LTC1(-LTC2)		?	1	**10**		10	
									A29e	35	Athies	" Le Chemin de Croix "	LTC1?	?	x	2	**2**	1 et 1	1	
									A29e	36	Beauvois-en-Vermandois	" Le Pied de Boeuf "	LTB2-LTC1			1	**4**		4	
									A29o	37	Pont-de-Metz	"La Ferme aux Mouches"1	GR précoce			1	**1**		1	
									A29o	38	Saleux	"La Vallée du Bois de Guignemicourt"	LTD1	x	x	1	**2**		2	
									A29o	39	Clairy-Saulchoix	"Au Chemin de Pissy"	LB2, LTD1	?	?	1	**11**		11	
									A29o	40	Revelles	"En Face d'Henneville"	?	x		1	**1**		1	
									A29o	41	Croixrault	"L'Aérodrome"	LTD1	x	x	1	**1**		1	
									A29o	42	Croixrault	"La Dériole"	LTD			1	**1**		1	
									A29o	43	Thieulloy-L'Abbaye	"Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"	LTB1			1	**2**		2	
									A29o	44	Vraignes-les-Hornoy	"Bois de Vraignes"	LTD1			1	**6**		6	
									A29o	45	Hornoy-le-Bourg	"Les Treize"-"Les Vingt-Huit"	?	?	?	1	**1**		1	
																	399		393	

Tab. I - Inventaire des sites sur tracés autoroutiers.

Autant que faire se peut, les principaux résultats issus de la fouille des sites funéraires de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale sont ainsi, dans le cadre de ce bilan, organisés autour de ces grands points : tendances générales et variabilité.

Pour chaque niveau d'observation, le discours se fonde en premier lieu sur le corpus fourni par les tracés linéaires, tout en tenant compte des données extérieures à ce corpus qui permettent de préciser ou moduler le discours.

POINT SUR L'ACQUISITION DES DONNÉES ET L'ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

La documentation, qui résulte de 15 ans de fouilles, est nécessairement très inégale, la méthodologie concernant le traitement des incinérations ayant, dans le même temps, progressivement évoluée. Les modalités de fonctionnement propre à chaque opération autoroutière ont aussi influé sur la façon dont les incinérations ont été prises en compte depuis le terrain jusqu'au rapport de fouille.

Des deux fouilles réalisées sur le TGV Nord, seule l'une, concernant l'Oise et seulement 3 tombes, est publiée (Canly, Gaudefroy & Pinard 1997).

Pour ce qui est de l'opération autoroutière la plus ancienne (A28), force est de constater l'absence de rapport, quel que soit le site. De ce fait, les informations collectées lors de cette opération restent largement méconnues de la communauté scientifique. Les seules références disponibles concernent deux tombes ayant livré des armes (Vismes-au-Val), publiées à l'occasion d'une table-ronde (Barbet & Bayard 1996). Cependant, le travail en amont est abouti (fouille exhaustive, étude

monographie	publication partielle	rapport	N° cartographie	commune	lieu-dit	datation	habitat reconnu dans l'emprise	reconnaissance exhaustive de la nécropole	nombre ensembles	nombre de tombes	nombre de tombes par ensemble	publications/rapports
ensembles funéraires connus antérieurement au démarrage des opérations autoroutières												
				Tartigny	"Le Chemin du Moulin"	LTC1			1	**5**		**Massy *et al.* 1986**
				Breuil-le-Sec	"Bois de Breuil-le-Sec"	LTB2			1	**13**		**Degenne & Duval 1883**
				Mory-Montcrux	"Les Vignes d'En Haut"	LTB2			1	**6**		**Blanchet 1983**
				Allonville	"Ch'Treux Cailloux"	LTB2			1	**3**		**Ferdière *et al.* 1973**
				Beauvoir	"Froid-Mont"	LTC1, LTD1?			1	**3**		**Piton 1992-1993**
										30		
ensembles funéraires hors tracés autoroutes-TGV (HT: hors tracés linéaires))												
		Gazoduc	*1*	Marcelcave	"Le Chemin d'Ignaucourt"	LTD1			1	**5**		**Buchez *et al.* 1998**
		Gazoduc	*2*	Villers-les-Royes	"Les longs Champs"	LTC1-LTC2			1	**10**		**Buchez *et al.* 1998**
		Gazoduc	*3*	Toutencourt	"Haut du Bois"-"Bois de Cormont"				2	**4**		Gaudefroy 1997
					"Haut du Bois"	LTC1					1	
					"Bois de Cormont"	LTC1					3	
		HT	*4*	Ham	"Le Bois à Cailloux"	LTB2-LTC1		x	1	**15**		**Barbet & Buchez 2005**
		HT	*5*	Allones	"Zac de Ther"	LTB2-LTC1			1	**8**		**Paris 1996, 1998**
		HT	*6*	Rue	"Le Chemin des Morts"	LTD1	x	x	1	**2**		**Rougier & Blanquaert1999**
		HT	*7*	Saint-Martin-le-Nœud	"Au Chemin de la couture"	LTB2			1	**12**		**Buchez *et al.* 2004**
		HT	*8*	Poulainville	"Tôle Logistique" 1	LTC2		x	1	**2**		Buchez 2004
		HT	*9*	Saint-en-Amiénois	"Derrière le Jardin de Mr Delahaye"	LTB2			1	**1**		Prilaux 2000b
		HT		Saint-en-Amiénois	"Route de Cottenchy"	LTD1			1	**2**		Soupart & Vacossin 2008
		HT	*10*	Salouel	"Hôpital Sud"	LTC1			1	**6**		Buchez 2008
		HT	*11*	Glisy	"Terre de la Ville"				2	**10**		Gaudefroy 2000
		HT		Glisy	"Terre de la Ville" 1	LTC1/LTC2	x	x			7	
		HT		Glisy	"Terre de la Ville" 2	LTD1	?				3	
		HT	*16*	Jaux	" Le Camp du Roi"	LTD1	x	x	1	**5**	5	**Malrain et al. 1996**
										82		
découvertes récentes, études en cours (Somme)												
		HT	*12*	Villers-Bocage	"La Montignette"				3	**19**		**Blondiau & Buchez 2009**
		HT		Villers-Bocage	"La Montignette" I	LTB2-LTC1		x			15	
		HT		Villers-Bocage	"La Montignette" III	LTC2		x			3	
		HT		Villers-Bocage	"La Montignette" I-III	LTD1 ?					1	
		HT	*13*	Boves	"La Forêt de Boves 1"	LTB2-LTC1, LTD1		x	1	**13**		
		HT		Boves	"La Forêt de Boves 2"	LTD1	x	x	1	**2**		
		HT	*14*	Méaulte	"plate-forme industrielle" site 2-12	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2/GRP			1	**20**		
		HT		Méaulte	"plate-forme industrielle" site 4	LTB2		x	1	**15**		
		HT		Méaulte	"plate-forme industrielle" site 14	LTC1-LTC2	nr	nr	1	**5**		
		HT		Méaulte	"plate-forme industrielle" site 9	LTC1-LTC2	nr	nr	1	**2**		
		voirie		Méaulte	"plate-forme industrielle" site 8	LTB2	nr	nr	1	**1**		
		HT	*15*	Prouville	"Le Miroir"	?			1	**2**		
		HT	*11*	Glisy	"Les Quatorzes"	LTB			nr	**nr**		
		HT	*8*	Poulainville	"Tôle Logistique" 2/"Les Mottelettes"	(LT B2-CI ?)-LTC2-LTD1-LTD2	nr	nr	nr	**nr**		
										79		

nr : non renseigné

Tab. II - Liste des sites hors tracés autoroutiers.

des mobiliers) et il existe une documentation de terrain archivée exploitable (descriptions, plans, dessins). Seule l'analyse des ossements incinérés, nous apparaît aujourd'hui, plus de 15 ans après, un peu sommaire dans la mesure où il n'est fait état que de l'âge des défunts et, éventuellement du mode de dépôt (urne/hors urne). Il est par ailleurs possible que l'échantillonnage de sites fourni par les interventions sur l'A28 ne soit pas représentatif. La méthode de détection par prospection pédestre a, en effet, contribué à privilégier les gisements diachroniques majeurs où l'on retrouve un même schéma avec un habitat antique qui se superpose à une implantation protohistorique remontant à La Tène C2 ou D1. On peut ainsi se demander si l'absence d'attestation pour les phases de La Tène B2 et C1 (*cf. infra*) relève d'une réalité ou est à mettre sur le compte d'un biais méthodologique, les prospections conduisant rarement à la mise en évidence des occupations protohistoriques plus fugaces. Quoi qu'il en soit, les sites repérés et fouillés, soit 5 ensembles sépulcraux ayant livré en tout 39 tombes, sont relativement bien documentés, ce qui n'est pas le cas pour la section Sud de l'autoroute A16, réalisée postérieurement (1993).

Les conditions d'interventions propres à l'A16 Sud font que les grands décapages n'ont pas toujours été suivis d'une fouille extensive, faute de moyens. Si les structures identifiées comme funéraires ont généralement été fouillées (à l'exception de certaines des tombes de Villers-Vicomte ?), l'étude des vestiges alors mis au jour est loin d'avoir été menée à son terme. Les ossements incinérés ont généralement[1] été prélevés « en bloc » (Oroer, Villers-Vicomte, Lœuilly) dans l'optique d'un démontage en laboratoire répondant au renouvellement, tout récent à l'époque, des problématiques sur les incinérations. Ces prélèvements n'ont cependant jamais pu être exploités et ne sont plus guère exploitables aujourd'hui si tant est qu'ils soient conservés[2]. Il en va de même pour une partie du mobilier céramique, prélevé de la même façon (Oroër). En outre, la plupart des rapports de fouilles font défaut ou sont succincts (Lœuilly, Noirémont,

1 - Dans certains cas, on ne sait pas ce qu'il est advenu des ossements incinérés après la phase terrain.
2 - Dans certains cas, on ne sait pas ce qu'il est advenu des ossements incinérés entre la fin des opérations sur le tracé autoroutier et la phase de dévolution des mobiliers.

Fransures, Oroër, Allones/Saint-Sulpice) et l'on dispose au mieux d'une description rapide, parfois publiée dans un « Bilan Scientifique » (Lœuilly, Noirémont). Enfin et surtout, la documentation de terrain archivée permet rarement de combler les lacunes des rapports et des publications liminaires (Oroër, Noirémont). Dans ce contexte, les études de mobilier réalisées *a posteriori*, dans le cadre de travaux universitaires par exemple (Fransures), ne peuvent qu'aboutir à de bien maigres résultats. En conclusion, le bilan concernant l'apport des 7 sites et 39 tombes de l'A16 Sud ne peut être que décevant. Le corpus demeure, au terme de nos investigations dans les archives et réserves de musée, très partiellement documenté et les ossements incinérés n'ayant pas été étudiés, on ne dispose de quasiment aucun renseignement sur les modes de dépôt, la quantité et la nature des ossements représentés.

Les études sont nettement plus abouties sur les trois tracés ultérieurement fouillés (A16 Nord, A29 Est et Ouest) qui ont bénéficié, d'une part, de l'expérience acquise dans la gestion globale des opérations archéologiques réalisées dans le cadre de grands travaux et, d'autre part, de la prise en compte, en amont, du renouvellement des problématiques et des méthodologies concernant les tombes à incinération. Les procédures de fouilles et d'études destinées à restituer autant que possible la gestuelle funéraire depuis la crémation jusqu'au dépôt ont été initiées sur l'A16 Nord. Pour ce tracé comme pour les deux suivants (A29 Est et Ouest), on dispose de catalogues qui présentent les tombes de façon détaillée et qui sont accompagnés d'une documentation graphique homogénéisée. En outre, pour ce qui est des tracés de l'A16 Nord et de l'A29 Est sur lesquels la documentation funéraire est la plus conséquente (avec respectivement quelques 200 tombes sur 12 sites fouillés et 43 tombes sur 9 sites fouillés), des synthèses ont pu être réalisées en fin d'opération (Baray dir. 1998, Buchez *et al*. 2000). Ces dernières n'intègrent cependant pas la totalité de l'information : l'étude ostéologique du plus grand ensemble de l'A16 Nord - Abbeville - n'est pas incluse dans le rapport de synthèse concernant ce tracé.

Il reste que même dans les cas où le traitement de la documentation de terrain est achevé et où les études sont abouties, ou quasiment abouties, on constate l'absence de publication sous forme monographique. Plusieurs sites ont fait l'objet de mention plus ou moins détaillées dans le cadre d'articles thématiques (Bouchon, Abbeville, Saint-Sauveur, Vignacourt, Cizancourt, Estrées-Deniécourt, Baray 1997a et b, 1998, 2002, Lefevre 2002 et Prilaux 2007).

De ce point de vue le constat n'est toutefois guère plus positif si l'on considère les sites funéraires de La Tène fouillés hors tracés autoroutiers, puisqu'à ce jour peu ont été publiés de façon exhaustive (Allonnes, Dury, Rue, Saint-Martin-le-Nœud, Ham, Jaux, Gaudefroy & Pinard 1997, Paris 1996 et 1998, Querel & Feugère 2000, Rougier & Blancquaert 2001, Buchez *et al*. 2004, Barbet & Buchez 2005, Malrain *et al*. 1996).

Il ressort ainsi que le corpus disponible au travers des rapports de fouilles et des archives est plus ou moins conséquent, non seulement en fonction des tracés, mais aussi des questions abordées. S'il s'agit de traiter des mobiliers, la documentation existante permet - hormis dans le cas de l'A16 Sud (*cf. supra*) - de prendre en compte la majeure partie des sites et des tombes. C'est alors uniquement l'imprécision des datations qui peut conduire à restreindre la base de l'étude comme c'est le cas dans les chapitres qui suivent où 65 % des sites fouillés sur les tracés linéaires a été utilisé pour considérer l'évolution de l'importance quantitative des dépôts céramiques (*cf. infra* et tab. VIII) et, 75 % des tombes fouillées, pour aborder la même question concernant les objets de toilette (*cf. infra* et tab. IX). En revanche, s'il s'agit de traiter des dépôts osseux incinérés, les données font défaut pour la moitié des tombes, voire la majorité d'entre elles selon le type d'informations recherchées, en raison d'un mauvais état de préservation d'une partie de ces dépôts, mais aussi de procédures de fouilles et d'enregistrement qui furent minimalistes jusque vers le milieu des années 90. Dans le cas de l'étude de certaines gestuelles concernant le traitement des ossements, le corpus de tombes disponible s'avère ainsi considérablement réduit, 15 % des effectifs demeurant utilisables (*cf. infra* et tab. XI, fig. 23).

LA QUESTION PRÉALABLE DE LA CARACTÉRISATION DES FACIÈS CULTURELS ET DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PÉRIODISATION RÉGIONALE

L'apport des tracés autoroutier à la caractérisation des faciès culturels et à l'établissement d'une périodisation régionale est inestimable dans la mesure où le corpus céramique constitué opération après opération, secteur après secteur, dépasse le millier de vases. Ce corpus concerne plus particulièrement le département de la Somme où se sont concentrées les opérations autoroutières. Des synthèses s'appuyant sur une partie de ce corpus ont été réalisées (A16 Nord, Baray dir. 1998, A29 Est, Blancquaert *et al*. 2000) et la première périodisation régionale, qui repose sur l'ordonnancement séquentiel des tombes en fonction de leur assemblage mobilier (céramiques et objets métalliques), a été établie à partir des sites fouillés sur l'A16 Nord.

Toutefois, nous rejoindrons ici les conclusions formulées par l'auteur du bilan thématique sur les habitats de La Tène moyenne/finale (Gaudefroy, ce volume) : cette masse documentaire est sous

exploitée - voire partiellement méconnue en l'absence de rapport de fouille (*cf. supra*, A28) - et un très important travail de synthèse reste à réaliser autour de la céramique.

D'autant plus que le développement des travaux d'aménagements (ZAC) en certains points du territoire contribue désormais à étoffer le corpus existant sur certains secteurs, offrant l'opportunité de mieux caractériser les faciès culturels et d'affiner la périodisation à partir d'ensembles géographiquement proches et donc potentiellement plus cohérents sur le plan de la culture matérielle. De fortes affinités transparaissent ainsi aujourd'hui entre les dépôts céramiques issus des fouilles réalisées dans l'Amiénois. Dans le même temps, comparer ces derniers avec les mobiliers de la région d'Abbeville (sites les plus occidentaux de l'autoroute A16 Nord) et de la frange littorale (sites de l'autoroute A28), et les associer d'emblée dans une étude globale comme cela a été fait sur l'A16 Nord devient plus délicat. Il en va de même dès lors que l'on se rapproche du Vermandois (sites orientaux de l'A29 Est, Estrées-Deniécourt sur le TGV Nord).

Or, de la finesse du cadre chronologique dépend notre appréciation de l'histoire des sites et du mode de fonctionnement des espaces funéraires et, bien sûr, à une autre échelle, notre appréciation de la stabilité des pratiques et de l'évolution des cultures et sociétés.

PREMIÈRE ÉTAPE D'UNE RÉVISION DU CADRE CHRONOLOGIQUE

Ce bilan a fourni l'occasion d'entreprendre une révision du cadre chronologique pour la Somme, en prenant en compte dans un premier temps les ensembles céramiques de la région la mieux documentée - l'Amiénois - afin de dégager plus précisément les traits marquants de l'évolution morphostylistique. C'est sur la base de cette étude en cours que les datations sont discutées. Il reste à procéder à des approches similaires pour les régions plus occidentale (littoral) et orientale (vermandois), et, à mettre en perspective les résultats obtenus avec les données fournies par les mobiliers métalliques, de notables décalages pouvant apparaître selon que l'on prend en compte ces mobiliers ou la céramique.

Une sériation a été mise en œuvre afin de tenter d'ordonnancer les tombes en fonction de leur assemblage mobilier céramique (annexe, tab.I). Il n'a pas été possible de tenir compte, à ce premier niveau de la démarche, du mobilier métallique dont l'étude typologique est moins avancée[3]. La matrice a été établie sur la base de classes morphologiques uniquement définies en fonction de données descriptives (annexe fig. 1 à 6) : présence/absence de points de transition et morphologie de la base définissant de grandes catégories (formes simples ouvertes, fermées sans col, avec col, à fond plat, annulaire, ombiliqué ou à pied) subdivisées en fonction de l'aspect de la panse (transition carénée, arrondie ou présentant un ressaut placée haut sur le profil, très haut ou en position médiane, sur des panses hautes ou larges…).

Ainsi pour les formes basses, globalement appelées « assiettes et écuelles », a-t-on quatre grands groupes (annexe fig. 1 et 2) : les vases tronconiques (à profil sans point de transition, (11.), les vases à un point de transition et à fond plat (12.), à ombilic (13.), ou annulaire (14.). De même pour les formes hautes, appelés de façon générale « pots » (annexe fig. 4 à 6), a-t-on les vases sans col (à un point de transition, 21.), à col (à deux points de transition) et à fond plat (22.), rond/à ombilic (23.), épaté/annulaire (24.), ou à pied (25.). Pour exemple, ces derniers - « pots » à col et à pied - sont ensuite subdivisés en vases à profils arrondis (25.1), dont la transition peut être en position haute (25.11) ou médiane (25.12), et vases à profils carénés/à épaulement (25.2).

Un dernier critère de différenciation tient ensuite compte de l'aspect de la partie du profil située au-dessus du diamètre maximum (rentrant ou vertical, rectiligne, concave ou convexe…) et/ou de la morphologie de l'ouverture et du bord.

Pour reprendre l'exemple des « pots » à col et à base épatée/annulaire, les catégories 25.121 et 25.122, à profils arrondis et point de transition en position médiane, se distinguent par la largeur de leur ouverture.

Notre matrice de sériation des tombes de la région d'Amiens repose sur les corrélations entre 59 classes morphologiques au sein d'un ensemble constitué de 74 assemblages funéraires (fig. annexe 1). Cette matrice ne montre aucune césure nette mais des regroupements de tombes en liaison avec l'association récurrente de certaines classes morphologiques. On note un premier regroupement lié à la présence d'écuelles à épaulement et fond à ombilic (catégorie 13.212) et de pots à épaulement (catégorie 21.213). Un second est en rapport avec l'association des écuelles à épaule ronde et à fond ombiliqué (catégorie 13.112) et des pots à col, piriformes, à base épatée (catégorie 24.125) ; un troisième regroupement relève de l'association d'écuelles, jattes moulurées (notamment catégories 13.13 et 14.132, et 13.12) et pots à col, trapus (catégorie 22.12). Par ailleurs, l'ordonnancement obtenu est cohérent avec ce que l'on sait de l'évolution générale des formes céramiques sur l'ensemble de la Picardie, notamment au travers de l'étude récemment réalisée pour la fin de La Tène

3 - En cours (Stéphane Gaudefroy).

ancienne et le début de La Tène moyenne (Friboulet *et al.* 2007). Ainsi, bien que les limites restent difficiles à placer, il est possible de reconnaître quatre grands ensembles pouvant être globalement corrélés à La Tène B2 (-300/-250), La Tène C1 (-250/-200), La Tène C2 (-200/-150) et sans doute le début de La Tène D, les périodes postérieures n'étant *a priori* pas, ou peu, représentées dans notre corpus. Si l'on considère les grandes lignes de l'évolution de la céramique dans la Somme depuis le début de La Tène, cette séquence prend place, sans rupture notable, à la suite de la périodisation établie pour La Tène ancienne qui présente d'évidentes convergences avec celles définies pour l'Aisne et la Champagne (Buchez ce volume). On notera que les formes carénées qui perdurent tout au long de la Tène ancienne (catégories 13.211 et 21.213) sont représentées dans une tombe (Allonvilles 2), en association avec les formes à épaulement qui caractérisent plus spécifiquement La Tène B.

Groupe 1

Selon l'étude récente précédemment citée (Friboulet *et al*. 2007), le passage des formes carénées aux formes à ressaut interviendrait à partir du milieu du IVe s. Ce type de morphologie caractériserait la seconde moitié de ce siècle (Aisne-Marne III, -350 / -300, fin La Tène B1). Les formes basses à épaulement seraient toujours présentes ensuite (Aisne-Marne IV, -300/-250, La Tène B2), alors que se multiplient et se diversifient les séries à profil arrondi. Du point de vue du registre décoratif, les décors digités couvrant la panse seraient encore attestés dans cette première moitié du IIIe s. avant J.-C., mais la technique utilisant le lissoir tendrait à se développer.

Le premier ensemble de tombes de la matrice (annexe, tab.I et fig. 3) se caractérise par la présence des formes à épaulement, basses et hautes (écuelles et pots). Parmi les formes basses, les céramiques à épaulement dominent largement et seuls quelques profils à épaule ronde apparaissent. En l'occurrence, ces derniers présentent une même spécificité : le rainurage, qui caractérise généralement les parties supérieures des formes basses à épaule ronde, s'étend à l'épaule elle-même et conduit à la formation d'un large bourrelet situé au niveau du diamètre maximum ou juste au-dessus (*cf.* les exemplaires pris en compte dans la catégorie 13.112 associés aux séries de La Tène B2, fig. 3). Il existe

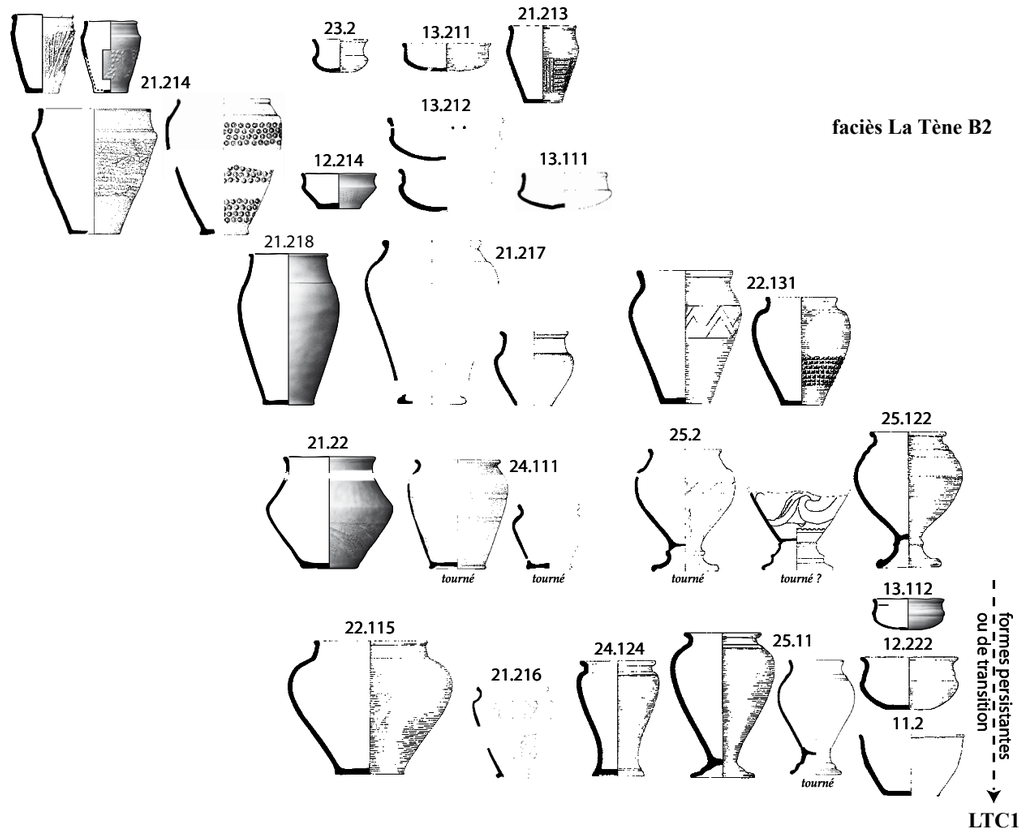

Fig. 3 - Périodisation des mobiliers funéraires des environs d'Amiens, faciès La Tène B2

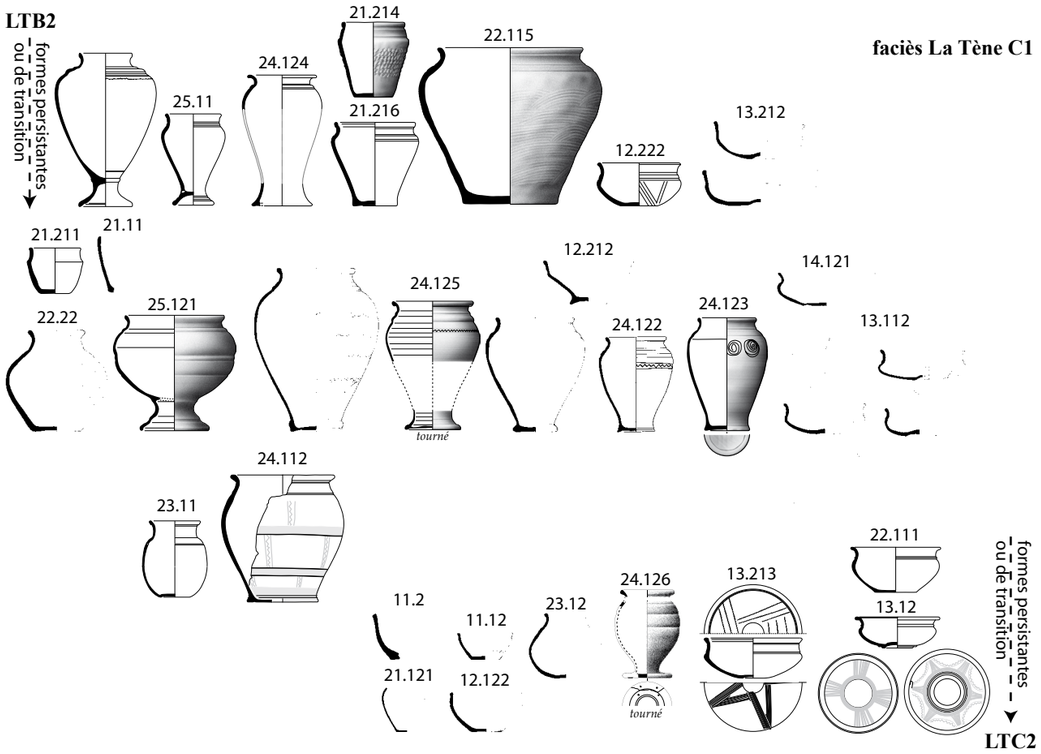

Fig. 4 - Périodisation des mobiliers funéraires des environs d'Amiens, faciès La Tène C1.

aussi, à cette période du passage entre l'épaulement et l'épaule ronde, des formes de transition peu aisées à classer dans l'une ou l'autre des catégories (*cf.* les exemplaires pris en compte dans la catégorie 13.212 associés aux séries de La Tène C1, fig. 4).

Les formes hautes à épaulement sont bien représentées (catégories 21.214 et 21.217) et portent le plus souvent des décors plastiques résultant d'impressions discontinues réalisées au doigt et au stylet (dont un décor ocellé, tombe 19 de Gentelles), ou de pincements de la pâte. Ces motifs sont organisés en panneaux ou, plus généralement, en lignes horizontales et verticales qui forment de larges bandeaux sur la panse ou la couvrent presque totalement. Dans certains des exemples d'organisation en lignes verticales, on relève la formation de sillons latéraux qui ne sont pas sans évoquer les motifs dits de Kalendenberg.

Les décors au lissoir sont également attestés (en rapport avec différentes catégories de formes hautes). On reconnait la ligne ondulée mais, surtout, l'utilisation de lignes continues brisées, croisées (Gentelles 19/4, cf. fig. 3, 21.216) ou non. Le motif en volute de l'un des vases de la tombe 500 de Saint-en-Amiénois (incomplet, à pied, fig. 3) rappelle ceux qui caractérisent le registre décoratif des tombes de Thieulloy-l'Abbaye remontant, pour la plus ancienne, au deuxième/troisième quart du IVe s. avant J.-C. (Buchez, ce volume).

Les vases à pied sont une autre des constituantes récurrentes du premier ensemble de la matrice, qu'il s'agisse de céramiques à panse piriforme, globulaire ou présentant un épaulement (respectivement catégories 25.11, 25.122, 25.2). C'est parmi les vases à pied que l'on relève l'existence de productions tournées[4]. L'hypothèse d'un montage mixte, avec réalisation au tour de l'embase du fond ensuite assemblée au reste du vase modelé, à été évoqué dans le cas d'une céramique incomplète provenant de la tombe sériée n° 19 de Gentelles (Blancquaert dans Blancquaert *et al.* 2000). Les mêmes questions se posent, au vu du dessin, pour l'un des vases de la tombe 500 de Saint-en-Amiénois "Derrière le Jardin de Monsieur Delaye". Dans le cas du vase

4 - Une approche technologique d'ensemble reste à faire pour ces mobiliers.

complet n° 3 de la tombe 15 de Boves "La Forêt de Boves 1", on relève, sur l'ensemble de la panse, des rainures pouvant être mises en rapport avec un montage ou une mise en forme au tour (colombin au tour/tournette). Deux vases morphologiquement similaires mais de différente grandeur (pot piriforme trapu à base annulaire et panse rainurée de Gentelles et Boves, fig. 3, 24.111) sont probablement aussi des productions tournées.

Il apparaît que les mobiliers du premier ensemble de tombes déterminé représentent bien le faciès local de La Tène B2. Pour autant que l'on puisse en juger en l'état de la documentation, ce faciès s'inscrit, tant pour ce qui est des formes que du registre décoratif, dans la continuité de l'assemblage le plus récent de Thieulloy-l'Abbaye, site qui a fourni les seules références disponibles pour évoquer la phase -400 / -300 dans la partie occidentale de la Picardie (La Tène B1, Aisne-Marne III) (*cf.* Buchez ce volume).

Groupe 2

Les formes à épaulement et à pied sont encore attestées dans quelques tombes du second groupe de la matrice (annexe tab. I et fig. 4) qui, pour certaines, font figure d'ensembles de transition (*cf.* Villers-Bocage "La Montignette" I, tombe 7). Les écuelles à épaule ronde et à fond ombiliqué sont cependant omniprésentes dans ce groupe de tombes (catégorie 13.112). Pour les plus nombreuses, leur morphologie paraît issue des formes à épaulement antérieures, au point qu'il est parfois difficile de ranger certains profils dans l'une ou l'autre des catégories (*cf. supra*). La plupart des séries à épaule ronde se différencient cependant par la présence plus systématique - ou plus marquée - d'un rainurage lié à la finition sur la partie haute du profil (au-dessus de l'épaule).

Les pots à col, piriformes mais plus ou moins renflés selon les cas, et munis d'une base épatée, sont récurrents (notamment 24.125, mais aussi 24.122 et 24.123), de même que, dans une moindre mesure, les pots à col - de type bouteille - caractérisés par une épaule surbaissée ou une panse globulaire (catégorie 23.12).

Dans ces tombes du second groupe, les décors au lissoir envahissent les surfaces des formes hautes et basses. Bien qu'ils soient le plus souvent disposés en rehaut sur des surfaces mates qui tranchent par rapport au reste de la paroi du vase, lustrée, ces décors sont parfois fort peu lisibles. La ligne ondulée constitue la base du registre décoratif, formant notamment, sur les vases piriformes à base épatée, un ou plusieurs bandeaux qui courent horizontalement. Les lignes ondulées, les tracés rectilignes simples, doubles ou triples, les bandes polies et panneaux triangulaires polis forment par ailleurs des motifs rayonnants à l'intérieur et à l'extérieur de la majorité des écuelles à épaule ronde et à fond ombiliqué. L'organisation du décor diffère légèrement dans une partie des exemples : certains des tracés ne partent pas du centre du vase comme c'est le cas dans la structuration rayonnante (ou radiale), mais prennent appui sur la base du tracé précédent. La courbure des tracés, dans certains de ces exemples, accentue l'aspect dynamique de ce type de configuration.

Les décors au lissoir sont également omniprésents sur le site de Tartigny dans l'Oise où l'on retrouve les mêmes grandes classes morphologiques que celles représentées dans les tombes du second groupe (écuelles à épaule ronde et fond à ombilic, pot piriforme à base épatée, pots à panse globulaire). Néanmoins, des divergences apparaissent dans l'organisation de ces décors. La structuration du décor peut être vue comme un marqueur à un niveau micro-régional ou plus local. La configuration radiale dynamique qui caractérisent les écuelles de Boves 1, Salouel et Glisy 1 (tombe 12, Gaudefroy 2000), est attestée en un seul exemplaire à Vignacourt et n'est pas représentée à Villers-Bocage. Sur ces deux sites, on relève l'existence de structurations d'un autre type, bilatérales.

Les pots à col, piriformes, à base épatée, qui caractérisent le second groupe de tombes de la matrice sont, pour certains, des productions tournées (Vignacourt, 114/2 et 120/4-5 ?, Villers-Bocage 7/2). La pâte du vase de Villers-Bocage se différencie nettement de l'ensemble des matériaux par ailleurs identifiés sur le site ainsi que des matériaux utilisés pour la réalisation des vases non tournés du même type sur les sites de Boves et Salouel[5]. Les séries de pot à panse moulurée ou rainurée et base épatée (24.126, évolution de la catégorie 24.125?) qui perdurent ensuite sont également des productions tournées.

Groupe 3

Le troisième groupe de tombes de la matrice (annexe tab. I et fig. 5) est marqué par l'association d'écuelles et jattes moulurées (catégories à fond ombiliqué 13.12, 13.13 et à fond annulaire 14.132). Il s'agit quasi-exclusivement, voire exclusivement, de productions tournées (13.12, 13.13) ou de productions mixtes (14.132). Dans ces derniers cas, la partie inférieure du vase paraît généralement avoir été modelée, si l'on en croit l'aspect légèrement bosselé de la paroi tandis que la partie supérieure est régulière et présente des traces à mettre en relation avec un façonnage au tour[6]. Si les morphologies sont similaires de même que les procédés de montage et

5 - À ce jour, seuls ces trois sites ont fait l'objet d'une étude des matériaux.
6 - Appréciation à vérifier dans le cadre d'une approche technologique globale de ces mobiliers « tournés ».

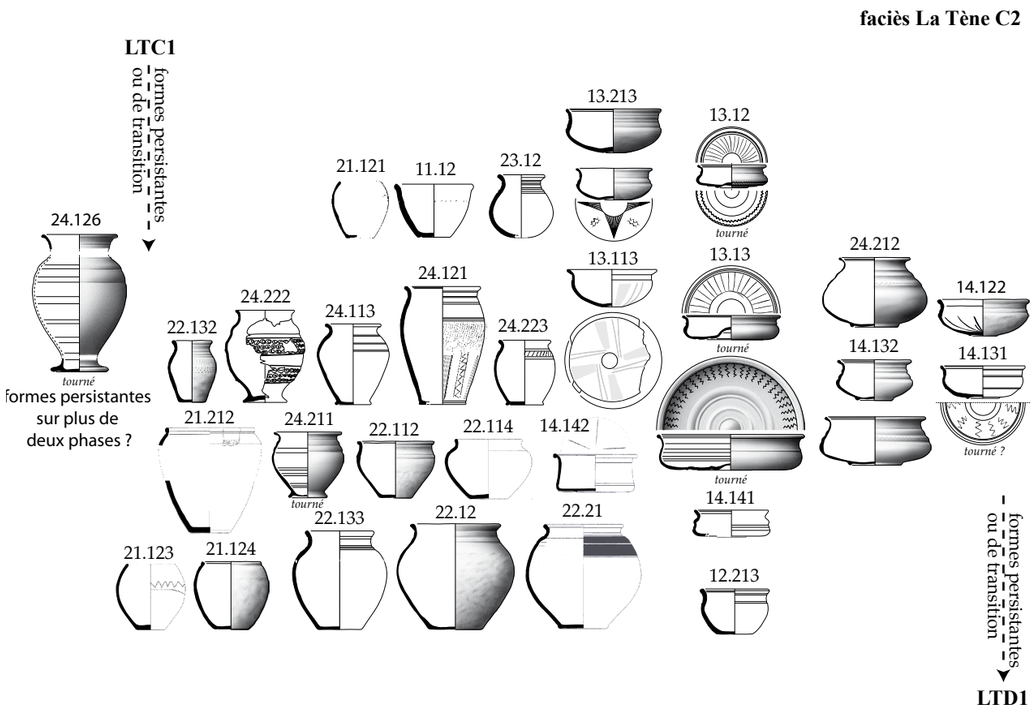

Fig. 5 - Périodisation des mobiliers funéraires des environs d'Amiens, faciès La Tène C2.

de finition utilisés, les « façons de faire » peuvent différer : le moulurage peut déformer la paroi et crée des ressauts internes qui sont partie intégrante du décor. Dans d'autres cas, le décor au lissoir se développe sur une plus large bande, autour d'un ombilic plus marqué ou non. Les décors, rayonnants, sont des tracés rectilignes ou des lignes brisées.

La forme basse à épaule ronde la mieux représentée (13.213) se différencie des spécimens caractérisant le groupe de tombes précédent par un cambrement plus marqué de la partie supérieure du vase associé à un rainurage. La rupture dans le profil est, de ce fait, plus marquée et l'épaule peut prendre un aspect quasiment caréné. On note l'apparition du rainurage de la partie interne de la lèvre, trait récurrent que l'on retrouve sur les formes basses moulurées mais aussi sur une grande partie des formes basses non tournées et des formes hautes, tournées ou non. Ce caractère témoigne d'une évolution technique ou de transformations dans le domaine morpho-fonctionnel en rapport avec le développement de l'utilisation de couvercles.

De fait, ce faciès est peut-être surtout marqué par une évolution des techniques et des modes de production si l'on en juge par la quantité de vases façonnés au tour retrouvés qui s'accroît nettement par rapport à la période précédente (*cf. supra*). La mise en perspective des mobiliers de l'Amiénois avec ceux d'autres secteurs géographiques conduira peut-être, néanmoins, à pondérer cette remarque : on dispose, en effet, pour cette période dans les environs d'Amiens, essentiellement de tombes à caractères aristocratiques (Bouchon, Villers-Bocage "La Montignette" III, Poulainville "Pôle Logistique"), du fait des hasards de la recherche liés aux opérations préventives ou du jeu de phénomènes socio-économiques et historiques qui restent à clairement identifier. Un biais dans la sériation lié au regroupement de ces tombes dans la matrice n'est pas exclu.

Parallèlement aux pots à base annulaire (24.113 notamment), apparaissent des formes basses caractérisées par des bases de même morphologie (14.122, 14.132, 14.131, 14.142). On observerait donc globalement, à partir de cette période, une évolution vers des bases annulaires alors que les fonds ombiliqués étaient jusque là largement majoritaires pour les formes basses.

On note également la présence, dans ce faciès et le suivant, des catégories des pots à col souvent rainuré et à fond plat (notamment 22.12, les plus nombreux à La Tène C2 comme à La Tène D1, *cf.* aussi 22.133 moins trapu).

Les pots sans col sont attestés avec des catégories à panse piriforme et ovoïde (21.121 et 21.123, ces derniers, à panse ovoïde, perdurant à la phase suivante).

La série, caractéristique de La Tène C1, des vases à col et panse globulaire de type bouteille (23.12) est représentée.

Les décors au lissoir sont toujours majoritaires par rapport aux décors plastiques, et bien représentés sur les formes ouvertes moulurées (*cf. supra*). Une possible évolution du registre décoratif est cependant à noter.

Groupe 4

Bien que plusieurs formes perdurent, ce faciès est aussi marqué par un renouvellement morpho-stylistique (annexe tab.I et fig. 6).

Pour ce qui est des formes hautes, on note l'apparition de morphologies à épaulement haut, la rupture dans le profil étant vive - carénée - ou plus arrondie (21.215, 22.113). La courte partie du profil située au-dessus de cet épaulement est concave, rainurée. La panse porte souvent une finition/décor au peigne qui se retrouve sur une autre série de formes hautes, à col, qui présente une ligne de décors plastiques à la jonction panse/col (21.134).

Les pots sans col sont attestés (21.123, 21.13).

Pour ce qui est des formes basses, les bases plates sont désormais majoritaires et les fonds ombiliqués ne sont plus représentés.

Les groupes morphologiques sont parfois difficiles à distinguer : le registre est marqué par les mêmes grandes tendances et, aussi, une forte variabilité qui rend peu aisé le choix des critères à prendre en compte.

Du point de vue des tendances générales, en rupture avec le registre morphologique de la phase précédente, on observe un déplacement du diamètre maximum vers la partie haute du profil, la rupture à ce niveau pouvant être arrondie (12.112, 12.215, dont le segment supérieur est oblique à sub-vertical, 12.221, dont le segment supérieur est rentrant) ou carénée (12.216, à « profil en S »).

Notons que les formes simples ubiquistes (12.131 et 12.121) apparaissent dans les ensembles funéraires de ce faciès. Par ailleurs, pour autant que l'on puisse en juger au travers de ce travail liminaire, les productions tournées sont peu représentées même dans les tombes à caractère aristocratiques, en contraste par rapport avec la période précédente.

Deux vases de Marcelcave (dont l'un issu de la tombe 9, à caractère aristocratique) font peut-être exception. De morphologie différente puisque l'un est une forme sans col à lèvre en bourrelet, et l'autre, une forme à col mouluré, ils se caractérisent par un

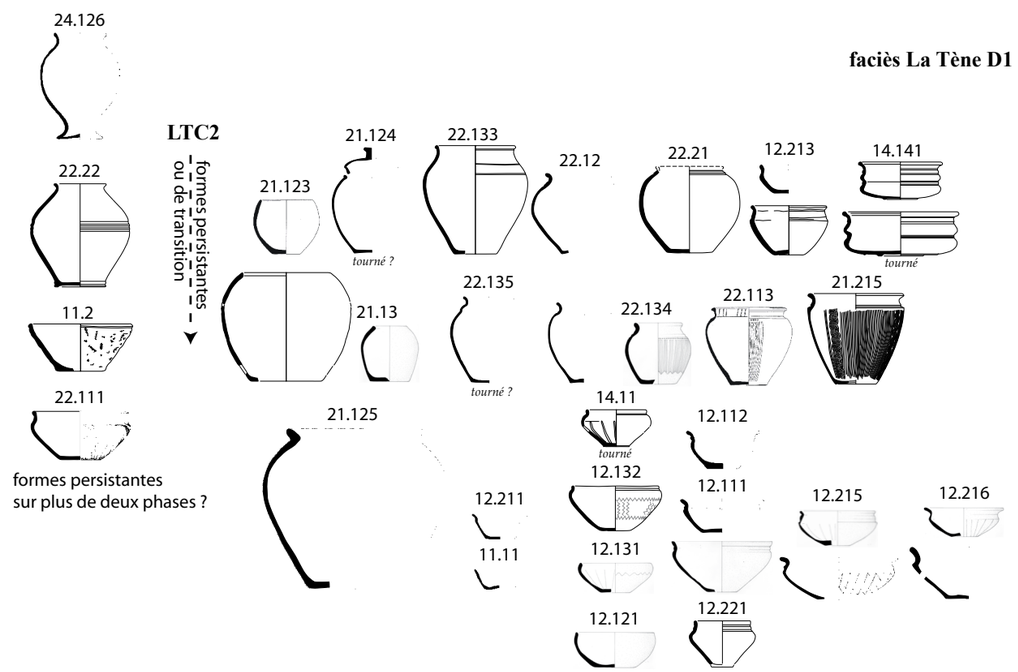

Fig. 6 - Périodisation des mobiliers funéraires des environs d'Amiens, faciès La Tène D1.

même procédé de finition par bandes successives horizontales lustrées et grattées qui produit un effet décoratif. Dans l'un des cas (vase sans col), on note, une première bande lustrée au niveau de l'épaule puis un grattage vertical de la partie inférieure de la panse lui donnant un aspect rugueux. Dans le second cas, le grattage est effectué horizontalement puis verticalement et, à nouveau, horizontalement.

Autre exemple de productions tournées, la série des formes moulurées à fond annulaire (14.141) qui se différencie des formes caractéristiques du précédent faciès (14.132) par des parois plus verticales et un diamètre maximal placé à la base de la panse.

Outre le peigne et l'aspect brossé ou gratté des parois qui sont des caractères plus spécifiques de ce faciès, on observe une persistance des décors au lissoir sur les formes basses, et plus particulièrement des lignes ondulées/brisées à l'extérieur des vases et des tracés rectilignes rayonnants à l'intérieur.

CONSTATATIONS LIMINAIRES

La périodisation reste incontestablement à consolider. Les attributions chronologiques aujourd'hui proposées conduisent à une série de remarques qui, pour certaines, doivent êtres considérées comme des hypothèses à vérifier :

- La période de La Tène B1 (-400/-300) n'est représentée que par un ensemble, à caractère aristocratique (Buchez ce volume).

- De La Tène B2 à La Tène D1 (D1a ?), le nombre de site par phase chronologique est relativement équivalent pour ce qui est du corpus lié aux tracés linéaires (fig. 7a). Si l'on considère également les cimetières hors tracés (tab. I et II), le nombre de fondation est relativement équivalent pour La Tène B2 et C1 et tend à diminuer à La Tène C2 (fig. 7b).

- Puis, seules quelques tombes - peu remarquables - semblent être postérieures à La Tène D1 (fig. 7).

- On n'observe pas de disproportion en fonction des tracés et, donc, en fonction des micro-régions concernées (fig. 8), mis à part une lacune pour la fourchette LT B2-LT C1 sur le tracé de l'A28 qui semble correspondre à une absence d'occurrence à l'échelle de la frange littorale au moins pour ce qui est de La Tène B2, mais peut aussi être révélateur d'un biais dans les méthodes de détection des sites (*cf. supra*).

- La plupart des cimetières témoigne d'une utilisation de relativement courte durée - équivalent à plus ou moins une génération, ou deux ? - dans la

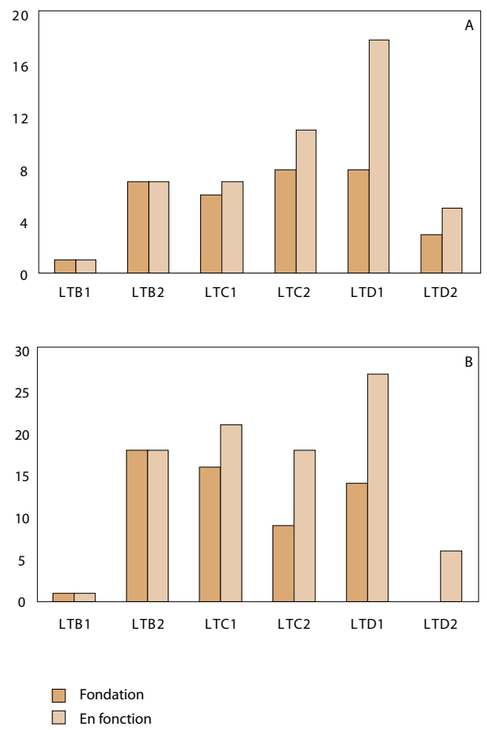

Fig. 7 - Distributions des cimetières par phases chronologiques. A : corpus lié aux tracés linéaires (*cf.* Tab. I), B : corpus élargi (*cf.* Tab. I et II)

mesure où les cas où l'on distingue clairement deux faciès chronoculturels sont peu nombreux même si des évolutions morphostylistiques sont souvent sensibles ; au plus, deux phases sont reconnues.

- Les fouilles les plus extensives confirment cette impression de relative instabilité des lieux funéraires : lorsque l'habitat est appréhendé dans toute son étendue, les différents groupes de tombes qui l'entourent appartiennent le plus souvent (Pont-Rémy[7] sur l'A16 Nord, Villers-Bocage, hors tracés), quoique cela ne soit pas systématique (Bouillancourt-en-Séry), à des périodes différenciées.

- Ce constat fait ressortir le caractère particulier des grands ensembles d'Abbeville et de Grand-Laviers (A16 Nord) qui, si l'on se base sur la chronologie des auteurs de la fouille, se seraient constitués dans la durée. Cette chronologie initiale demande néanmoins, rappelons-le, à être validée par une étude qui prendrait en compte l'ensemble des mobiliers de la frange littorale.

7 - Afin d'alléger le texte, les sites sont identifiés par le seul nom de la commune (*cf.* les tableaux pour le lieu-dit). Le lieu-dit est donné lorsque deux sites ont été fouillés sur la même commune. Un numéro de secteur est donné lorsque plusieurs zones sépulcrales ont été enregistrées sur le même lieu-dit.

- Ce n'est pas pour autant que les lieux sont abandonnés et que leur connaissance se perd. À trois reprises au moins, une tombe, ou un groupe de tombes de La Tène D1, est signalée sur un cimetière de La Tène B2 (Oroër, A16 Sud, Clairy-Saulchoix, A29 Ouest, Boves "Bois de Boves 1", hors tracés). Dans les cas d'Oroër et de Clairy-Saulchoy, les fenêtres décapées sont restreintes et des tombes LT C1-C2 situées en périphérie du noyau initial ont pu échapper à la fouille. L'exemple de Boves montre néanmoins que la rupture peut être effective. Perduration et réoccupation expliquent que le nombre de cimetières en fonction à La Tène D1 soit plus important (fig. 7).

LES ESPACES FUNÉRAIRES, TENDANCES GÉNÉRALES ET VARIABILITÉ

La présence de restes humains non brûlés dans les structures d'habitat (Bouchon) et notamment dans les silos (Fresnes-Mazancourt, Cizancourt, Baron), constitue un phénomène récurrent ne

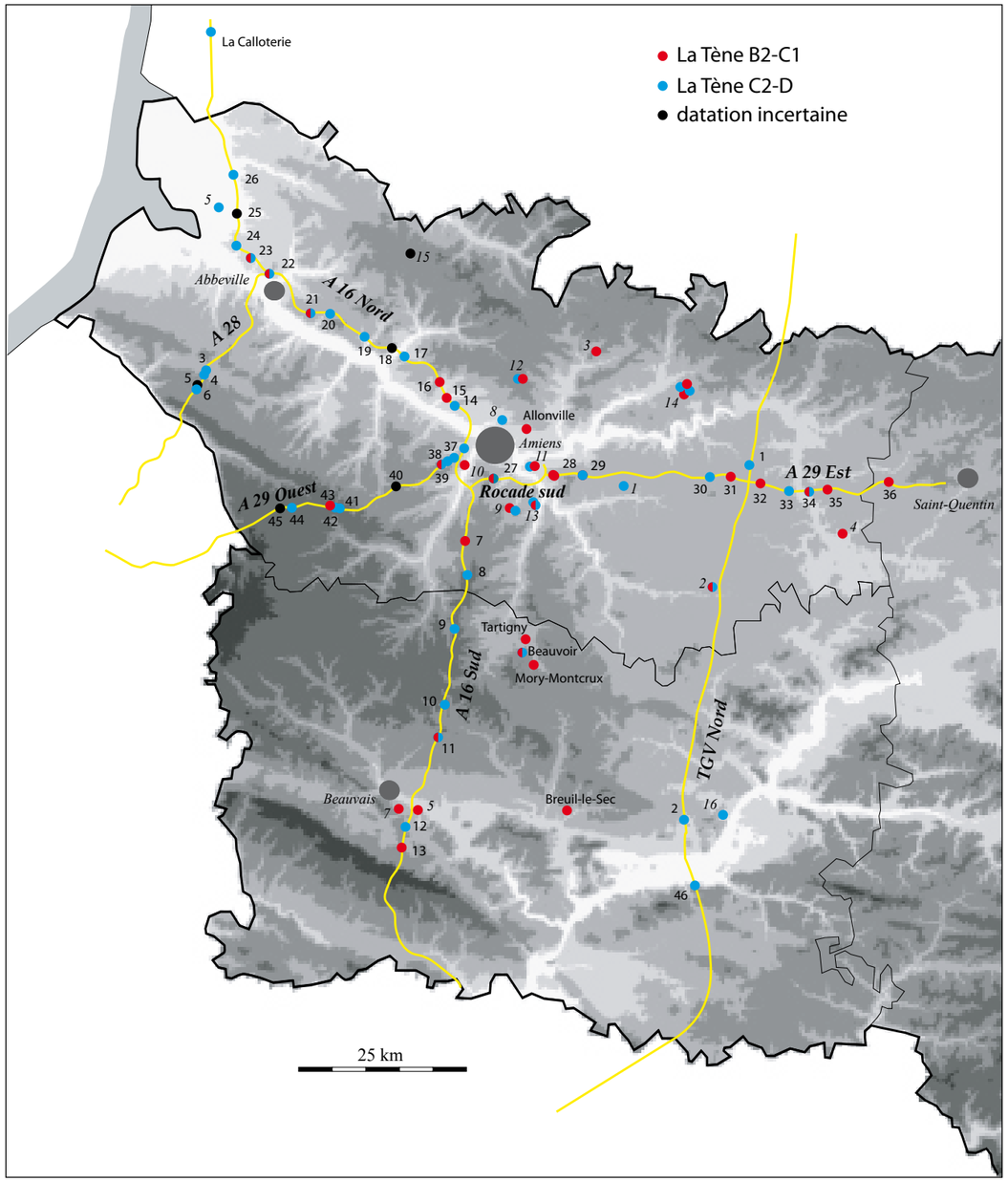

Fig. 8 - Distribution spatiale des cimetières par phases chronologiques.

résultant peut-être pas d'une volonté funéraire (Baray & Boulestin 2010, Pinard 2010). Nous n'en tiendrons pas compte ici (*cf.* Gaudefroy ce volume), pour discuter des seules aires sépulcrales installées en périphérie des habitats ou plus isolées par rapport à ceux-ci.

Dans ce cas, l'incinération est de très loin la norme, à partir de La Tène B, alors que les sites funéraires réapparaissent dans la région suite à une période - Ve siècle et première moitié IVe s.- où l'indigence en sépultures est flagrante (Bayard & Buchez 1998, Buchez ce volume). La seule découverte à rattacher au Ve s. est une probable inhumation à arme, isolée (Abbeville "La Sole à Baillon", Baray dir. 1998). Pour la seconde moitié du IVe s., on dispose de deux tombes à incinération qui associent armes, torques et monument de surface sur poteaux (Thieulloy-L'Abbaye). La plus ancienne des tombes de ce site fait remonter la première attestation de l'incinération à La Tène B1 (deuxième/troisième quart du IVe s. avant J.-C.), mais les occurrences de cimetière à incinérations ne se multiplient qu'à partir de La Tène B2 (première moitié du IIIe s.). On relèvera la présence, au sein des mobiliers céramiques de cette tombe de La Tène B1, de traits stylistiques que l'on retrouve dans les ensembles à incinérations du Hainaut belge (Buchez ce volume).

Durant La Tène B2, quelques cas d'inhumation sont signalés qui correspondent alors à des sépultures d'enfant (2, attestées à Mory-Montcrux, dans le Nord de l'Oise, au moins 3 à Boves 1 et de 2[8] à Glisy près d'Amiens[9]) mais, aussi et toujours, à des tombes à arme (Glisy[10]). Une dernière inhumation d'enfant appartient peut-être à La Tène C1 (Boves 1), ensuite l'incinération devient la norme. Au travers de ces exemples, il apparaît donc que l'incinération qui se généralise à la charnière des IVe-IIIe s. dans la Somme ne serait définitivement adoptée pour les enfants qu'avec un décalage d'au moins un demi-siècle.

Les deux derniers cas d'inhumation répertoriés sont bien postérieurs puisqu'ils sont datés de La Tène D1 et il s'agit alors d'un jeune adulte ou grand adolescent (cimetière de Cizancourt A29 Est) et d'une adulte de 30-40 ans (cimetière de Beauvoir, fouille ancienne du Nord de l'Oise). Ces tombes ne se distinguent pas des incinérations contemporaines du point de vue des mobiliers déposés (un vase et un anneau en bronze à Beauvoir, parure ou ceinture de perles et anneaux en fer, à Cizancourt).

Les indices répertoriés pour la région occidentale de la Picardie entre La Tène B et la fin de La Tène correspondent à des aires sépulcrales de 1 à 92 tombes, la majorité de celles-ci comprenant moins de dix tombes (tab. III). La nécropole d'Abbeville (A16 Nord) se distingue par ses effectifs bien plus importants. Trois sites correspondent chacun à une quarantaine de tombes : Estrées-Deniécourt, Pont-Rémy et Grand-Laviers (TGV Nord et A16 Nord). Alors que dans le cas d'Estrées-Deniécourt et de Pont-Rémy, ces tombes sont réparties en différents points du site (*cf. infra*), celles de Grand-Laviers forment un seul ensemble sur le plan spatial. De ce point de vue, ce cimetière tend à se rapprocher du cas de figure d'Abbeville. Les effectifs de la plus importante zone funéraire de Pont-Rémy s'élèvent néanmoins à une trentaine de tombes.

La catégorie des tombes « isolées » est particulièrement importante. Ces cas représentent 25 % des occurrences, de même que ceux ne comptant que deux tombes (tab. III). Le constat est le même, que l'on prenne en compte les sites des seuls tracés autoroutiers ou l'ensemble des cimetières fouillés, tout type d'intervention confondu. On peut penser que ces catégories sont surévaluées. De fait, les cas de tombes isolées sont moins représentatifs si l'on ne prend plus en considération que les cimetières dont les limites ont été clairement reconnues (9 %, tab. III et fig. 9). En outre, de nombreuses observations font état de vestiges fugaces relevant de tombes arasées, y compris sur des sites qui livrent par ailleurs des fosses funéraires atteignant plusieurs centimètres de profondeur. La question de l'appréciation des effectifs d'origine se pose donc toujours. Toutefois, bien que surévalué, le phénomène de la tombe isolée ou des petits groupes de 2-3 tombes est bien réel : il s'agit le plus souvent de tombes modestes, qui, sur les sites les plus extensivement fouillés, apparaissent spatialement dissociées de groupes plus conséquents (Pont-Rémy, cimetière 2), mais il peut aussi s'agir de tombes qui se démarquent par leur statut privilégié (Poulainville "Pôle Logistique", hors tracés autoroutiers).

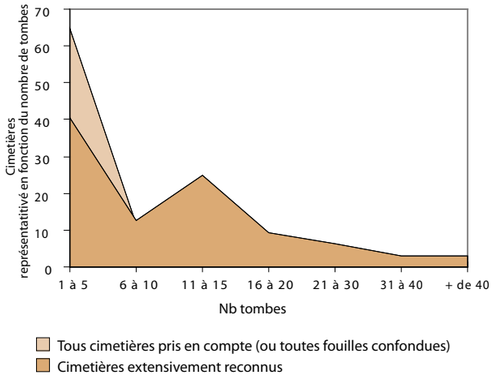

Fig. 9 - Les effectifs des cimetières, comparaison entre les données issues de tous les cimetières (toutes fouilles confondues) et des seuls cimetières extensivement reconnus

8 - Rapports en cours.
9 - Information orale Stéphane Gaudefroy.
10 - Information orale Stéphane Gaudefroy.

nombre tombes	NT cimetières (sur tracés)	%	NT cimetières, tous cimetières confondus	%	NT cimetières fouillés extensivement	%
1	11	**25,0**	14	**21,2**	3	**9,4**
2	11	**25,0**	16	**24,2**	8	**25,0**
3	1	4,5	4	6,1	1	3,1
4	3	9,1	3	4,5		
5	2	4,5	5	7,6	1	3,1
6			1	1,5		
7	2	4,5	2	3,0	2	6,3
8	1	2,3	2	3,0		
9	1	2,3	1	1,5	1	3,1
10	1	2,3	2	3,0	1	3,1
11	2	4,5	2	3,0	1	3,1
12	2	4,5	2	3,0	2	6,3
13			1	1,5	1	3,1
15			4	6,1	4	12,5
16	2	4,5	2	3,0	2	6,3
18	1	2,3	1	1,5	1	3,1
21			1	1,5	1	3,1
28	1	2,3	1	1,5	1	3,1
38			1	1,5	1	3,1
92	1	2,3	1	1,5	1	3,1
NT	44	100	66	100	32	100
1 à 5	29	65,9	42	63,6	13	**40,6**
6 à 10	5	11,4	8	12,1	4	**12,5**
11 à 15	4	9,1	9	13,6	8	**25,0**
16 à 20	3	6,8	3	4,5	3	**9,4**
21 à 30	1	2,3	2	3,0	2	**6,3**
31 à 40			1	1,5	1	**3,1**
+de 40	1	2,3	1	1,5	1	**3,1**
	44	100	66	100	32	100

Tab. III - Les effectifs des cimetières.

En se basant sur le corpus plus représentatif des sites exhaustivement ou tout au moins extensivement fouillés (tab. IV), il apparaît qu'environ 40 % des sites sont des petits ensembles sépulcraux de 1 à 5 tombes (tab. III et fig. 9) ; un peu plus de 10 % correspondent à des cimetières de 6 à 10 tombes, un peu plus de 20 % à des ensembles de 11 à 15 tombes, près de 10 % à des cimetières de 16 à 20 tombes et enfin, moins de 10 % à des ensembles de 21 à 30 tombes.

ESPACES FUNÉRAIRES ET HABITAT

Il est évident que seuls les décapages les plus extensifs permettent une vision globale de l'espace funéraire et de son environnement. Dans le cas des tracés linéaires, les aménagements connexes tels que les échangeurs ou les aires de dépôts de matériaux sont susceptibles de fournir, comme à Pont-Rémy sur l'A16 Nord, de vastes terrains d'études. À Estrées-Deniécourt, c'est à la faveur de travaux engagés ultérieurement aux abords d'un site connu et fouillé lors de la construction du TGV Nord que le plan a pu être complété. Au travers de ces deux décapages extensifs transparaît une organisation similaire avec plusieurs espaces funéraires répartis en périphérie de la zone d'habitat. À Pont-Rémy, la majorité des tombes - 28 - est regroupée dans un

	commune	lieu-dit	datation	NT tombes
A29 ouest	Croixrault	"L'Aérodrome"	LTD1	**1**
A29 ouest	Hornoy-le-Bourg	"Les Treize"-"Les Vingt-Huit"	?	**1**
HT	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger"		**1**
A29 est	Framerville-Rainecourt	"Le Fond d'Herleville"	LTC2?	**2**
A29 est	Fresnes-Mazancourt	" La Sole du Moulin "	LTC1	**2**
A29 est	Athies	" Le Chemin de Croix "	LTC1?	**2**
A16 nord	Pont-Rémy	(cimetière 2)	LTC1-LTC2	**2**
A29 ouest	Saleux	"La Vallée du Bois de Guignemicourt"	LTD1	**2**
HT	Rue	"Le Chemin des Morts"	LTD1	**2**
HT	Poulainville	"Pôle Logistique" 1	LTC2	**2**
HT	Boves	"La Forêt de Boves 2"	LTD1	**2**
HT	Villers-Bocage	"La Montignette" III	LTC2	**3**
A16 nord	Bernay-en-Ponthieu	"Tirancourt"	(LTC1)-LTC2-LTD1-(LTC2)	**5**
A16 nord	Pont-Rémy	(cimetière 3)	(LTC1 ou) LTD2 ?	**7**
HT	Glisy	"Terre de la Ville" 1	LTC1/LTC2	**7**
A16 nord	Saint-Sauveur	"Au Chemin de Saint-Vaast"	(LTC2?)-LTD1	**9**
A29 est	Ennemain	"Notre-Dame de Joie "	LTC1(-LTC2)	**10**
A29 ouest	Clairy-Saulchoix	"Au Chemin de Pissy"	LB2, LTD1	**11**
A16 nord	Villers-Vicomte	"La Rozières"	LTD1	**12**
A16 nord	Bouchon	"Le Rideau Miquet"	LTC2	**12**
HT	Boves	"La Forêt de Boves 1"	LTB2-LTC1, LTD1	**13**
HT	Ham	"Le Bois à Cailloux"	[LTB2-LTC1]	**15**
HT	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" nord	?	**15**
HT	Méaulte	"plate-forme industrielle" site 4	LTB2	**15**
HT	Villers-Bocage	"La Montignette" I	LTB2-LTC1	**15**
A16 sud	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTB2,LTD1,LTD2	**16**
A29 est	Cizancourt, Licourt	" La Sole des Galets "	LTD1	**16**
A28	Vismes-au-Val	"Le Bois des Dix Sept"	fin LTC2-LTD1	**18**
HT	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" sud	LTC2-LTD1	**22**
A16 nord	Pont-Rémy	(cimetière 1)	(LTC1/)LTC2-LTD1	**28**
A16 nord	Grand-Laviers	"Le Mont-Henry"	LTC1-LTC2-LTD1	**38**
A16 nord	Abbeville	"La Sole à Baillon"	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2	**92**
HT	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" (total site)		**37**
A16 nord	Pont-Rémy	"Le Fond Baraquin" (total site)		**37**

Tab. IV - Les effectifs des cimetières fouillés de façon extensive.

petit enclos accolé au vaste enclos d'habitat (fig. 11). À Estrées-Deniécourt, 22 tombes se répartissent le long du fossé sud de l'enclos principal, à l'extérieur de celui-ci (fig. 10). Sur les deux sites, deux autres ensembles ont été repérés dont l'un n'est constitué que d'une ou deux sépultures (*cf. supra*). L'utilisation de l'un ou l'autre des espaces funéraires ne semble pas reposer sur des questions de statut : dans chacun des principaux ensembles d'Estrées-Deniécourt, une tombe se distingue par la présence des mêmes marqueurs statutaires dits « aristocratiques » (dépôt de mobilier métallique en rapport avec le foyer, *cf. infra*). À Pont-Rémy, les deux aires principales correspondent sans doute à des périodes d'utilisation différentes. Un même phénomène de délocalisation du cimetière est sensible sur le site de Villers-Bocage récemment fouillé hors tracé autoroutier[11]. En revanche, en première approche et

11 - Étude en cours, Lydie Blondiau.

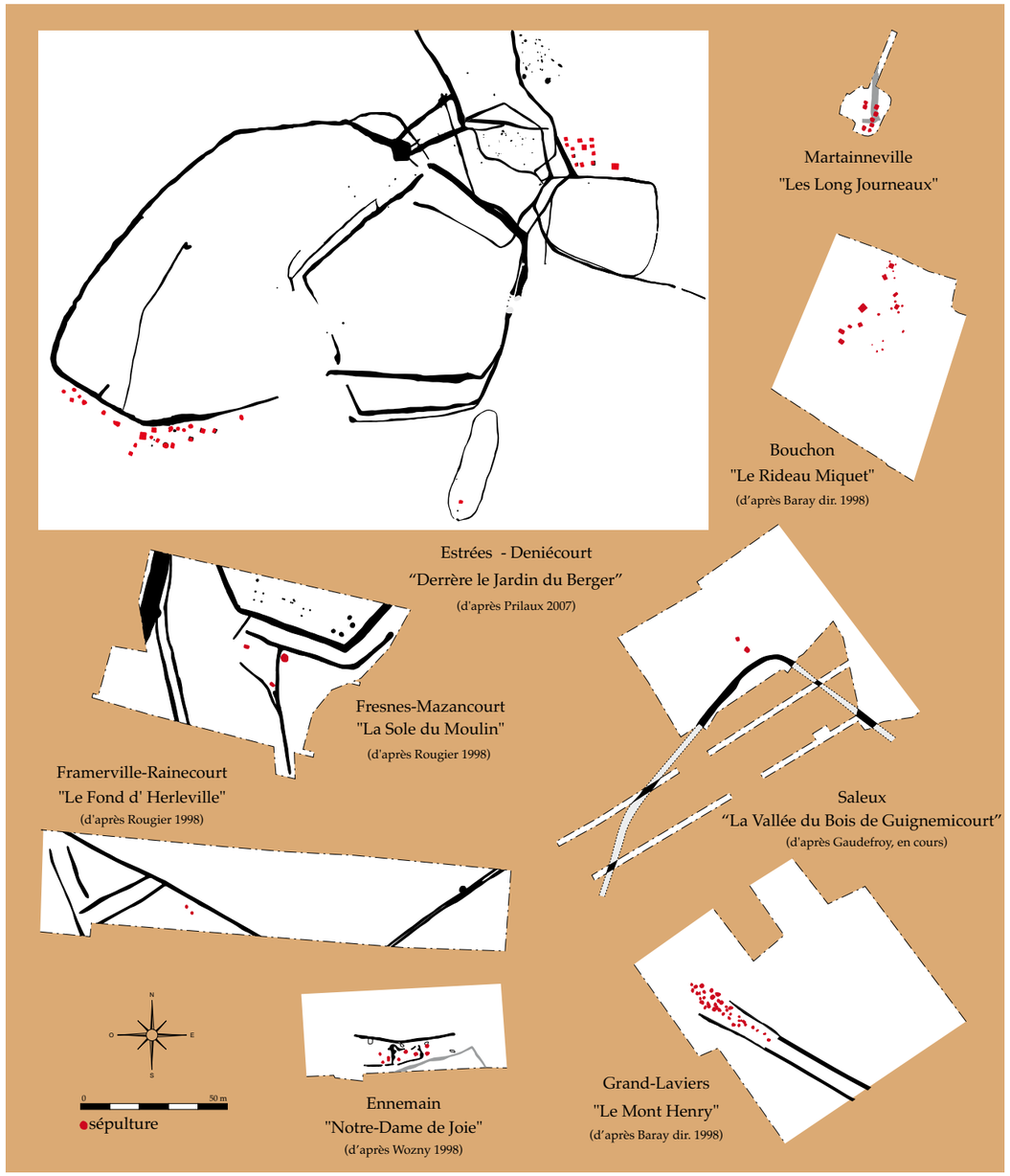

Fig. 10 - Plans de sites ; en gris, structures appartenant assurément à une autre phase chronologique que les tombes). (*d'après les fonds de plan réalisés pour le catalogue de sites par R.* Kaddeche).

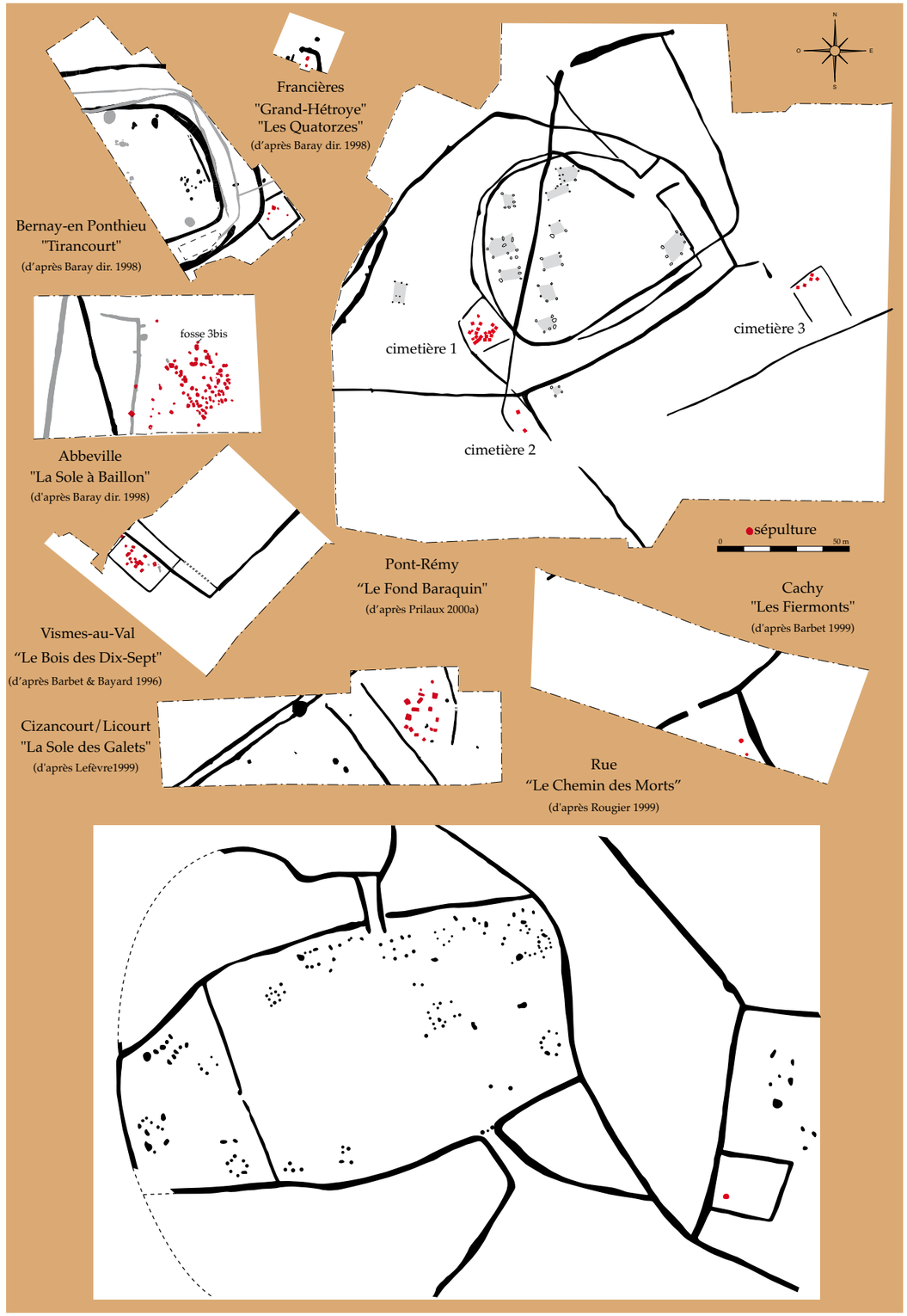

Fig. 11 - Plans de site ; en gris, structures appartenant assurément à une autre phase chronologique que les tombes). (*d'après les fonds de plan réalisés pour le catalogue de sites par R.* Kaddeche).

dans l'attente d'une périodisation fine, soulignons que, dans le cas d'Estrées-Deniécourt, les deux aires principales pourraient avoir été utilisées de façon concomitante.

Au travers des grands décapages hors tracés linéaires de Rue et de Glisy, d'autres configurations apparaissent. D'un côté, à Rue (Rougier 1999, Rougier & Blanquaert 1999), l'enclos à vocation funéraire se trouve à quelque distance de l'enclos d'habitat (fig. 11), inséré dans le système fossoyé qui organise l'espace agro-pastoral autour de cet habitat et, de l'autre, à Glisy, un groupe de tombes non cerné de fossés est situé, relativement loin de l'habitat, en périphérie du système fossoyé (site 1, Gaudefroy 2000).

Les ensembles sépulcraux vus au travers de fenêtres plus restreintes (ex. Cachy, fig. 11 ou Bouillancourt-en-Sery, fig. 12) se rattachent sans doute, pour la plupart, à l'un ou l'autre de ces cas de figures qui relèvent d'un même schéma organisationnel. Leur point commun est le lien spatial existant entre un établissement et un ou, le plus souvent, plusieurs espaces funéraires dont le mode de fonctionnement reste à mieux appréhender. Ces espaces comprennent de 1 à 30 tombes.

Ainsi, les exemples de Bernay-en-Ponthieu sur l'A16 Nord (fig. 11), Fresnes-Mazancourt sur l'A29 Est (fig. 10), Saleux sur l'A29 Ouest (fig. 10) montrent-ils que la configuration, attestée à Pont-Rémy et à Estrées-Deniécourt, de zone(s) funéraire(s), implantées en périphérie immédiate de l'enclos d'habitat, est récurrente.

L'ensemble funéraire de Saint-Sauveur (A16 Nord), enclos enserrant notamment une tombe à caractère aristocratique, n'apparaît pas, quant à lui, directement associé à un habitat (fig. 13). Peut-être est-il à rapprocher des cas de figures de Rue ou de Glisy mais peut-être n'y avait-il pas de lien spatial direct avec une unité environnante. Ce site ne répondrait alors pas au schéma organisationnel

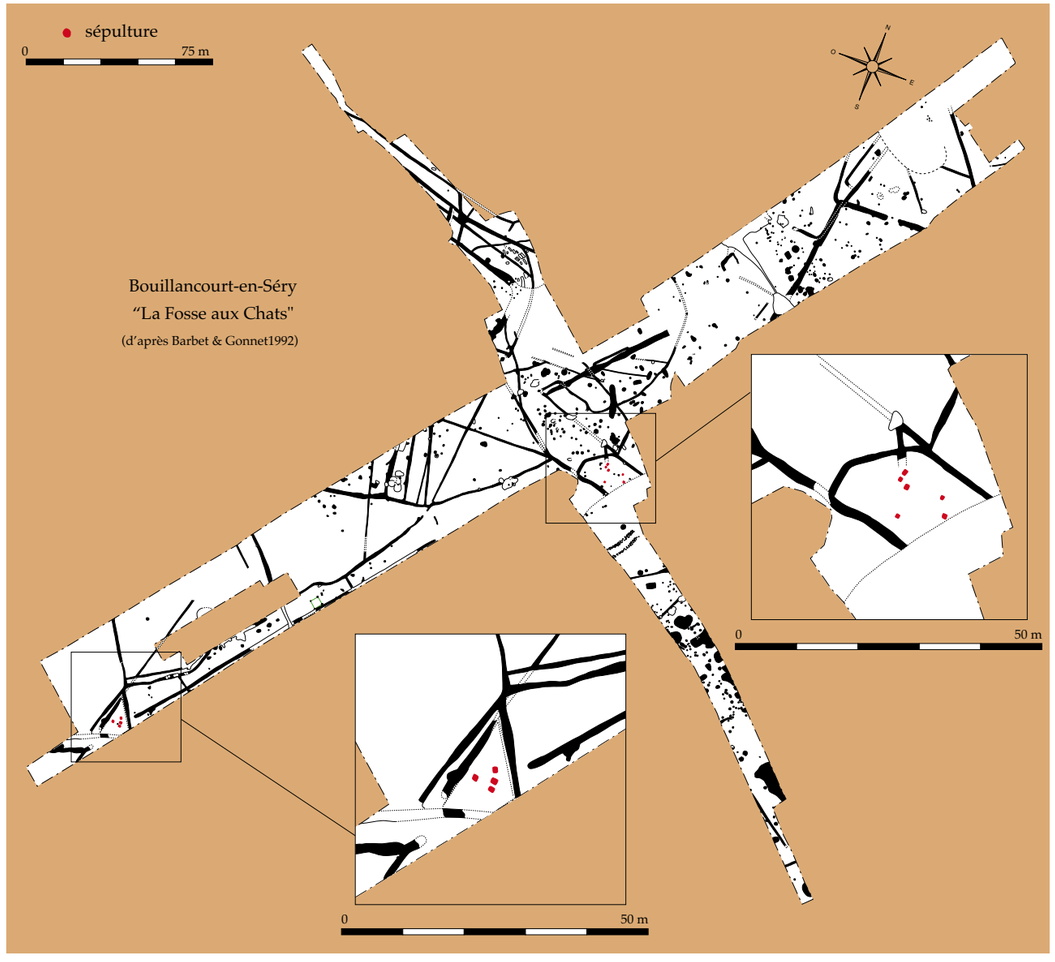

Fig. 12 - Plan de site (*d'après le fond de plan réalisé pour le catalogue de sites par R. Kaddeche*).

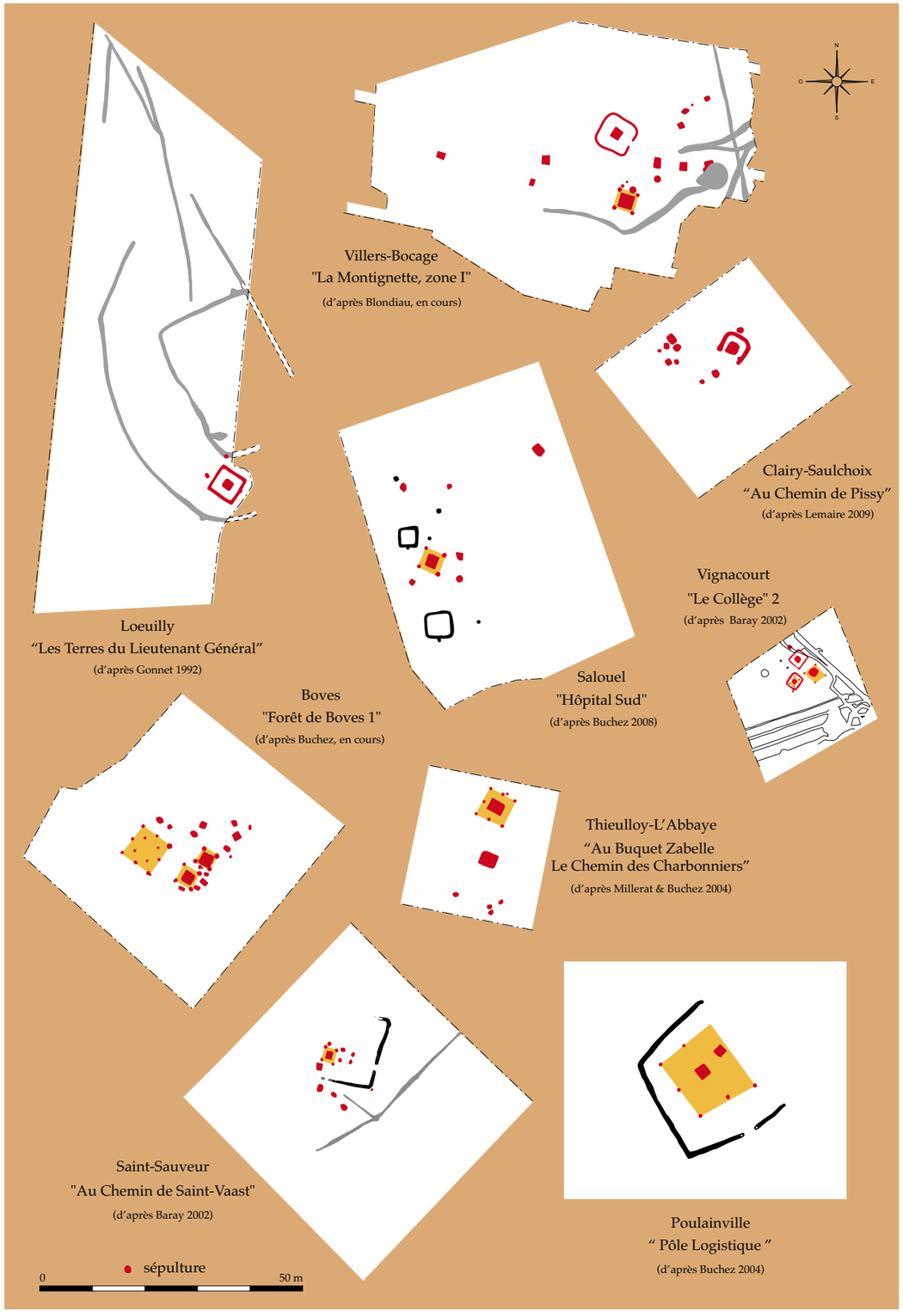

Fig. 13 - Plans de sites ; en gris, structures non datées (*d'après les fonds de plan réalisés pour le catalogue de sites par R. Kaddeche*).

dans lequel un ou plusieurs cimetières sont répartis sur l'assiette d'implantation d'un établissement agricole. La question se pose avec acuité, hors tracé linéaire, pour le site de Poulainville "Pôle Logistique" (fig. 13), grand enclos à caractère aristocratique qui enserre deux tombes surmontées d'un vaste bâtiment et qui se trouve installé en position dominante sur le plateau. Cette implantation pourrait traduire de façon ostentatoire une emprise sur un territoire qui dépasse celui de l'assiette d'un établissement agricole, mais ce type d'interprétation reste conjectural. Ces deux exemples sont datés de La Tène C2. Soulignons que dans le cas du site plus ancien, LT C1, de Tartigny - de même rang que celui de Poulainville ? (*cf. infra*) - le contexte d'implantation n'est pas connu.

À ce jour, aucun des ensembles funéraires fouillés appartenant à La Tène B2-La Tène C1 et présentant une - ou des - tombes monumentales ne peut être rattaché spatialement à une unité d'habitat. C'est sans doute là un simple état de la recherche comme l'indiquent les informations récemment issues d'un diagnostic à Villers-Bretonneux (*cf. infra*). Un problème de reconnaissance des sites d'habitat biaise plus particulièrement notre vision pour ce qui est de La Tène B2. Bien que des enclos fossoyés soient attestés pour cette période (Vermand "Le Champ du Lavoir", Lemaire *et al*. 2000), les mobiliers domestiques proviennent surtout de quelques fosses isolées et éparses (Vignacourt "Au Chemin du Haut Nord", A 16 Nord, Ham "Le Bois à Cailloux", hors tracés linéaires, Buchez ce volume, Barbet & Buchez 2005), apparemment non entourées de fossés, ce qui rappelle les formes d'habitats des périodes précédentes plus difficiles à détecter et à cerner. Si la question de la place des cimetières dans l'occupation des sols comme celle, plus globale, de la structuration des habitats reste donc encore ouverte pour les ensembles fondés à La Tène B, citons cependant l'exemple de Villers-Bretonneux où deux zones funéraires ont été mises en évidence dans les tranchées de sondage, respectivement localisées à 150 m et 350 m d'un enclos livrant du mobilier contemporain (fin La Tène B2/C1, Duvette 2009).

Avec ces 92 tombes (fig. 11), le cimetière d'Abbeville (A16 Nord) pourrait aussi ne pas correspondre à ce schéma organisationnel en petites unités plus ou moins directement associées à l'habitat. Dans ce cas, comme peut-être dans celui des 38 tombes de Grand-Laviers (A16 Nord) réunies dans le même espace (fig. 10), on peut, en effet, douter, cette fois, d'une relation spatiale univoque avec un habitat. L'environnement de ces cimetières nous est inconnu. On suppose simplement qu'un élément remarquable dans la topographie - la présence d'un tumulus de l'âge du Bronze - a pu jouer un rôle dans le choix du lieu à Abbeville, les mêmes critères ayant peut-être déjà guidé les populations du Ve siècle pour l'inhumation d'un « guerrier » (*cf.* Buchez ce volume). Bien que l'on manque de données sur les sites contemporains environnants, l'hypothèse a été avancée d'un cimetière communautaire en relation avec plusieurs habitats et regroupant des individus de différentes strates de la société comme l'indique la variété des dépôts funéraires et la présence d'une tombe à arme (Baray 1997b, Baray dir. 1998). Pour certains auteurs, des cimetières de régions voisines tel que celui de Bois Guillaume "Les Bocquets" en Haute-Normandie, qui compte 70 tombes et couvre environ un siècle et demi (soit La Tène C2 et la Tène D1), constituent cependant encore « des ensembles compatibles avec le fonctionnement d'un groupe humain installé dans un contexte d'exploitation agricole » (Merleau 2002, p. 305). Or, en première approche, et là aussi dans l'attente d'une périodisation fine, les 92 tombes d'Abbeville seraient à répartir sur une encore plus longue durée, le cimetière étant en fonction de La Tène C1 à La Tène D2. Rappelons aussi que, tous secteurs confondus, les sites de Pont-Rémy et d'Estrées-Deniécourt comptent 37 tombes soit autant que le cimetière de Grand-Laviers (tab. IV).

Les 92 tombes regroupées à Abbeville renvoient peut-être, néanmoins, à un mode de recrutement différencié que cela trahisse une organisation communautaire ou soit le reflet de l'accès d'un plus grand nombre au cimetière. Il pourrait s'agir d'une particularité micro-régionale - littorale - qui trouve un écho vers le sud en Normandie (Bois Guillaume "Les Bocquets") et, vers le nord, à La Calloterie "La Fontaine aux Linottes". Ce cimetière fouillé sur la partie de l'A16 qui traverse le Pas-de-Calais rassemble plus de 50 tombes situées entre la charnière C1/C2 à la charnière C2/D1(Blancquaert & Desfossés 1998).

STRUCTURATION ET CONSTITUANTES

Certains espaces funéraires sont cernés par des fossés, d'autres non (tab. V et fig. 10 à 13).

Des cas d'espaces funéraires partiellement enclos, apparemment ouverts d'un côté, existent (Saint-Sauveur sur l'A16 Nord, Poulainville, hors tracé autoroutier, fig. 13) que l'on verrait bien adossé à des délimitations majeures de l'organisation spatiale de l'époque - haies, rideaux d'arbres - comme d'autres sont adossés à l'enclos d'habitat (zone 1 de Pont-Rémy, Rue, et Bernay-en-Ponthieu, fig. 11), dans la mesure où une entrée est aménagée dans la partie fossoyée. Dans le cas du site de Saint-Sauveur et de ses fossés peu profonds, un phénomène d'érosion peut être évoqué pour expliquer l'absence de limites fossoyées d'un côté du cimetière. Dans le cas de Poulainville, les fossés sont conservés sur une bonne profondeur : l'explication ne vaut donc que si l'on restitue une topographie d'origine présentant un dénivelé aujourd'hui disparu.

	commune	lieu-dit	fondation	enclos curviligne	enclos quadrangulaire	enclos autre	chemin	fossé	effets de limite	absence de limite/effet de limite	tombe mon/aristo centrale	monument	espace vide central	orientation angles aux points cardinaux ?
HT	Méaulte	"plate-forme industrielle" site 4	LTB2	?					X				X	
A16s	Loeuilly	"les Terres du Lieutenant Général"	LTB2	?										tombe avec enclos/tranchée de fondation
HT	Villers-Bocage	"La Montignette" I	LTB2	?							X			deux tombes avec monument
Gazod	Villers-les-Royes	"Les longs Champs"	LTC1-LTC2	?										
HT	Villers-Bocage	"La Montignette" III	LTC2	?										une tombe sur les deux
HT	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger"" tombe isolée"	?	X										
A16n	Francières	"Grand Hétroye"-"Les Quatorzes"	LTD1 ?	?										
A16n	Pont-Rémy	(cimetière 1)	(LTC1)-LTC2		X									enclos (bords des fosses sépulcrales non lisible)
A16n	Bernay-en-Ponthieu	"Tirancourt"	(LTC1)-LTC2		X									enclos
HT	Poulainville	"Pôle Logistique" 1	LTC2		X									enclos/monument/tombes
A28	Vismes-au-Val	"Le Bois des Dix Sept"	(LTC2)-LTD1		?									enclos et majorité des tombes
A16n	Saint-Sauveur	"Au Chemin de Saint-Vaast"	(LTC2)-LTD1		X									enclos et tombe principale ("aristocratique")
HT	Rue	"Le Chemin des Morts"	LTD1		X									
A16n	Pont-Rémy	(cimetière 3)	?		X									enclos (bords des fosses sépulcrales non lisible)
A29e	Cachy	"Les Fiermonts"	LTD1?		?									
A29e	Fresnes-Mazancourt	" La Sole du Moulin "	LTC1			X								enclos ?
A28	Bouillancourt-en-Séry	"La Fosse aux Chats"	LTC2-LTD1			X								
A29e	Cizancourt, Licourt	"La Sole des Galets "	LTD1			X							X	
A16n	Grand-Laviers	"Le Mont-Henry"	LTC1				?							
HT	Saint-en-Amiénois	"Route de Cottenchy"	LTD1				?							
A16n	Bettencourt-Saint-Ouen	"Bois de Bettencourt"	LTD2b-GR1				?							
A16n	Pont-Rémy	(cimetière 2)	LTC1					X						
A29e	Ennemain	"Notre-Dame de Joie"	LTC1					X						
HT	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" sud	LTC2					X						
A29o	Saleux	"La Vallée du Bois de Guignemicourt"	LTD1					X						
HT	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" nord	?					X					X	
HT	Glisy	"Terre de la Ville" 2	LTD1											
HT	Villers-Bocage	"La Montignette" I-III	LTD1 ?					X						
Gazod	Marcelcave	"Le Chemin d'Ignaucourt"	LTD1					X						majorité des tombes
A29e	Framerville-Rainecourt	" Le Fond d'Herleville"	LTD1					X						
A29o	Vraignes-les-Hornoy	"Bois de Vraignes"	LTD1					?						
A16n	Sailly-Flibeaucourt	"Voie de Port"	LTD2					X						
A16n	Abbeville	"La Sole à Baillon"	LTC1						X				X	ensemble du site
HT	Boves	"La Forêt de Boves 1"	LTB2						?		X	X		grandes tombes/majorité des tombes et bâtiment
A16n	Bouchon	"Le Rideau Miquet"	(LTC1)-LTC2						X					grandes tombes avec monument
rocade	Dury	"Le Camp Rolland"	LTC1						X					
HT	Glisy	"Terre de la Ville" 1	LTC1/LTC2						?	?				
A29o	Thieulloy-L'Abbaye	"Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"	LTB1-début LTB2							X				deux grandes tombes dont une avec monument
A29e	Soyecourt	" La Sole des Tombeaux "	LTB							?				
HT	Saint-Martin-le-Nœud	"Au Chemin de la couture"	LTB2							X				
A29o	Clairy-Saulchoix	"Au Chemin de Pissy"	LB2							X				tombe à enclos
A29e	Gentelles	"Le Bois de Tronville"	LTB2							X				
A29e	Beauvois-en-Vermandois	"Le Pied de Bœuf"	LTB2-LTC1							X				
A16s	Auteuil	"Le Moulin"	LTB2							?				tombe
A16s	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTB2							X				
A16s	Fransures	"Les Longuets-Les Corroyeurs"	?							?				
A29e	Athies	" Le Chemin de Croix"	LTC1?							X				
A16n	Vignacourt	"Le Collège"	LTC1							X				tombes
A16n	Noyelles-sur-Mer	"Le Côte des Fossés aux Renard"	LTC ?							X				
HT	Allones	"Zac de Ther"	LTB2-LTC1							X				majorité des tombes
HT	Salouel	"Hôpital Sud"	LTC1							X				tombe avec monument
A16s	Allonne/Saint Sulpice	"Le Chaussée de la Reine Blanche"	LTC2-LTD1							?				
A16s	Villers-Vicomte	"La Rozières"	LTD1							X				tombes
A16s	Noirémont	"Beaufort - La Coignée"	LTD							X				
A29o	Pont-de-Metz	"La Ferme aux Mouches"1	GR précoce							X				
A16n	Saint-Vaast-en-Chaussée	"Le Chemin du Marais"	LTB2	pas de données										
HT	Saint-en-Amiénois	"Derrière le Jardin de Mr Delahaye"	LTB2	pas de données										
voirie	Méaulte	"plate-forme industrielle" site 8	LTB2	pas de données										
A28	Martainneville	"Les Longs Journaux"	LTD1	pas de données										tombes (en rangées)

en rouge : cimetière avec tombe(s) dite à caractère aristocratique

Tab. V - Les éléments de structuration des cimetières.

En l'absence de fossé, l'organisation du cimetière trahie néanmoins parfois l'existence de limites, axes rectilignes en-deçà desquels les tombes paraissent contraintes. Ces limites sont perceptibles d'un côté du cimetière (Bouchon, A16 Nord, fig. 10, Dury, rocade sud) ou sur plusieurs de ses côtés (Abbeville, A16 Nord, fig. 11, Méaulte "Plate-forme industrielle, site 4", hors tracés linéaires[12]). La disposition des sépultures de Bouchon (fig. 10) qui n'est pas sans rappeler celles du cimetière sud d'Estrées-Deniécourt qui s'alignent le long d'un fossé d'enclos (fig. 10). On peut aussi comparer ces organisations linéaires à la configuration de Grand-Laviers, sur l'A16 Nord, où les sépultures sont comprises entre deux fossés dont la contemporanéité n'est cependant pas assurée (fig. 9). Les sépultures de Ham (hors tracés autoroutiers, Barbet & Buchez 2005) forment une bande étroite sans que, dans ce cas, aucun fossé n'ait été décelé. L'intérêt du site de Grand-Laviers est de poser, pour ces configurations de cimetières qui paraissent s'étirer le long d'une limite matérialisée ou non, la question de la relation entre zones funéraires et axes de circulation dans la topographie de l'époque. Le cimetière de Grand-Laviers pourrait avoir été installé à l'extrémité d'un chemin. Ainsi à Bettencourt-Saint-Ouen,

12 - Rapport en cours. Les informations issues des sites récemment fouillés sur la plate-forme industrielle de Méaulte ne sont que ponctuellement prises en compte dans la présente synthèse.

deux sépultures à incinérations présumées sont localisées entre les fossés bordiers qui encadrent le chemin aboutissant à l'enclos d'habitat. Toutefois, un simple développement linéaire des cimetières pourrait aussi expliquer ces configurations étirées. L'hypothèse ne tient pas à Grand-Laviers, si l'on suit les résultats du phasage réalisé par les fouilleurs. Ailleurs, lorsque des différences chronoculturelles sont sensibles et qu'un phasage est possible, c'est aussi une évolution plus nucléaire que linéaire des cimetières qui transparaît, comme à Oroër, sur l'A16 Sud (fig. 14), ou, sur la zone 1 de Villers-Bocage[13], hors tracé linéaire.

Les sites d'Abbeville (A16 Nord) et 4 de Méaulte présentent des similitudes qui renvoient à d'autres questionnements. Les tombes s'inscrivent à chaque fois dans des espaces quadrangulaires bien que celui-ci ait été outrepassé, à Abbeville, par un petit nombre de structures (fig. 11). À Méaulte, cet espace quadrangulaire est compris dans une parcelle bien plus vaste délimitée par des fossés aux tracés curvilignes, mais on peut s'interroger sur la stricte contemporanéité de ces fossés. Au moins l'une des tombes est postérieure au fossé et recoupe son comblement. On note aussi - et surtout, dans ce cas - l'existence d'un espace central autour duquel semble s'organiser les tombes. Un tel espace vide est également perceptible à Abbeville, voire à Cizancourt (A29 Est, fig. 11), ou encore dans le cas du cimetière nord d'Estrées-Deniécourt (fig. 10). Le site LT B2-C1 de Boves 1 (fig. 13), de même qu'un autre site de Méaulte ("Plate-forme industrielle, 2/12") daté de La Tène C-D1, offre peut-être un début d'explication pour tout ou partie de ces plans « ramassés » autour d'un espace vide : dans les deux cas, les tombes sont distribuées en périphérie d'un bâtiment sur poteaux à plan centré que l'on peut considérer comme un édifice cultuel (*cf. infra*.). En d'autres termes, certains plans témoigneraient peut-être plus - ou tout autant - d'un phénomène de polarisation, en rapport avec l'existence d'un bâtiment ou d'un espace réservé (à une tombe ?, à un aménagement autre ou à une activité ?), que de contraintes extérieures.

Des petits « enclos » vides qui rappellent par leur morphologie et leur dimension les fossés délimitatifs ou tranchées de fondation habituellement associés à une tombe sont parfois répertoriés (Salouel, Tartigny, *cf. infra*). Dans l'Aisne, ils ont été interprétés comme des espaces réservés non utilisés dans la mesure où comme les « enclos » comportant une tombe, ils servent de points d'ancrage aux autres sépultures qui sont disposées autour d'eux (Pommepuy *et al.* 2000). Ici ou là, certaines anomalies observées dans le développement des cimetières pourraient aisément s'expliquer par cette notion d'espace réservé, comme à Boves (secteur 1) par exemple, où certaines des sépultures entourant la tombe principale apparaissent, pour autant que notre perception de la chronologie des événements soit juste, légèrement plus anciennes.

Quoi qu'il en soit, en l'état actuel de la documentation, il semble que la délimitation de l'espace funéraire au moyen de fossés soit loin d'être systématique à La Tène B2-C1 et se développe à La Tène C2-D1 (tab. V), quels que soit les tracés et donc, les secteurs géographiques, considérés.

Les exemples d'enclos curviligne La Tène B2 de Meaulte (site 4, *cf. supra*) et Villers-Bocage (site 1, fig. 13), hors tracé linéaire, comme celui de Lœuilly sur A16 Sud (fig. 13) restent sujets à caution. Comme on l'a vu, la contemporanéité cimetière/enclos reste hypothétique à Méaulte ; la même question se pose à Villers-Bocage et à Lœuilly.

Pour autant que l'on puisse en juger à partir des surfaces réduites décapées sur les tracés linéaires, les enclos funéraires sont parfois constitués d'un ou deux fossés qui viennent s'insérer dans le parcellaire général et subdiviser l'une des parcelles (Cizancourt, A29 Est, fig. 11).

Les enclos quadrangulaires apparaissent à La Tène C2 (tab. V), en rapport ou non avec une tombe privilégiée (éventuellement à Vismes-au-Val sur l'A28[14], assurément à Saint-Sauveur, Bernay-en-Ponthieu, Pont-Rémy, zones 1 et 3, sur l'A16 Nord et à Poulainville 1, hors tracé linéaire, fig. 11 et 13). L'hypothèse communément admise que le creusement de l'enclos est lié à l'implantation d'une tombe privilégiée - ou au choix d'un emplacement réservé en vue de son implantation (*cf. supra*) ? - autour de laquelle viennent se greffer les autres sépultures vaut notamment pour les sites de Saint-Sauveur sur l'A16 Nord et de Poulainville 1 (hors tracé linéaire). Elle repose sur la position centrale d'une tombe monumentale et/ou située dans l'axe de l'entrée qui se démarque aussi par les mobiliers spécifiques qu'elle recèle (ustensiles liés au feu, *cf. infra*). On observe une certaine systématique dans l'orientation de ces enclos quadrangulaires picards : elle suit celle de la tombe, et du monument qui la surmonte quand monument il y a (tab. V). Les angles des quadrilatères sont orientés par rapport aux points cardinaux, situation que l'on retrouve pour ce qui est de la majorité des tombes monumentales (*cf. infra*), dès leur apparition à La Tène B1 (Thieulloy-l'Abbaye, A29 Est) et, également, pour les deux bâtiments sur poteaux de Boves et

13 - Étude en cours, Lydie Blondiau.

14 - La contemporanéité entre le cimetière et l'enclos n'est pas assurée : dans la mesure où l'on ne trouve pas de tombe au-delà d'un fossé qui recoupe ou est recoupé par l'enclos, l'espace funéraire paraît limité par ce fossé et non par l'enclos (fig. 11).

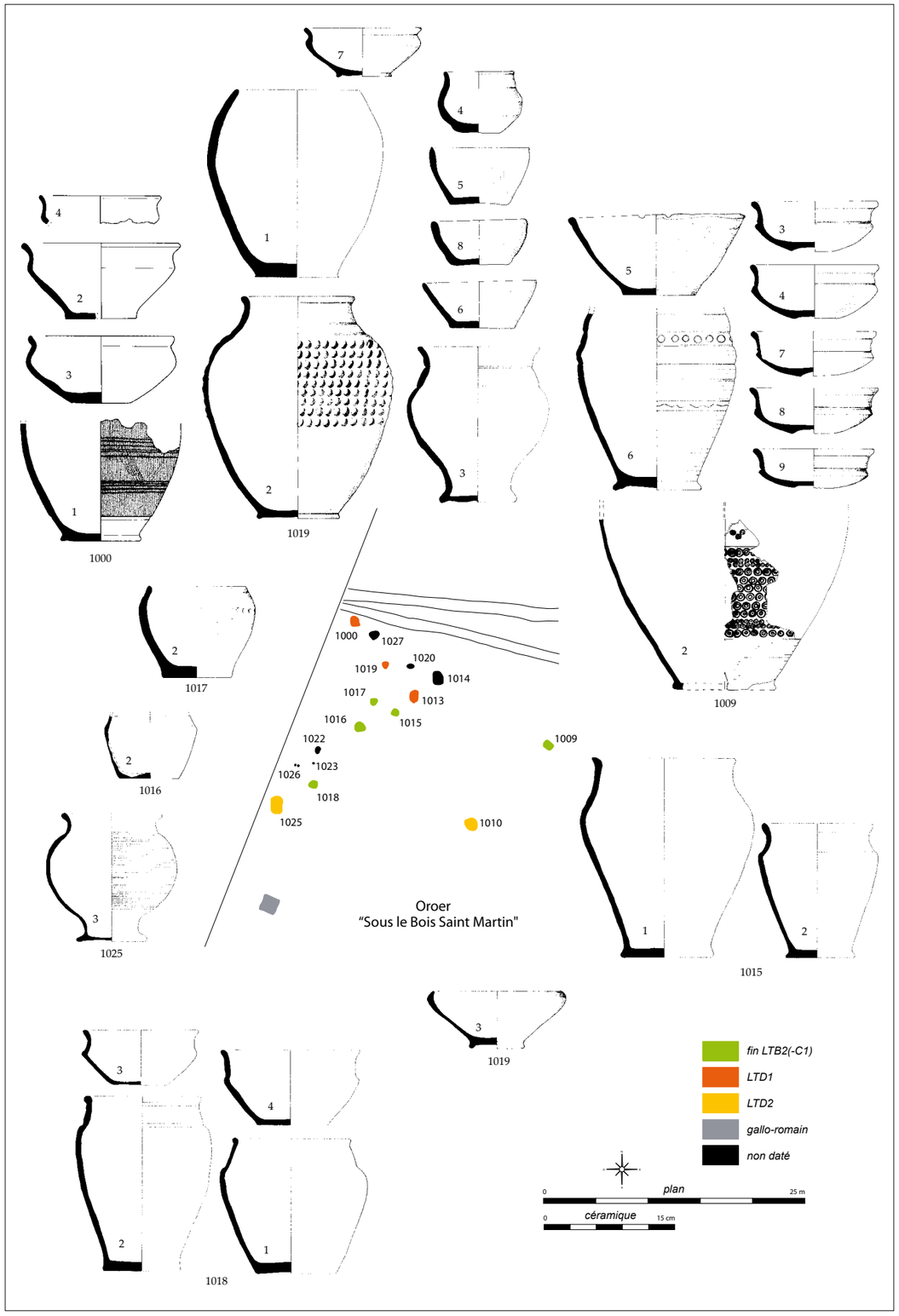

Fig. 14 - Oroër "Sous le Bois SaintMartin", A16 Sud, proposition de phasage.

Méaulte précédemment évoqués, ou, encore, dans l'organisation générale du cimetière d'Abbeville (fig. 11).

En l'état actuel de la documentation, le vaste enclos allongé à extrémités courbes d'Estrées-Deniécourt (fig. 9) apparaît comme un cas unique à l'échelle de l'Ouest de la Picardie. La seule tombe qu'il renferme ne présente pas de caractéristiques pouvant être mise en relation avec un statut particulier.

Une compartimentation de l'espace funéraire au moyen de fossés n'est évoquée qu'à Ennemain (A29 Est) et, encore, ne s'agit-il pas d'un exemple totalement convainquant en raison de la fugacité des traces observées (fig. 10).

En présence d'un enclos fossoyé, on note parfois l'existence de tombes situées à l'extérieur de celui-ci (éventuellement Vismes-au-Val[15], A28, assurément à Saint-Sauveur, A16 Nord, fig. 11 et 13), schéma que l'on retrouve peut-être, sur les sites sans délimitation tangible : une ou quelques tombes apparaissent alors implantées à l'écart du groupe principal (Abbeville, A16 Nord, Salouel, hors tracés linéaires, fig. 11 et 13).

Au-delà de ces dispositions où deux ensembles - sans que l'on puisse véritablement parler de noyau différenciés - tendent à se distinguer, on n'observe pas de regroupements clairs. En revanche, des espaces vides rectilignes plus ou moins réguliers ressortent des plans, qu'il s'agisse de grands ensembles comme celui d'Abbeville ou de cimetières de taille plus modeste où les tombes apparaissent organisées « en rangées » (Martainneville, A28, fig. 10, et cimetière Nord d'Estrée-Deniecourt, TGV, fig. 10, Villers-les-Royes, gazoduc, Buchez & Dumont 1996). Ils évoquent l'existence de cheminements induisant une signalisation des tombes en surface. De fait, le taux de recoupement est infime. Le phénomène n'est attesté que par un unique cas à Vismes-au-Val et à Ennemain, petits cimetières dont l'utilisation est relativement restreinte dans le temps. Il est plus important à Abbeville où l'espace funéraire n'est guère plus vaste que celui de Vismes-au-Val pour un nombre de tombes bien plus conséquent, sans doute du fait d'une utilisation à long terme. Si certains cas peuvent relever d'une volonté de rapprochement, on retiendra, comme exemple de recoupement pouvant être fortuit et dû à l'effacement de toute signalisation, celui de la tombe LT D de Boves 1 qui s'implante au moins un siècle plus tard sur une tombe de La Tène B2.

Au travers de cet exemple, c'est aussi la perduration à long terme de la vocation funéraire du lieu qui transparaît et la dimension cultuelle attachée au cimetière qui se pose. À Clairy-Saulchoix (A29 Ouest) ou encore à Oroër (A16 Sud), des tombes de La Tène D1, et D2 à Oroër, sont signalées sur des cimetières fondés à La Tène B2 (tab. I). Si dans ces deux exemples, les phases intermédiaires ont pu échapper à la fouille du fait d'un décapage restreint, ce n'est pas le cas à Boves (tab. II). Sur ce site comme à Méaulte site 2/12 pour une période plus récente (fondation LT C1 ?), le cimetière paraît s'organiser par rapport à une construction à plan centré et à possible péristyle que l'on est tenté de regarder comme un bâtiment à vocation cultuelle (fig. 13). Ces nécropoles paraissent connaître une utilisation de longue durée. Les cimetières sont-ils donc à considérer comme des « lieux de culte, funéraires et certainement provisoires, pendants modestes - ne leur faisant aucunement concurrence - des grands sanctuaires publics » (Bruneaux 1998, p. 264) ? Lieux de culte très certainement, provisoires, peut-être pas.

Bien que préservées sur une certaine profondeur, certaines des fosses répertoriées au sein des cimetières ne contiennent pas d'ossements mais seulement du mobilier (Thieulloy-l'Abbaye, Boves, Salouel, Saint-Martin-le-Nœud, Allonville), voire aucun vestige tangible (Abbeville, Thieulloy-l'Abbaye, Salouel). On a voulu leur attribuer un caractère votif. Encore faudrait-il cependant pouvoir définitivement exclure d'autres hypothèses telles que celles du cénotaphe ou de l'inhumation dont les os se sont dissous. Il s'avère que les fosses d'apparence funéraire ne sont guère observées que dans les cimetières de La Tène B-C1, seule période pendant laquelle les inhumations d'enfant sont attestées (*cf. infra*). L'un des exemples de Boves montre que ni la forme de la fosse, de petites dimensions et presque carrée dans ce cas, ni la répartition du mobilier qui occupe ici une bonne moitié de l'espace, ne sont des critères fiables pour différencier une tombe à incinération d'une tombe à inhumation en l'absence d'ossements conservés (fig. 15). Si la question de la conservation des ossements non brûlés se pose avec une particulière acuité dans les contextes sédimentaires limoneux et acides, elle est aussi d'actualité pour les os les plus fragiles en contexte crayeux. Toujours à Boves, dans ce type de contexte, une fosse ne contenait plus qu'un fragment d'os long non brûlé, trop petit pour être identifié. L'une des structures sans ossement de Thieulloy-l'Abbaye (A29 Ouest) renfermait 2 vases et un anneau en bronze de 5 cm de diamètre, ou possible bracelet d'enfant. Une des petites fosses anciennement fouillées à Allonville comprenait aussi un anneau en bronze. Ses dimensions ne sont pas connues.

La dimension votive est plus évidente dans le cas des dispositifs mis au jour à Estrées-Deniécourt et interprétés comme des conduits à libation (Prilaux 2007). À trois reprises, ont été identifiées sur ce site,

15 - *Cf* note précédente.

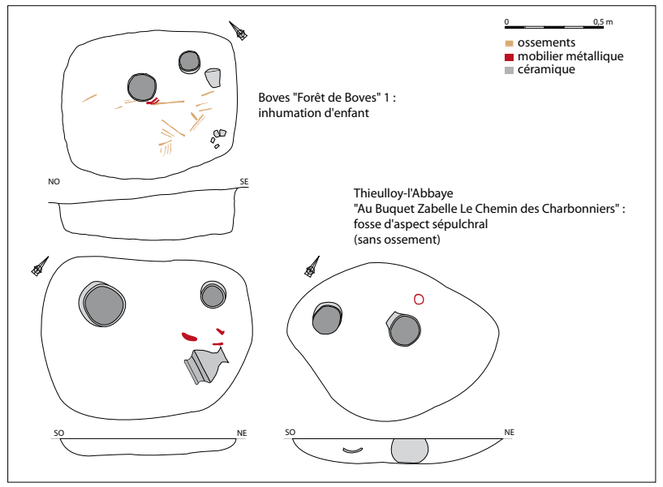

Fig. 15 - Comparaison entre les plans des fosses d'aspect sépulcral de Thieulloy-l'Abbaye "Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers" (A29 Ouest) et l'inhumation d'enfant de Boves "Forêt de Boves" (hors tracé linéaire).

des creusements réalisés après colmatage des fosses qui, par deux fois, aboutissent au niveau des restes osseux incinérés déposés dans la tombe et, dans un cas, débouche directement dans un vase. Ces creusements sont colmatés par un apport limoneux riche en inclusions charbonneuses qui comprend quelques esquilles osseuses brûlées, humaines dans un cas au moins. Vingt-trois tombes livrent par ailleurs des pièces de bois, de section rectangulaire, évidées, appointées et munies d'un couvercle pour les mieux conservées d'entre elles (5 cas), placées plus ou moins verticalement dans la fosse, de façon là aussi à atteindre le dépôt osseux. Il est tentant de rapprocher ces éléments de certaines cérémonies connues pour l'antiquité grecque et romaine, plutôt en rapport avec des peuples orientaux (nourriture répandue sur la tombe, aliments ou nouveaux restes incinérés introduits dans la tombe par l'intermédiaire de conduits). *On retrouve peut-être aussi là des gestes hérités de pratiques célébrées sur les sanctuaires où le culte de la mort semble être particulièrement adressé aux divinités souterraines* (Prilaux 2007, p. 63). Quoiqu'il en soit, si 63 % des tombes d'Estrées-Deniécourt qui datent essentiellement de La Tène C2-D1 comportent de tels dispositifs, ceux-ci ne sont que rarement répertoriés ailleurs. En dehors d'un autre cas dans une région limitrophe, à Dainville Achicourt (Pas-de-Calais, tombes 2007), on notera l'existence d'un long élément de bois « carbonisé » plus difficile à interpréter dans l'une des tombes de Marcelcave (LTD1, Buchez *et al*. 1997). Doit-on évoquer un phénomène de conservation préférentielle, éventuellement liée à un mode de traitement particulier des bois sur le site d'Estrées-Deniécourt ou des pratiques locales témoignant d'échanges avec d'autres peuples et d'une certaine diversité/mixité culturelle ?

LES TOMBES, TENDANCES GÉNÉRALES ET VARIABILITÉS

LES AMÉNAGEMENTS DE SURFACES

Signalétique

Compte tenu de la faible profondeur de la plupart des fosses funéraires, quand bien même la bonne préservation des vestiges avoisinants n'est guère en faveur avec l'hypothèse d'une érosion massive (Beauvois-en-Vermandois, A29 Est), il faut envisager que les tombes étaient, pour nombre d'entre elles, des implantations de sub-surface pouvant éventuellement émerger du sol (Baray dir. 1998). L'hypothèse de l'existence de tertres les recouvrant découle de cette constatation et de quelques observations ponctuelles. À Vignacourt (A16 Nord), un monticule de sédiment était encore visible au-dessus de la fosse. L'analyse des processus de remplissage des fosses sépulcrales les plus profondes permet parfois, selon le schéma proposé à Marcelcave sur le Gazoduc (Buchez *et al.* 1997), d'entériner l'hypothèse de tertres venant, à terme, suite à la décomposition du système de couverture la protégeant, colmater la chambre funéraire (Cizancourt, Cammas dans Lefevre 1999).

L'existence d'une signalétique autre (mat, stèle) a aussi été évoquée (Baray dir. 1998) pour les exemples de creusements verticaux venus transpercer les fosses postérieurement à leur colmatage (Vignacourt, A16 Nord, Méaulte site 4, Allonville ?, hors tracés linéaires). À Vignacourt, on note la présence de blocs de silex (calage ?) à la base du creusement. Force est de constater que ces exemples concernent toujours des tombes qui comportent un aménagement périphérique (trous de poteau, fossé, ou tranchée de fondation, tab. VI). On peut donc envisager que ces trous de poteau - s'il s'agit bien de cela - sont structurellement liés à une architecture de surface dont témoignent les aménagements périphériques (*cf. infra*). Rappelons toutefois que de tels sur-creusements peuvent aussi être rapprochés des cas de conduit à libation répertoriés à Estrées-Deniécourt (*cf. supra*).

D'indubitables trous de poteau sont associés aux aménagements linéaires fossoyés de Salouel (et de Méaulte dans un cas au moins ?). Ils sont localisés non plus au centre de la tombe mais à l'extérieur de l'aménagement linéaire, à mi-distance de l'un des côtés et entre 2 m et 5 m de celui-ci (Buchez 2008).

Des trous de poteau apparemment isolés sont

	Site/tombe n°	datation	type		dimensions	m²	Dispositif et/ou Mobilier spécifiques	Nombre de vases
A29o	Thieulloy-L'Abbaye 1	LTB1	7 poteaux		5 m de côté	25	Torque	18
HT	Boves 1/15	LTB2	4 poteaux		3 m de côté	9	*Autel/foyer*	7
HT	Villers-Bocage I 9	LTB2	Enclos ouvert		7,10 x 6,20 m	40		6
A29e	Clairy-Saulchoix 15	LTB2	Enclos ouvert		4 x 4 m	16		6
HT	Allonville 3	LTB2	Tranchée/fossé	+ TP central	6 m de côté	36		19
HT	Meaulte 8/D3004 ?	LTB2	? (2 poteaux reconnus)		?			7
HT	Meaulte 4/84	LTB2 ?	4 poteaux		5 x 5 m	25		11
HT	Meaulte 4/203	LTB2	4 poteaux		6 x 5,50 m	33		7
HT	Meaulte 4/204	LTB2	4 poteaux	+ TP central	5 x 5,50 m	28		18
HT	Meaulte 4/220	LTB2-LTC1?	Tranchée/fossé		4,50 m x 5 m	20		3
HT	Meaulte 4/205		Tranchée/fossé		9 x 8 m	54		7
HT	Meaulte 4/209	LTB2	4 poteaux	+ TP central	5 x 5 m	25		12
HT	Meaulte 4/202		4 poteaux	+ tranchée de fondation superposée	?			3-4 v
A16s	Loeuilly	LTB2-LTC1 ?	Tranchée/fossé	(intérieur fosse non documenté)	env. 5 m de côté	25		7
HT	Villers-Bocage I 7	LTC1	4 poteaux	+ 4 poteaux internes	3,60 m de côté	*13*	*Autel/foyer*	5
HT	Boves 1/28	LTC1	4 poteaux		3,50 m de côté	*12*	*Autel/foyer ?*	8
HT	Salouel 4	LTC1 ?	Tranchée/fossé	(à appendice)	4 m de côté	16		
HT	Salouel 6	LTC1 ?	Tranchée/fossé	(à appendice)	5/5,50 m de côté	27		
HT	Salouel 18	LTC1	4 poteaux		4,50 m de côté	*20*	*Autel/foyer*	9
A16n	Vignacourt 100	LTC1	Tranchée/fossé	+ TP central	5 x 4 m	20		5
A16n	Vignacourt 114	LTC1	4 poteaux		5/4 m de côté	20		
A16n	Vignacourt 120	LTC1	4 poteaux	+ tranchée de fondation/fossé continu à appendice	3 x 2 m et 4,50 x 4 m	6 et 18		
ancien	Tartigny A	LTC1 ?	Tranchée/fossé		6,20 m de côté	38		
-	Tartigny B	LTC1 ?	Tranchée/fossé		(6,20 m)			
-	Tartigny 1	LTC1	4 poteaux	+ enclos	7,80 m de coté et +de 10 m de côté	78 et 100	Bronze ?	Plus de 7
-	Tartigny 4	LTC1	4 poteaux		4,50 m de côté	20		10
-	Tartigny 5	LTC1	4 poteaux		4,40 m de côté	19		13
A16n	Bouchon 15	LTC1-LTC2	4 poteaux		2,45 x 2,05 m	5	Landiers, crémaillère, outils	9
A16n	Bouchon 1	LTC2	4 poteaux		2,70 m de côté	7	Landiers, chaudron, sceau	4
A16n	Bouchon 25	LTC2	4 poteaux		2,50 x 2,10 m	5	Harnachement	5
HT	Poulainville 1/ 641-642	LTC2	6/8 poteaux	+ enclos	12,40 m de côté et 20 m x 21,50/17 m	150 et 200	Landiers (641)	8
A16n	Saint-Sauveur 2015	LTC2-LTD1	4 poteaux		2,70 x 2,20 m	6	Chaudron, crémaillère	5

Tab. VI - Les aménagements de surface (tombes monumentales). En rouge : tombes dites à caractère aristocratiques. (LT C1 ? : structure non datée de façon intrinsèque).

aussi répertoriés (Bouchon, A16 Nord, Boves site 1, hors tracés linéaires par exemple) qui peuvent relever d'une signalétique en rapport non plus avec la tombe ou un aménagement particulier mais avec le lieu funéraire dans son ensemble.

Enclos et constructions

Outre le tertre, deux autres formes d'aménagements de surface se distinguent en association avec certaines tombes, généralement les plus grandes et les mieux dotées. Celles-ci sont entourées d'un « fossé » ou de trous de poteau, voire des deux (tab. VI, fig. 13). Les cimetières comportent aussi des aménagements de surface du même type qui ne sont pas associés à une tombe.

Les aménagements linéaires fossoyés sont des structures quadrangulaires (carré à sub-carré) de petites dimensions dont l'emprise au sol est légèrement plus grande que la tombe et dont les côtés sont rectilignes ou légèrement arqués (Vignacourt, Lœuilly, Clairy-Saulchoix, Méaulte, Allonville). Les plans des deux exemples de Salouel et de Tartigny sont similaires mais aucune tombe ne leur est associée. À Vignacourt et dans les deux cas de Salouel, on note la présence d'une sorte d'appendice d'un côté de la structure linéaire. L'exemple de Villers-Bocage est plus grand. Il se distingue, en outre, par l'aspect plus curviligne du tracé et l'existence d'une interruption.

L'interprétation la plus communément admise est celle d'un simple fossé de délimitation ou enclos et vaut sans doute pour l'exemple de Villers-Bocage. Toutefois, des traces de sablière basse ont pu être relevées sur le site récemment fouillé de Méaulte ("plate-forme industrielle", site 4)[16] ce qui conduit à parler de « tranchée de fondation » et à restituer une superstructure ou tout au moins une palissade. L'un des exemples de Salouel (Buchez 2008), dont les côtés sont arqués et les angles arrondis, présente un fossé à profil en U peu caractéristique. Dans le cas de la seconde structure, les côtés sont rectilignes et le profil du creusement en Y invite à faire l'hypothèse d'une tranchée de fondation. Des effets linéaires et verticaux perceptibles dans le remplissage pourraient témoigner de la présence, à l'origine, d'éléments verticaux constituant une palissade ou la paroi d'un bâtiment. L'un des exemples de Vignacourt est également décrit comme un creusement en Y à fond plat et à paroi verticale

16 - Rapport en cours.

dans la partie inférieure du fossé.

Les aménagements de poteaux sont le plus souvent composés de quatre poteaux qui forment des structures quadrangulaires (carrées à sub-carrées) de petites dimensions dont l'emprise au sol est légèrement plus grande que celle de la tombe. L'emprise au sol est généralement moins importante que celle des aménagements linéaires fossoyés. Deux cas se distinguent : la construction à 7 poteaux de 5 m de côté de Thieulloy-l'Abbaye (éventuellement ouverte vers le sud-est ?), à situer à la fin de la fourchette -400/-300 (fin La Tène B1), et la construction à 6 poteaux ou plus de Poulainville (Buchez 2004), datée de La Tène C2 (peut-être aussi ouverte, vers le nord-est ?). La construction de Poulainville, particulièrement vaste avec ses 12,40 m de côté, correspond non pas à une, mais sans doute à deux tombes. À ces exemples, on ajoutera celui de la fouille plus ancienne de Tartigny (Massy *et al.* 1986) où l'un des aménagements à 4 poteaux est bien plus vaste que la tombe qu'il surmonte (7,80 m) (fig. 16).

Certaines des constructions sur poteaux répertoriées au sein des cimetières ne sont associées à aucune tombe. Il s'agit alors d'aménagements à plan carré constitués d'un ensemble de supports centraux entourés d'une rangée de poteaux externes. Le bâtiment de Boves (fig. 13), de 6, 40 m de côté, est à situer à La Tène B2-C1 et, sans doute, plus précisément à La Tène B2. La construction de Méaulte (site 2-12) est plus vaste (16 m de côté), et plus récente[17].

Les édicules sur poteaux surmontant les tombes sont habituellement considérés comme des mausolées, monuments destinés à rappeler le statut du défunt aux vivants et à possible dimension cultuelle (Lambot *et al*. 1994, p. 138). Une hypothèse moins souvent retenue voie ces poteaux comme les vestiges d'aménagements provisoires en rapport avec la cérémonie funéraire (Metzler *et al*. 1999).

Pour ce qui est des bâtiments à double rangée de poteaux, ils évoquent indubitablement les plans centrés des édifices cultuels même si on ne peut totalement exclure l'hypothèse, là aussi, d'espaces réservés non utilisés. Dans les deux cas, les tombes sont disposées autour d'eux.

On note plus rarement l'association de 4 trous de poteau et d'un aménagement fossoyé externe (Vignacourt, tab. VI). Dans ce cas, les poteaux et le fossé - ou la tranchée de fondation ? - se jouxtent et on ne peut totalement exclure l'hypothèse de deux aménagements - monument en élévation dans les deux cas ? - successifs. Dans un exemple de Méaulte (site 4), un négatif de sablière se superpose à quatre témoins de poteau (technique de fondation sur plot ou indice de reconstruction ?). Le cas de Tartigny où un enclos est implanté à distance de la construction sur poteau est sans doute différent. Il s'agit alors d'un véritable fossé de délimitation ayant fonctionné ouvert et associé à un talus externe.

17 - Rapport en cours.

Il peut y avoir - constante ou cas ponctuel lié à un réaménagement des lieux ? - présence de tertre en association avec un aménagement de poteaux (Vignacourt, Baray dir. 1998, Salouel, Buchez 2008). De façon générale, on manque d'informations pour restituer la configuration des aménagements sur poteaux (construction fermée ou non ?) ou à tranchée de fondation (construction couverte ou non ?). L'exemple de Cizancourt montre qu'une analyse micromorphologique peu fournir de précieux renseignements sur la morphologie des lieux à long terme, en mettant notamment en évidence l'importance des phénomènes de ruissellement dans le processus de comblement de la fosse (Cammas dans Lefevre 1999).

À Cizancourt, en l'absence de toute trace de superstructure, on pouvait s'attendre à ce que ces phénomènes soient importants, mais qu'en serait-il dans le cas d'une fosse recouverte à long terme par un bâtiment ? Si, ces dernières années, les prélèvements en vue d'études micromorphologiques ont été systématisés, sur tracés linéaires et hors tracés, les études n'ont généralement pas abouti faute de temps[18] et de moyens.

La cartographie réalisée au gré des tracés autoroutiers montre que les tombes à poteaux et à aménagements fossoyés sont répertoriées dans tout l'Ouest de la Picardie (fig. 17), sauf sur la frange littorale (A28), peut-être en raison des périodes représentées sur ce secteur géographique.

Pour l'Ouest de la Picardie, les constructions sur poteaux apparaissent avec l'une des plus ancienne tombe à incinération attestée située, d'après son mobilier céramique et métallique, à la fin de la fourchette -400/-300 (fin de La Tène B1, structure 1 de Thieulloy L'Abbaye sur l'A29 Ouest, Buchez ce volume). Les monuments sur poteaux sont ensuite répertoriés sur plusieurs sites de La Tène B2 à La Tène C2, un seul exemple se rapportant à La Tène D1 (Saint-Sauveur). L'emprise au sol semble devenir moins importante au cours du temps (tab. VI et fig. 16), mais les exemples de La Tène C2-D1 concernent uniquement deux sites de l'A16 Nord géographiquement proches (Bouchon et Saint-Sauveur).

Les aménagements matérialisés par une structure fossoyée linéaire entourant la tombe ne sont attestés qu'à La Tène B2 et à La Tène C1 (fig. 16). Ils peuvent

18 - Le délai d'intervention des spécialistes dépasse souvent le temps imparti au post-fouille.

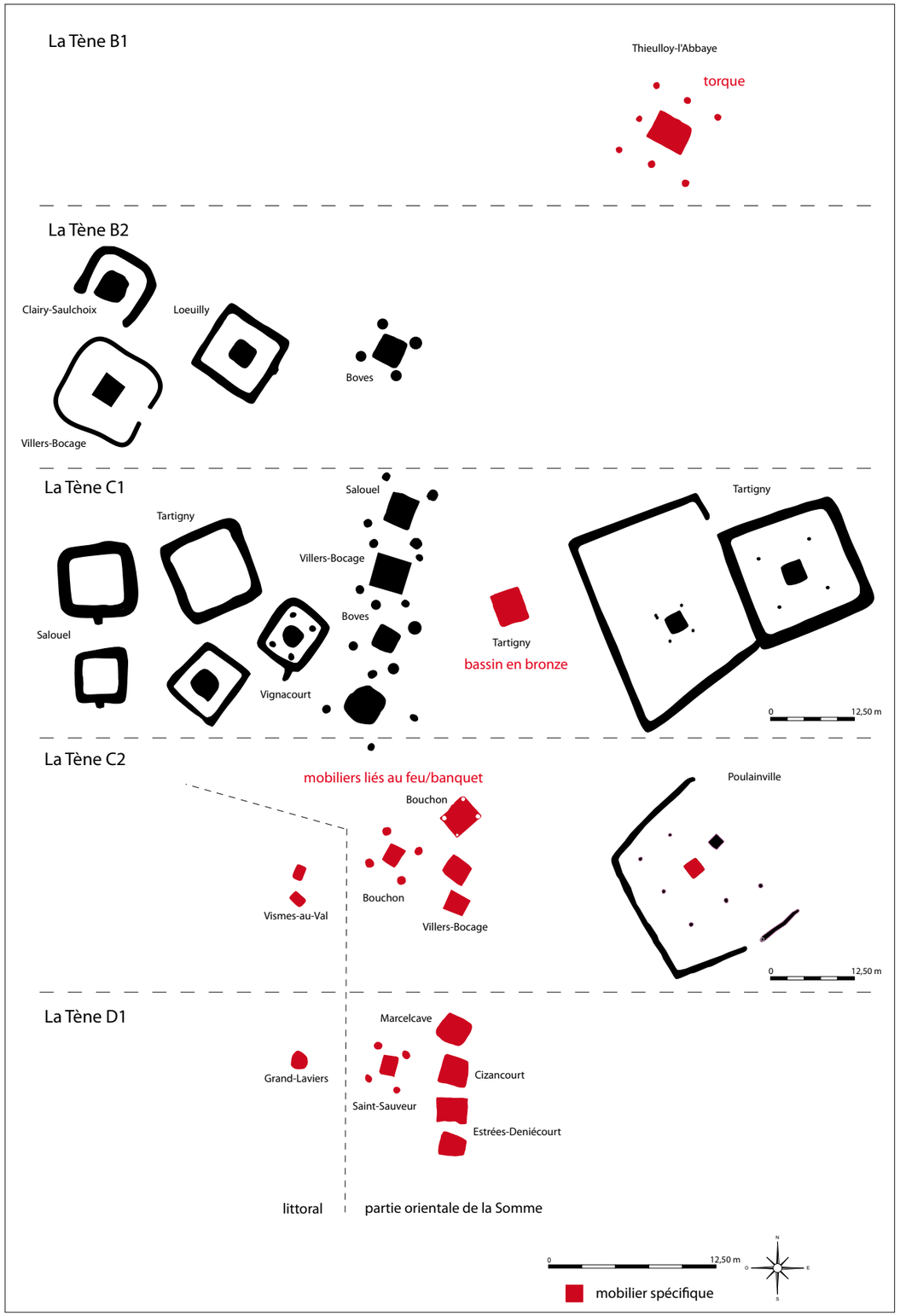

Fig. 16 - Les tombes monumentales et à caractère aristocratique, planche analytique.

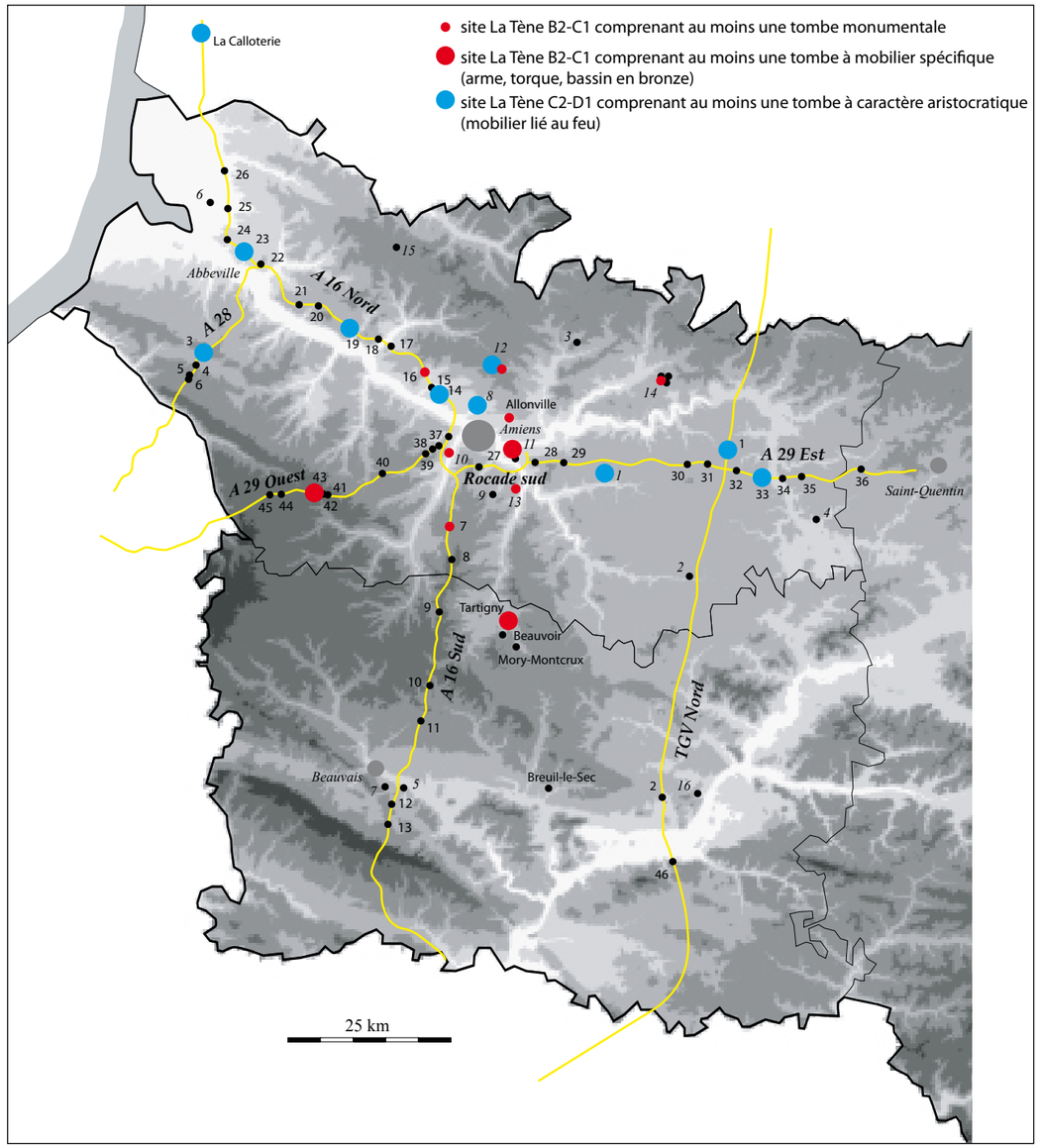

Fig. 17 - Distribution des tombes monumentales et des tombes à caractère aristocratique.

apparaître sur les mêmes sites que les constructions sur poteaux. Une éventuelle antériorité de la tombe cernée d'une structure fossoyée linéaire n'est évoquée que sur le site de Villers-Bocage I[19].

On constate, donc, comme dans l'Aisne, une évolution, avec le passage de l'enclos, considéré correspondre, dans ce secteur géographique, à un simple fossé ou à une palissade, vers le monument construit sur poteaux (Pommepuy *et al.* 2000). Toutefois au vu du tableau général récemment dressé pour la Picardie (Gransar & Malrain 2009), des décalages sont peut-être sensibles entre secteurs occidental et oriental, à moins que l'image ne soit faussée par l'état de la recherche. En Picardie occidentale, région où la crémation des corps se généralise plus tôt, l'architecture à poteaux plantés semble également attestée plus tôt, dès la fin de La Tène B1 (-350/-300), en association avec la tombe à incinération de Thieulloy L'Abbaye.

À partir de La Tène C2, toutes les tombes

19 - Étude en cours, Lydie Blondiau.

comportant une signalisation monumentale - en l'occurrence, il s'agit donc, à cette époque, de constructions sur poteaux - renferment des mobiliers spécifiques de type ustensile lié au feu et au banquet ou pièce de harnachement équestre, objets considérés comme les marqueurs des sépultures de l'élite (*cf. infra*). Pour autant, la corrélation entre monument et mobiliers spécifiques n'est pas stricte. Dès cette période (ex. tombe 7 de Villers-Bocage III, rapport an cours), ce type de mobilier peut être présent dans des tombes ne comportant pas de superstructure tangible, mais le constat est surtout valable pour la période suivante (tombes 9 de Marcelcave, 3 de Cizancourt, 170 et 1116 d'Estrées-Deniécourt). Ainsi, à partir de La Tène D, et apparemment en décalage avec la Picardie orientale, le monument funéraire - ou tout au moins le monument tangible, ancré au sol ? - ne semble plus la norme pour les tombes de l'élite locale (fig. 16).

Les données récemment acquises sur les sites de Méaulte, Villers-Bocage et, en dernier lieu Boves, permettent ainsi d'introduire une dimension chronologique dans le classement des tombes de la Gaule Belgique établi par Luc Baray pour la région, notamment à partir des fouilles de l'A16 Nord (Baray 2002). Un groupe de tombes dit à « caractère aristocratique » y est caractérisé à partir de la présence de certains marqueurs récurrents (mobiliers spécifiques comme les pièces de harnachements, les armes ou la vaisselle métallique ; aspect élaboré de la fosse sépulcrale ; signalisation monumentale) et distingué d'un ensemble ne présentant qu'une partie des marqueurs, a savoir une architecture élaborée et monumentale mais pas de mobiliers spécifiques. À l'échelle micro-régionale, il apparaît aujourd'hui que les tombes du premier groupe appartiendraient toutes, à une exception près (Tartigny), à La Tène C2-D1, tandis que les tombes du second groupe sont antérieures (LT B2-LT C1).

Les tombes de l'élite se distinguent peut-être plus clairement à partir de la première moitié du IIe s. avant J.-C. (La Tène C2) du fait de l'adoption d'un modèle funéraire incluant les ustensiles liés au feu (chaudron, landiers ou chenets notamment), et on peut se demander quelle strate de la société représentent les tombes à aménagement de surface de La Tène B2-C1 qui, pour certaines, comportent en outre, en leur centre un éventuel autel ou évocation de foyer (*cf. infra*). Ces tombes pourraient être celles des élites de l'époque, à moins que seul l'individu de la tombe 3 de Tartigny, accompagné de son bassin en bronze et de son seau à cerclage décoré, ne représente alors cette strate de la société. De fait, l'ensemble du site, et notamment la tombe 1 et son grand bâtiment de 7,80 m de côté implanté dans un enclos, apparaît bien plus monumental. Sur le plan géographique, il n'y a pas superposition exacte des aires de distribution des tombes des deux groupes (fig. 17).

Si ce n'est l'apparition des tombes à caractère aristocratique, et donc d'une strate de la société à La Tène C2, c'est leur démultiplication, à l'échelle régionale, à La Tène C2-D1, qu'il faut souligner (tab. VI, fig. 17). Au travers des nouveaux mobiliers métalliques, mais aussi au travers de l'accumulation de vaisselles céramiques tournées dans les dépôts (*cf. infra*), c'est peut-être surtout l'essor d'une société rurale qui transparaît là, ou se marque ostensiblement dans les tombes de ses élites.

Notons cependant, qu'au sein de cet ensemble de tombes de La Tène C2-D1, un site se distingue à nouveau, comme Tartigny, par son aspect plus monumental : Poulainville, son bâtiment de 12,40 m de côté et son grand enclos (fig. 16).

L'ARCHITECTURE INTERNE

Les tombes se présentent comme des fosses creusées à diverses profondeurs et le plus souvent à faible profondeur.

Les fosses sont majoritairement quadrangulaires à carrées (fig. 18), ou tendent à l'être : elles peuvent présenter des côtés relativement rectilignes et des angles arrondis, ou encore, seulement un ou deux côtés subrectilignes. Certaines fosses sont ovalaires, voire plus rarement circulaires ou irrégulières. Enfin, quelques creusements rectangulaires se distinguent par leur étroitesse.

Les tombes de forme sub-quadrangulaire, ovale, circulaire ou irrégulière sont toujours des

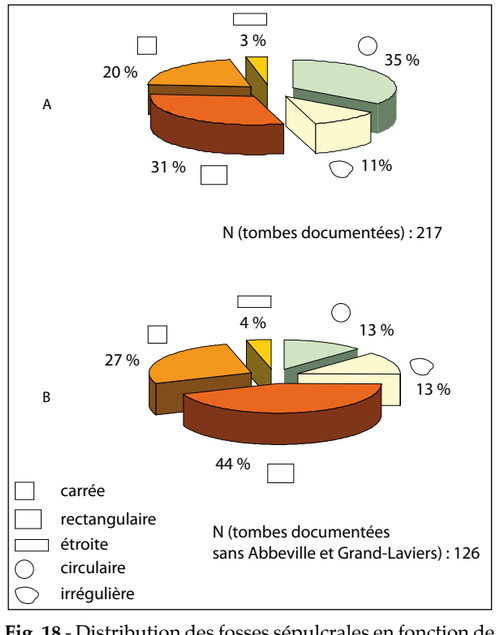

Fig. 18 - Distribution des fosses sépulcrales en fonction de leur morphologie.

		datation	Lx l en cm	prof.	couverture	coffrage	plancher	terrain	Eléments spécifiques
A29o	Thieulloy-L'Abbaye 2	LTB1	260 x 200	10/15	oui	?	?	limoneux	Arme
A29o	Thieulloy-L'Abbaye 1	LTB1(fin)	280 x 200	10	oui	Total ou partiel	?	limoneux	Torque
HT	Boves 15	LTB2	210 de côté	80	oui	non	non	crayeux	Autel/foyer
HT	Villers-Bocage I 9	LTB2	220 x 194	25	oui	possible	non	limoneux	Autel/foyer
HT	Villers-Bocage I 7	LTC1	250 de côté	70	oui	oui	non	limoneux	
A16n	Vignacourt 100	LTC1	210 x 190	53	oui	possible, à distance des parois	?	limoneux	
A16n	Vignacourt 114	LTC1	110 x 100	?	oui	possible	?	limoneux	
A16n	Vignacourt 120	LTC1	175 de côté	50	oui	oui, en partie à distance des parois	?	limoneux	
HT	Boves 28	LTC1	180/190 de côté	80	oui	partiel	non	crayeux	Autel/foyer ?
HT	Salouel 18	LTC1	230 x 200	80	oui	oui	non	crayeux	Autel/foyer
HT	Villers-Bocage III7	LTC2	188 x 150	70	oui	oui tranchée interne	non	limoneux	Mobiliers feu
HT	Villers-Bocage III8	LTC2	180 x 162	48	oui	oui tranchée interne	non	limoneux	Mobiliers feu
A16n	Bouchon 15	LTC1-LTC2	245 x 205	65	oui	probable	?	crayeux	Mobiliers feu
A16n	Bouchon 1	LTC2	144 x 114	41	oui	Oui	?	crayeux	Mobiliers feu
A16n	Bouchon 25	LTC2	137 de côté	25	oui	Non ?	?	crayeux	Mobiliers feu
HT	Poulainville1 641	LTC2	220 de côté	50	oui	non	oui	crayeux	Mobiliers feu
HT	Poulainville1 642	LTC2	180 x 170	50	oui	non	oui	crayeux	Représentation du foyer
HT	Estrées-Deniecourt 1256	LTC ?	220 x 190	63	oui	oui	oui	limoneux	
A28	Vismes-au-Val 3	LTC2-LTD1	1,15 x 0,72	50	?	possible	?	limoneux	Mobiliers feu (et arme)
A28	Vismes-au-Val 9	LTC2-LTD1	1, 20 x 0,70	35/40	?	non	?	limoneux	Arme
HT	Marcelcave 9	LTD1	250 de côté	50	oui	oui	?	limoneux	Mobiliers feu
HT	Marcelcave 53	LTD1	220 x 165	60	oui	oui	?	limoneux	
A29e	Cizancourt 3	LTD1	2 de côté	50	?	non	?	limoneux	Mobiliers feu
A16n	Grand-Laviers 320	LTD1	(contours ind.)	-5	?	non	?	limoneux	Arme
A16n	Grand-Laviers 331	LTD1	subcirculaire 1,35/1,20	-5	?	non	?	limoneux	Mobiliers feu
A16n	Abbeville 54	LTD1	subcirculaire 1,20/0,80	10	?	non	?	limoneux	Arme
TGVn	Estrées-Deniecourt 170	LTD1	220 x 180	20/30	oui	possible		limoneux	Mobiliers feu
HT	Estrées-Deniecourt 1116	LTD1	190 x 170/106	40	oui	Non ?	oui	limoneux	Mobiliers feu
A16n	Saint-Sauveur 2015	LTC2-LTD1	140 x 110	41	oui	possible	?	crayeux	Mobiliers feu
A16n	Saint-Sauveur 2017	LTD1	136 x 118	22	oui	possible	?	crayeux	

Tab. VII - L'architecture interne des grandes tombes. En bleu : tombes monumentales (*cf.* tab. VI).

creusements superficiels. Implantées dans le niveau de terre végétale, elles entament à peine le substrat. En revanche, certaines des fosses quadrangulaires à carré sont implantées à plus de 30/40 cm dans le substrat. Les structures les plus vastes sont souvent plus profondes mais pas nécessairement (tab. VII)

Les fosses superficielles ovales à circulaires ou plus irrégulières qui réclament peu d'investissement de la part des vivants ne sont attestées que sur certains cimetières où les dépôts funéraires modestes, renvoient, pour autant que l'on puisse en juger à partir de sites souvent partiellement fouillés, à l'image de petites communautés rurales peu aisées (Oroër, Villers-Vicomte, Bernay-en-Ponthieu, Vraignes-les-Hornoy, Beauvois-en-Vermandois, A16 et A29). D'un autre point de vue, les fosses ovales à circulaires sont majoritaires sur les deux grands cimetières littoraux d'Abbeville et Grand-Laviers et mieux représentées dans la partie occidentale de la zone étudiée (fig. 18 et 19).

Les fosses quadrangulaires à carrées sont répertoriées sur tous les cimetières ; les plus grandes, et souvent les plus profondes, qui se démarquent en outre par des dépôts plus conséquents, voire par la présence de superstructure et/ou de marqueurs statutaires spécifiques (objets liés au feu et au banquet), n'étant attestées que sur certains sites. Chaque tracé autoroutier, hormis l'A28, a livré un ou plusieurs sites comportant de telles tombes (*cf. infra*). Les fosses qui excèdent 2m² ne sont pas représentées sur l'A28 où, par ailleurs, les tombes qui recèlent des marqueurs spécifiques (armes et/ou objets liés au feu) se présentent sous la forme de creusements rectangulaires relativement étroits (Vismes-au-Val, fig. 22).

Les phénomènes taphonomiques sont loin d'avoir été enregistrés de façon systématique, notamment sur les opérations les plus anciennes (A28, A16 Nord). Néanmoins les indices (écrasement des vases sur eux-mêmes, chute d'éléments) relevés ici et là à l'échelle d'un tracé autoroutier (A16 Nord, Baray dir. 1998), mais aussi de façon plus systématique, cette fois, à l'échelle de certains site relativement bien préservés (ex. Boves1, hors tracés autoroutiers), tendent à laisser supposer que la plupart les fosses sépulcrales ont reçu une couverture ménageant un espace vide. Sur l'A16 Nord, seules deux fosses comblées volontairement ont pu être identifiées, mais suite aux auteurs de la synthèse sur ce tracé, il convient de souligner qu'un comblement intentionnel est difficile à attester (A16 Nord, Baray dir. 1998).

Par contre, il est probable que peu de fosses ont comporté un coffrage. On peut supposer que les fosses ovales ou de formes irrégulières dont les parois sont obliques, n'étaient pas destinées à recevoir un tel aménagement. En outre, même dans le cas des fosses sub-quadrangulaires à carrées,

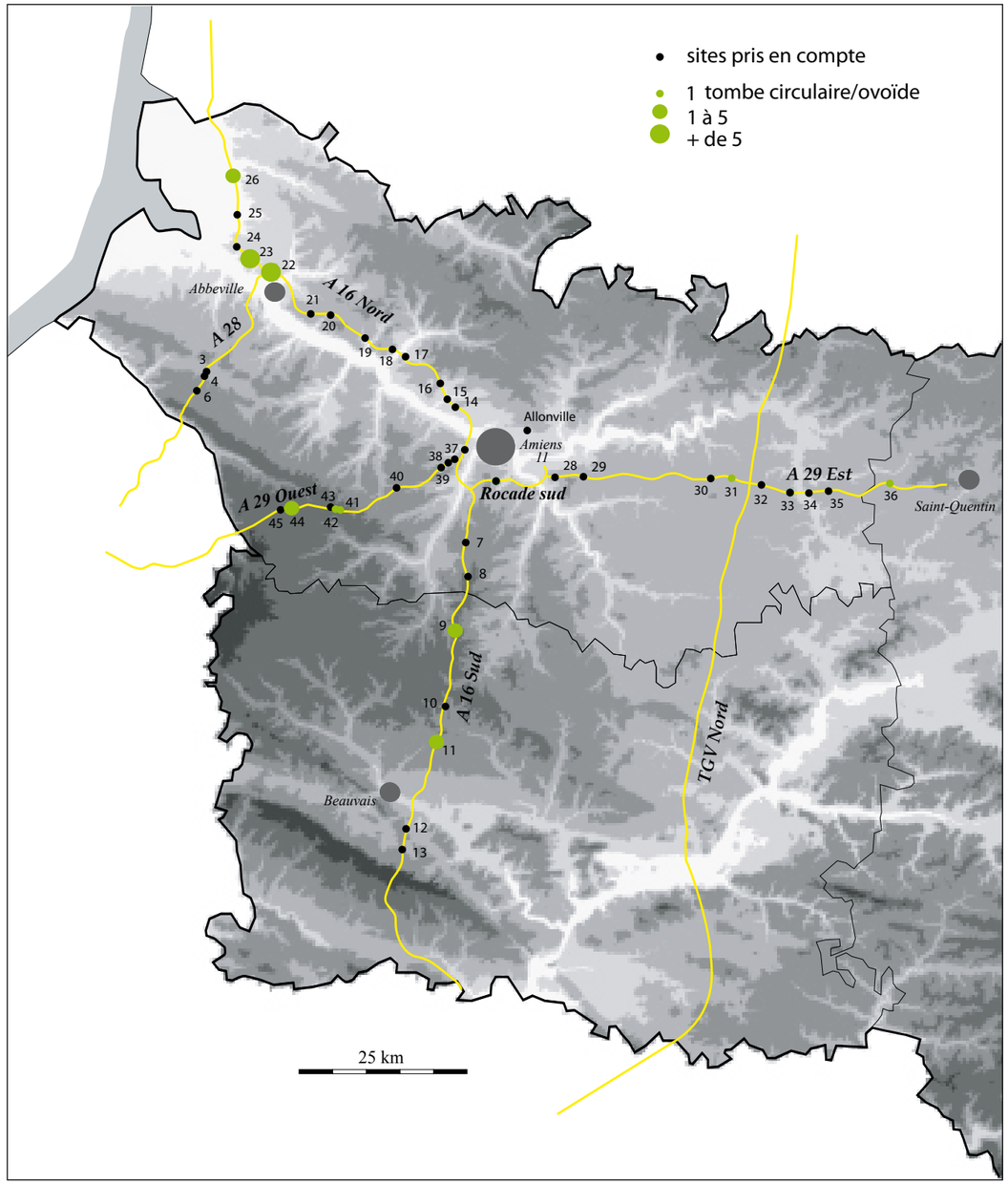

Fig. 19 - Distribution spatiale des fosses sépulcrales circulaires/ovoïdes.

la disposition des différents éléments du dépôt est parfois incompatible avec un planchéiage quelconque des parois[20]. La remarque vaut pour certaines fosses dont les parois sont rectilignes et les angles, bien nets, lorsque les mobiliers sont placés directement contre les parois. Il apparaît ainsi que même les tombes les plus vastes relevant de l'élite locale peuvent être des fosses non coffrées (tab. VII). Si la présence d'un coffrage, contre ou un peu en deçà des parois, est souvent évoquée pour ces grandes tombes au vue de la régularité des creusements et est parfois confirmée par des observations taphonomiques (effets de parois, sédiment sombre plaqué sur les parois, structure 1 de Bouchon, 1256 d'Estrées-Déniécourt), des contre-exemples sont aussi répertoriés pour différentes périodes (cf. hors tracés linéaires, sur les sites 1 de Boves, LT B2-LT

20 - À l'échelle du site d'Estrées-Deniécourt où les 37 tombes sont implantées en contexte limoneux, près de 30 % des cas - ensembles modestes ou plus grands et plus richement dotés - se présentent comme dans des fosses simples, non coffrées.

C1 et 1 de Poulainville, LT C2). Ces cas ont sans doute plus à voir avec la nature du terrain, crayeux et donc plus stable, dans lequel s'implante les tombes qu'avec une question de statut. Les grandes tombes 641 de Poulainville et 7 de Villers-Bocage, contemporaines ou sub-contemporaines au vue de leur mobilier (LT C2), présentent des similitudes dans leurs composantes (dépôts d'ustensiles métalliques liés au feu et au banquet ainsi que de vaisselles tournées dénotant le statut privilégié du défunt), à l'exception près de leur architecture : d'un côté (Poulainville, site 1), la tombe, creusée dans la craie, n'est pas coffrée, de l'autre (Villers-Bocage, site III), la fosse, creusée dans les limons, comporte indubitablement un boisage massif.

Des traces directes d'architecture interne ne sont guère répertoriées que sur ce site fouillé hors tracé autoroutier (Blondiau & Buchez 2009) et à Bouchon sur l'A16 Nord.

Deux dispositifs différents sont inventoriés. Dans une tombe de la Tène C1 de Villers-Bocage (site I, structure 9), quatre poteaux internes situés aux angles de la fosse et un négatif de sablière disposée en surface du sol entre ces poteaux, rappellent l'architecture des chambres funéraires plus récentes (second quart du premier siècle avant J.-C.) de Vieux-les-Asfeld dans les Ardennes (Lambot *et al*. 1994, fig. 114) et de Clémency au Luxembourg (Metzler *et al*. 1991). La reconstitution alors proposée avec sablières basses et hautes s'appuie sur les données issues du site de Clémency où les pièces de bois du coffrage étaient bien conservées. Le mode d'assemblage du coffrage de Villers-Bocage est difficile à définir, excepté qu'il était dépourvu d'élément métallique (clou, crampon). De tels éléments, alors plus caractéristiques de systèmes assemblant des planches de faible épaisseur, ne sont attestés, à l'échelle régionale que dans quelques contextes de La Tène C2-D1 (Abbeville, Francière, A16 Nord et Canly, TGV Nord).

Une tombe de La Tène C2 de Bouchon comporte également 4 poteaux internes de 0,20 m à 0,35 m de diamètre (structure 15). Ces trous de poteau sont, à Bouchon comme à Villers-Bocage, d'un diamètre moins important que ceux disposés à l'extérieur des mêmes tombes (Villers-Bocage) ou non (Bouchon, structures 1 et 25) et pouvant être mis en relation avec des architectures de surface (*cf. supra*). La disposition des mobiliers - dont 9 vases, un chaudron et deux landiers - est en outre, à Bouchon également, compatible avec la présence d'une sablière basse entre les poteaux d'angle.

Dans le deuxième cas, on note des tranchées périphériques situées sur tout le pourtour de la fosse (structures 7 et 8 du site III de Villers-Bocage datées LT C2) telles qu'elles se présentent également dans certaines tombes de Vieux-les-Asfeld (Lambot *et al*. 1994, fig. 105, 127 et 130). Le profil de cette rigole, à fond plat et vertical dans sa partie basse sur 8 cm, conduit à restituer une planche épaisse de 6-8 cm reposant au fond d'une tranchée de fondation plus large (20 cm). Un négatif de 6-8 cm de large est visible sur deux côtés de la tombe. L'hypothèse d'un coffrage massif constitué de planches épaisses empilées horizontalement ou disposées verticalement est la plus plausible (Blondiau & Buchez 2009).

Enfin, l'existence d'un coffrage n'induit pas celle d'un plancher. Là encore, on ne dispose pas toujours des données descriptives discriminantes (position surélevée ou non des différents éléments du dépôt par rapport au fond de fosse, sédiment plus sombre présent sur le fond de fosse) permettant soit d'avancer l'hypothèse de l'existence d'un plancher, soit de la réfuter. On ne peut donc pas aborder la question d'un point de vue quantitatif. Soulignons simplement que les indices dénotant l'existence d'un plancher peuvent faire défaut dans les plus grandes fosses, y compris celle munie d'un boisage (tab. VII), ce qui concorde avec les observations réalisées dans le cas des tombes à coffrage de Vieux-les-Asfeld dans les Ardennes (Lambot *et al*. 1994).

L'agencement du fond de fosse est parfois incompatible avec un plancher. Dans certaines grandes tombes, des aménagements de limon ou de limon et craie sont retrouvés plaqués sur le fond de fosse ou concernent le sol de la tombe lui-même, laissé en surplomb. Dans tous les cas répertoriés - 3 à ce jour, tous hors tracés linaires - l'aménagement prend la forme d'une structure quadrangulaire d'environ 50 cm de côté, plane et bordée d'un bourrelet sur l'un de ses côtés (Blondiau & Buchez 2009). Dans l'un des cas (Boves), on observe en outre deux cupules placées sur la partie plane, devant le bourrelet et à chacune de ses extrémités. Des charbons de bois ou, au moins, des traces charbonneuses ténues sont toujours signalées en surface de l'aménagement qui occupe le centre de la tombe ou se trouve légèrement décalé d'un côté. Les similitudes observées dans la morphologie et dans les dimensions témoignent d'une spécificité fonctionnelle et il est tentant d'interpréter ces structures comme des autels, ou d'y voir, étant donné leur situation dans la tombe, une représentation du foyer qui préfigurerait les exemples de La Tène C2-D1 dans lesquels chaudron et landiers sont placés au centre de la fosse (*cf. infra*). Les exemples répertoriés sont, en effet, à situer dans une fourchette allant de La Tène B2 à La Tène C1 et sont donc antérieurs à l'apparition des mobiliers métalliques liés au feu dans les tombes (fig. 20). Ils concernent des fosses sépulcrales de grandes dimensions, relativement profondes et richement dotées, coffrées (structure 7 de Villers-Bocage) ou non (structure 15 de Boves), mais toujours associées à une superstructure à 4 poteaux (tab. VI).

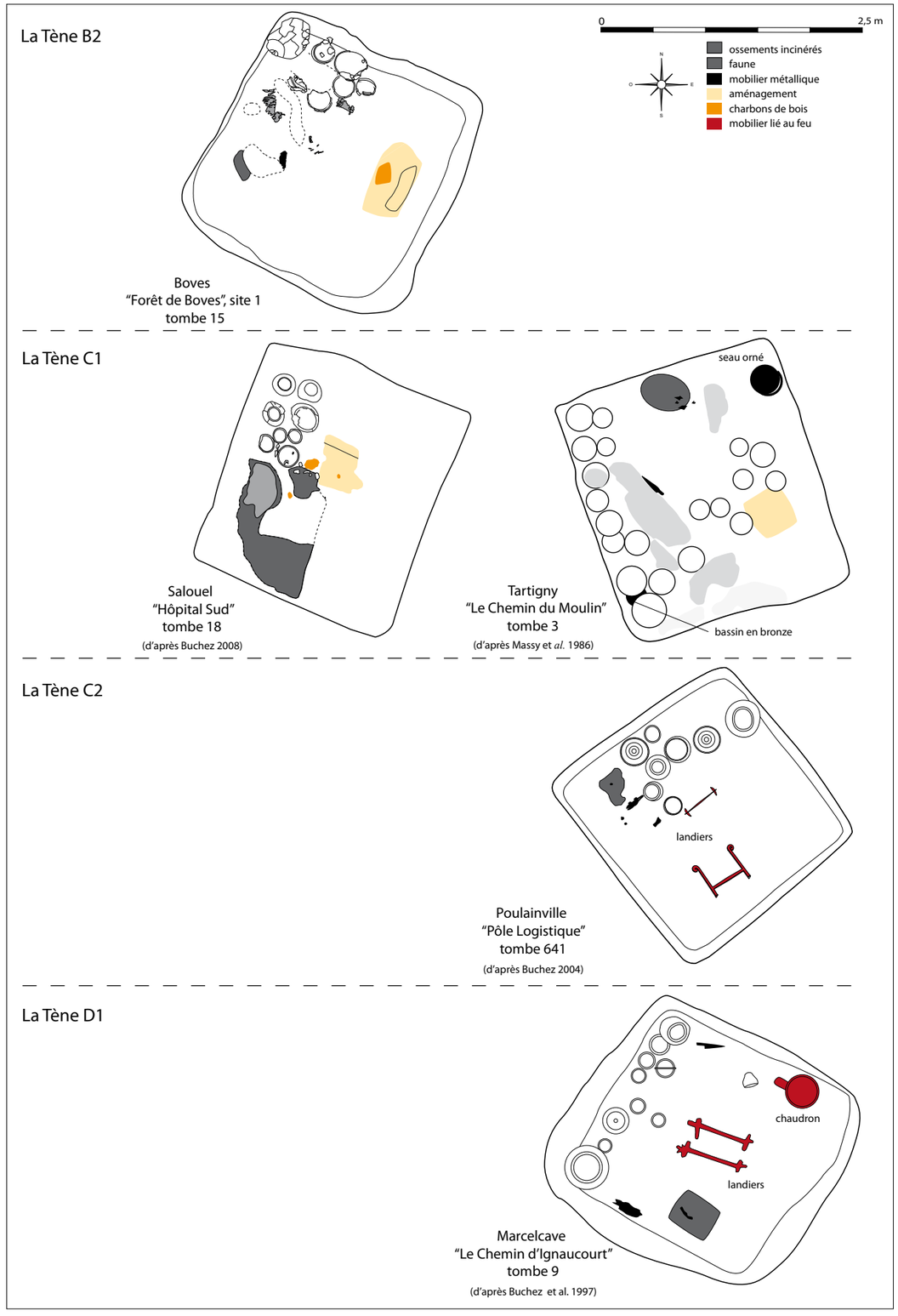

Fig. 20 - Les tombes à autel/foyer et les tombes à caractère aristocratique, planche synthétique.

Dans quelques autres grandes tombes de la même période (Boves 28, tab. VII) sont répertoriées des masses charbonneuses ou des traces plus fugaces qui pourraient se rattacher à des aménagements similaires moins bien conservés, plus difficiles à discerner ou plus symboliques. Ces placages en limon ou en craie sont peu aisés à distinguer des substrats limoneux ou crayeux sur lesquels ils reposent. Le dépôt des seuls éléments charbonneux peut répondre au même geste que celui mis en évidence pour la période suivante (LT C2) à Poulainville 1 où quelques charbons de bois reposent sous une céramique retournée placée au centre de la fosse.

On peut envisager que les « structures argileuses » anciennement découvertes sur le site de Tartigny (Massy *et al*. 1986), et notamment dans la tombe 3 qui se distingue par la présence de mobilier métallique (bassin en bronze et seau orné), soient des aménagements du même type. Il s'agit, là aussi, de placage peu épais (1 à 5/6 cm). Les dimensions sont les mêmes dans un cas (0,47 m x 0,45 m, tombe 3), plus grandes dans un autre (tombe 4) et la forme est plus irrégulière dans un dernier exemple (tombe 5). Cependant, la partie en bourrelet n'est jamais attestée à Tartigny où, par contre, des traces de clayonnage ont été mises en évidence. À deux reprises, un vase repose sur la structure (tombes 4 et 5).

Les autres formes d'aménagements intérieurs - sous forme de banquettes - sont rares : on relève un exemple avéré à Vignacourt (A16 Nord) et un autre à Vismes-au-Val (A28). À Vignacourt, deux banquettes de limon tassé courent le long de deux des parois opposées sur une moitié de la fosse. Les restes osseux incinérés, placés à l'origine sur l'une de ces banquettes, ont ensuite glissés et se sont répandus dans la fosse. Dans le cas de la fosse rectangulaire de Vismes-au-Val, une épée pliée repose sur un remblai formant une banquette d'une vingtaine de centimètres de haut le long de l'un des grands côtés de la fosse. Cet agencement peut être mis en rapport avec l'existence d'un coffrage, l'épée ayant été placée sur le sédiment colmatant l'espace vide entre le coffrage et la paroi de la fosse.

LES DÉPÔTS

Quel que soit les tracés et, donc, les secteurs géographiques, on note les mêmes constituantes qui sont, par ordre d'importance :

- la céramique, omniprésente,
- les accessoires vestimentaires et, notamment, les fibules,
- les rasoirs/forces/pinces à épiler,
- les autres outils et, notamment les couteaux,
- la parure
- les mobiliers liés au feu, essentiellement métalliques, et les seaux
- et, enfin, les armes et pièces de harnachement.

La place des offrandes animales est difficile à apprécier dans la mesure où les cimetières considérés sont majoritairement implantés en terrain limoneux : les ossements non brûlés s'y conservent particulièrement mal. Le nombre d'attestations augmente dès lors que le milieu est crayeux, ce qui ne veut pas dire que toutes les offrandes déposées dans ces contextes nous soient parvenues, dans la mesure où il s'agit peut-être, à l'origine, de quelques fragiles découpes (*cf. infra*).

La céramique

La céramique constitue l'essentiel des dépôts. Elle peut être considérée comme un équipement nécessaire pour tous puisqu'elle est présente dans chaque tombe, à la différence de tous les autres types de dépôt, objets personnels et/ou présents qui sont spécifiques à certains individus (faune, rasoir/forces/pince à épiler, outils, et bien sûr ustensiles liés au feu…).

Par contre, le nombre de vases peut apparaître comme un indice de l'aisance et du statut des défunts. Les tombes monumentales et/ou celles qui livrent des mobiliers spécifiques sont aussi celles qui présentent les ensembles céramiques les plus conséquents. On distingue ainsi clairement une hiérarchie avec des tombes, et des sites, où les dotations sont globalement modestes (ex. Beauvois-en-Vermandois). Au-delà, on observe une évolution entre La Tène B2 et La Tène C1 et, sans doute aussi, des différences en fonction des secteurs géographiques. Si les écarts demeurent, quelle que soit la période, les dépôts céramiques tendent globalement à devenir moins importants à partir de La Tène C2 (tab. VIII)[21]. De façon symptomatique, pour La Tène C1, la tombe 3 de Tartigny, monumentale et pourvue de vaisselle métallique, comporte 20 céramiques et, dans le cas des tombes dites « aristocratiques » de La Tène C2 qui comptent des pièces métalliques en rapport avec le feu (structures 641 de Poulainville site 1, 7 et 8 de Villers-Bocage, site III), les dotations n'excèdent pas 7-8 vases. On soulignera l'importance de la place prise, en parallèle, par la céramique tournée dans ces derniers ensembles (70 % ou plus, à Villers-Bocage III), type de mobilier rarement représenté par ailleurs, même si les attestations les plus anciennes semblent remonter à La Tène B2 (*cf. supra*).

La tendance observée pour la LT C2-LT D1 est toutefois plus marquée si l'on ne prend en compte

21 - Il semble qu'en changeant d'échelle d'étude et en incluant l'Aisne et l'Oise à notre tableau qui concerne essentiellement la Somme, ce soit plutôt une augmentation du nombre de vases déposés qui transparaisse pour La Tène C2-D1 (Desenne *et al*. 2009). Nos conclusions tendraient donc, ici encore, à souligner la spécificité de la partie occidentale de la Picardie.

	commune	lieu-dit	datation	NMI /cimetière	NMM/cimetière	moyenne/cimetière	moyenne par période	
A29o	Thieulloy-L'Abbaye	"Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"	LTB1	15	19	17	12	
A29e	Soyecourt	" La Sole des Tombeaux"	LTB	7	7	7		
nord Oise	Mory-Montcrux	"Les Vignes d'En Haut"	LTB2	1	4	2,5		
A16s	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTB2	1	7	4	6,46	
amiénois	Villers-Bocage	"La Montignette" 1	LTB2	2	6	4		
A29o	Clairy-Saulchoix	"Au Chemin de Pissy"	LTB2	1	8	4,5		
amiénois	Méaulte	"plate-forme industrielle" site 4	LTB2	1	8	4,5		
amiénois	Boves	"Bois de Boves"1	LTB2	1	8	4,5		
A16s	Loeuilly	"les Terres du Lieutenant Général"	LTB2	3	7	5		
A16n	Saint-Vaast-en-Chaussée	"Le Chemin du Marais"	LTB2	5	5	5		
nord Oise	Saint-Martin-le-Nœud	"Au Chemin de la couture"	LTB2	1	9	5		
amiénois	Méaulte	"plate-forme industrielle" site 8	LTB2	7	7	7		
nord Oise	Breuil-le-Sec	"Bois de Breuil-le-Sec"	LTB2	3	14	8,5		
A29e	Gentelles	"Le Bois de Tronville"	LTB2	8	11	9,5		
amiénois	Saint-en-Amiénois	"Derrière le Jardin de Mr Delahaye"	LTB2	10	10	10		
amiénois	Allonville	"Ch'Treux Cailloux"	LTB2	14	19	16,5		
A29e	Fresnes-Mazancourt	" La Sole du Moulin "	LTC1	3	4	3,5	6,22	
amiénois	Villers-Bocage	"La Montignette" 1	LTC1	2	6	4		
A29e	Athies	" Le Chemin de Croix"	LTC1?	4	4	4		
amiénois	Boves	"Bois de Boves"1	LTC1	1	8	4,5		
A29e	Ennemain	"Notre-Dame de Joie "	LTC1(-LTC2)	3	8	5,5		
amiénois	Salouel	"Hôpital Sud"	LTC1	3	9	6		3 = 60 %
nord Oise	Beauvoir	"Froid-Mont"	LTC1	6	6	6		
A16n	Vignacourt	"Le Collège"	LTC1	3	14	8,5		3 à 5 =75%
nord Oise	Tartigny	"Le Chemin du Moulin"	LTC1	8	20	14		
A16n	Bouchon	"Le Rideau Miquet"	(LTC1)-LTC2	3	5	4	5,2	
amiénois	Poulainville	"Tôle Logistique"1	LTC2	7	8	7,5		
amiénois	Villers-Bocage	"La Montignette" 3	LTC2	3	7	5		
rocade sud	Dury	"Le Camp Rolland"	LTC2	4	9	6,5		
amiénois	Glizy	"Terre de la Ville" 1	LTC1-LTC2	1	5	3		
A29o	Croixrault	"L'Aérodrome"	LTD1	3	3	3	5,15	
A29e	Cachy	"Les Fiermonts"	LTD1?	3	3	3		
A16n	Francières	"Grand Hétroye"-"Les Quatorzes"	LTD1?	3	3	3		
A29o	Vraignes-les-Hornoy	"Bois de Vraignes"	LTD1	1	5	3		
A29o	Clairy-Saulchoix	"Au Chemin de Pissy"	LTD1	5	5	5		
A29o	Saleux	"La Vallée du Bois de Guignemicourt"	LTD1	4	7	5,5		
amiénois	Saint-en-Amiénois	"Rue de Cottenchy"	LTD1	5	6	5,5		
amiénois	Marcelcave	"Le Chemin d'Ignaucourt"	LTD1	3	10	6,5		
A16n	Saint-Sauveur	"Au Chemin de Saint-Vaast"	LTD1	1	6	3,5		
A16s	Villers-Vicomte	"La Rozières"	LTD1	3	11	7		3 et 4 = 60 %
amiénois	Boves	"Bois de Boves"2	LTD1	7	8	7,5		
TGVn	Canly	"Les Trois Noyers"	LTD1	3	9	6		
A29e	Cizancourt, Licourt	" La Sole des Galets"	LTD1	1	16	8,5		
A16n	Bettencourt-Saint-Ouen	"Bois de Bettencourt"	LTD2b-GR1					**sites du littoral**
A28	Martainneville	"Les Longs Journaux"	LTD1	1	4	2,5	2,88	3 et 4 = 90 %
A16n (ouest)	Abbeville	"La Sole à Baillon"	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2	1	6	3,5		1 = 40 %
A16n	Bernay-en-Ponthieu	"Tirancourt"	(LTC1)-LTC2-LTD1-(LTD2)	2	5	3,5		
littoral	Rue	"Le Chemin des Morts"	LTD1	2	3	2,5		
A16n (ouest)	Grand-Laviers	"Le Mont-Henry"	(LTC1)-LTC2-LTD1	1	4	2,5		1 = 40 %
A28	Vismes-au-Val	"Le Bois des Dix Sept"	fin LTC2-LTD1	1	5	3		1 = 40%
A16n	Pont-Rémy	"Le Fond Baraquin"cimetière 1	LTC2-LTD1	1	5	3		1 à 3 = 80 %
A28	Bouillancourt-en-Séry	"La Fosse aux Chats"	LTC2-LTD1	1	4	2,5		2 et 3 = 70%
A16n	Sailly-Flibeaucourt	"Voie de Port"	LTD2	2	2	2		
site de datation moins précise								
nord Oise	Allones	"Zac de Ther"	LTB2-LTC1	5	8			
vermandois	Ham	"Le Bois à Cailloux"	LTB2-LTC1	1	9			
A29e	Beauvois-en-Vermandois	"Le Pied de Boeuf "	LTB2-LTC1	1	5			
A16s	Auteuil	"Le Moulin"	LTB2 (et LTD1?)	17	17			
A16s	Allonne/Saint Sulpice	"Le Chaussée de la Reine Blanche"	LTC2-LTD1	2	3			
vermandois	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" sud	LTC2-LTD1	1	8			
A29o	Croixrault	"La Dériole"	LTD	1(3)				
A16s	Fransures	"Les Longuets-Les Corroyeurs"	[LTB2?-LTD1]	4	15			
	Villers-les-Royes	"Les longs Champs"	LTC1-LTC2	2	8			
A16n	Pont-Rémy	"Le Fond Baraquin"cimetière 3	(LTC1ou) LTD2 ?	1	2			

Tab. VIII - Les quantités de vases, évolution par période. En rouge : tombes dites à caractère aristocratique En grisé, données concernant les sites du littoral..

que les cimetières localisés sur le littoral (tab. VIII). Les tombes à arme (structures 54 d'Abbeville 54 et 9 de Vismes-au-Val) ou ustensiles liés au feu (structures 331 de Grande-Laviers et 3 de Vismes-au-Val) de ce secteur géographique ne comptent que 1 à 3 vases (respectivement Vismes-au-Val, tombes 9 et 3). La formule du vase unique, servant ou non de contenant pour les restes osseux (*cf. infra*), est par ailleurs la forme de dépôt la plus courante à Vismes-au-Val (40 % des cas). Cette formule, classique sur certains sites de Haute-Normandie (Merleau 2002), est également bien représentée à Abbeville et à Grand-Laviers.

Les études traitant de la céramique du point de vue des pratiques funéraires sont inégales. Les questions concernant la provenance des vases (prélevés sur le vaisselier en cours d'utilisation ou produits pour le domaine funéraire ?) et leur place dans le rituel de l'incinération (présents pour certains sur le bûcher ?) n'ont pas toujours été posées ou tout au moins la documentation de terrain la plus ancienne (A28, A16 Sud) ne garde-t-elle pas trace de tels questionnements. Plus généralement et le constat est toujours d'actualité,

il apparaît que l'appréciation des techniques (de montage et de cuisson) et la reconnaissance des traces (d'utilisation et de passage au feu) sur lesquelles s'appuient les hypothèses demeurent approximatives faute d'appliquer, comme cela a pu être souligné par certains auteurs (Meunier 2002, Robert *et al*. 2008), des grilles de lecture fondées sur des critères objectifs et explicités.

On ne peut donc qu'évoquer des tendances sans pouvoir apprécier une quelconque variabilité des pratiques. Il semble que l'essentiel des céramiques est issu de la sphère domestique comme l'indique les traces d'usures récurrentes, l'aspect érodé, voire retaillé de certaines cassures de vases ainsi déposés incomplets ou encore les réparations observées quelles que soient - en première approche - la période, la zone géographique et la qualité des vases. Tous ces indices, ainsi que les quelques remarques concernant des dépôts d'utilisation (Poulainville 1, hors tracés linéaires), suggèrent une utilisation des vases à long terme dans le monde des vivants.

Des remarques ponctuelles, sur l'A16 Nord (Baray dir. 1998) comme sur l'A29 (Blancquaert dans Blancquaert *et al*. 2000), concernant l'aspect mal cuit et friable de certains vases ont conduit à faire l'hypothèse, dans ces cas particuliers, de productions à usage funéraire. Dans la mesure où certaines céramiques trouvées sur les habitats apparaissent également « mal cuites » et friables du fait d'un matériau peu résistant, il conviendrait de reconsidérer ces mobiliers avec un œil plus technologue. D'un autre côté, une sur-représentation des vases de qualité et notamment des céramiques tournées en contexte funéraire est souvent évoquée pour suggérer que ces vases ont été produits pour la cérémonie funéraire et leur dépôt dans la tombe. S'il est vrai que les céramiques tournées issues de certaines tombes sont parfois si proches morphologiquement que l'on peut se demander si l'on a pas à faire au même « maître-potier » (de ce point de vue, une étude plus poussée des matériaux et des chaînes opératoires reste à faire), et qu'il peut s'agir d'une production répondant à une ou des utilisations contextuelles et ponctuelles, rien ne permet d'affirmer que seule la cérémonie funéraire soit concernée. Dans l'hypothèse d'une sur-représentation - on attend encore l'étude comparative à l'échelle régionale qui en atteste - cela peut simplement témoigner d'une tendance à privilégier, à terme, le dépôt de ces céramiques dans la tombe.

Pour autant que l'on puisse en juger à partir de mobiliers souvent mal conservés et tronqués, les vases sont en majorité déposés entiers dans la tombe et ils ne portent pas de traces évidentes de re-cuisson, ce qui n'exclut pas la présence de céramiques sur le bûcher qui ne se retrouveraient pas ensuite en dépôt dans la tombe. Ponctuellement, on relève des cas où le caractère fragmentaire de l'un des vases de la tombe ne semble pas trouver d'explication en dehors d'un dépôt en l'état (Villers-Bocage III, Marcelcave, hors tracés linéaires), mais trop souvent, on manque de certitude, les processus taphonomiques n'étant pas suffisamment explicités, de même que les éventuels traces de bioturbation. Notons que dans ces exemples, les indices de thermoaltération font défaut et que les fragments paraissent volontairement déposés en retrait du reste des dépôts. En l'état actuel des données, les cas de dépôts primaires attestés apparaissent dans certains cimetières qui se démarquent ainsi de la norme (Abbeville, Clairy-Saulchoix, Villers-les-Royes et Méaulte,). À Abbeville, 6 vases provenant de 4 tombes différentes seraient concernés, à Clairy-Saulchoix, seulement 2. À Villers-les-Royes, dans le sud-est du département de la Somme (hors tracé linéaire), seul un vase par tombe ne présente pas de traces évidentes d'altération par le feu. Au moins une tombe du secteur de Méaulte (plus au nord, hors tracé linéaire), recèle un indubitable dépôt primaire (*cf. infra* et fig. 25), mais des indices de thermoaltération plus ténus relevés sur un autre site proche très récemment découvert ("ZAC du Coquelicot", site 10, Blondiau *et al*. 2008) engagent à procéder - à l'occasion des fouilles prochaines dans ce secteur - à un réexamen de l'ensemble des mobiliers céramiques à l'échelle locale.

Indéniablement, la nature des dépôts céramiques relève de choix fonctionnels et c'est la vaisselle de table (service et consommation), si l'on en juge par la morphologie et la finition des vases, qui est majoritairement représentée. La céramique en rapport avec la consommation des aliments et des boissons s'inscrit dans la logique du repas funéraire partagé et du viatique. La vaisselle potentiellement dévolue (aucun résidu ou trace directes d'utilisation n'en fait foi) à la cuisson et à la préparation des aliments dans les contextes considérés, est attestée en petite quantité, tandis que, deux récipients tout au plus, de grande taille et de facture grossière, peuvent être considérés comme des vases de stockage. Ils appartiennent à des ensembles richement dotés de la région d'Amiens : tombe à caractère aristocratique 9 de Marcelcave (LT D1) d'une part, et tombe monumentale 7 de Villers-Bocage (LT C1) qui livre, en outre, l'un des rares exemplaires de céramiques tournées pour cette période. On observe plutôt, pour ce qui est de la constitution des dépôts telle qu'elle transparaît au travers des ensembles les plus conséquents, et donc au-delà du simple service de table, une certaine diversité sur le plan morphofonctionnel. D'autres formes spécifiques comme la passoire en terre, sans doute liée comme la passoire métallique à la consommation du vin (Adam 2002), sont préférentiellement, mais pas exclusivement (tombes 5 de Cizancourt, 21 d'Abbeville et 658 de Glisy), associées aux contextes aristocratiques (tombes 3 Cizancourt et 9 de Marcelcave).

	commune	lieu-dit		NT tombes documentées	NT tombes avec fibule(s)	NT tombes avec parure(s)
A28	Vismes-au-Val	"Le Bois des Dix Sept"	fin LTC2-LTD1	18	7	1
A28	Bouillancourt-en-Séry	"La Fosse aux Chats"	LTC2-LTD1	11	5	1
A28	Martainneville	"Les Longs Journaux"	LTD1	8	3	
				37	15	2
					40%	5%
A16s	Loeuilly	"les Terres du Lieutenant Général"	LTB2	2		
A16s	Villers-Vicomte	"La Rozières"	LTD1	8	1	1
A16s	Noirémont-Chaussée du Bois d'Ecu	"Beaufort - La Coignée"	LTD	1		
A16s	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTB2,LTD1,LTD2/GR	16	5	1
A16s	Allonne/Saint Sulpice	"Le Chaussée de la Reine Blanche"	LTC2-LTD1	2		
A16s	Auteuil	"Le Moulin"	LTB2 (et LTD1?)	1		
				30	6	2
					20%	6%
A16n	Saint-Sauveur	"Au Chemin de Saint-Vaast"	(LTC2?)-LTD1	9	2	
A16n	Vignacourt	"Le Collège"	LTC1	5	2	1
A16n	Bouchon	"Le Rideau Miquet"	(LTC1)-LTC2	12	5	1
A16n	Francières	"Grand Hétroye"-"Les Quatorzes"	LTD1 ?	2		
A16n	Pont-Rémy	"Le Fond Baraquin" (cimetière 1)	(LTC1/)LTC2-LTD1	28	8	
A16n	Abbeville	"La Sole à Baillon"	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2	92	38	4
A16n	Grand-Laviers	"Le Mont-Henry"	(LTC1)-LTC2-LTD1	38	15	
A16n	Sailly-Flibeaucourt	"Voie de Port"	LTD2	1		
A16n	Bernay-en-Ponthieu	"Tirancourt"	(LTC1)-LTC2-LTD1-(LTD2)	5	3	
				192	73	6
					38%	3%
rocade sud	Dury	"Le Camp Rolland"	LTC1-LTC2	5	3	1
A29e	Gentelles	"Le Bois de Tronville"	LTB2 , LTC1 (ou LTC2?)	2	1	
A29e	Cachy	"Les Fiermonts"	LTD1?	2	1	
A29e	Framerville-Rainecourt	"Le Fond d'Herleville "	LTD1	2	1	1?
A29e	Soyecourt	"La Sole des Tombeaux "	LTB	1		
A29e	Fresnes-Mazancourt	"La Sole du Moulin"	LTC1	2		
A29e	Cizancourt, Licourt	" La Sole des Galets"	LTD1	16	10	2
A29e	Ennemain	" Notre-Dame de Joie "	LTC1(-LTC2)	10	3	1
A29e	Athies	" Le Chemin de Croix"	LTC1?	1		
A29e	Beauvois-en-Vermandois	"Le Pied de Boeuf "	LTB2-LTC1	4		
				45	19	4
					42%	8%
A29o	Saleux	"La Vallée du Bois de Guignemicourt"	LTD1	2		
A29o	Vraignes-les-Hornoy	"Bois de Vraignes"	LTD1	3		
A29o	Croixrault	"L'Aérodrome"	LTD1	1		
A29o	Croixrault	"La Dériole"	LTD	1		
A29o	Thieulloy-L'Abbaye	"Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"	LTB1	2	2	
A29o	Vraignes-les-Hornoy	"Bois de Vraignes"	LTD1	6	3	
				15	5	0
					33%	
TGVn	Canly	"Les Trois Noyers"	LTD1	3	1	1
TGVn	Verberie	"La Plaine de Saint-Germain"	LTD2	1	1	
tous tracés				323	120	15
					37%	4%

Tab. IX - Fibules et parure, nombre de tombes dotées par rapport au nombre de tombes documentées.

À première vue, on ne décèle pas d'évolution ou de variabilité micro-régionale évidente mais une étude fine reste sans doute à faire. Soulignons que dans le cas de certains dépôts de La Tène C1, une autre tendance est sensible : on y voit la multiplication des mêmes morphologies, comme s'il s'agissait de la répétition d'un module de base - ou service personnel ? - constitué d'une écuelle et d'un pot à col de même type (tombe 18 de Salouel, 28 de Boves1 et 3 de Tartigny).

Fibules et parures

La présence des fibules est relativement régulière mais pas systématique - 30 à 40 % des tombes en comportent (tabl. IX) - et la parure (bracelets en métal et perles en verre notamment) est rare (moins de 10 %). Ce constat vaut semble-t-il pour tous les tracés[22], toutes les périodes et toutes les strates de la population représentées dans les cimetières. Prenons en exemple les perles en ambre, matériau rare à l'échelle régionale : si elles sont attestées dans des contextes particuliers (tombe aristocratique 15 de Bouchon, tombe 1256 d'Estrées-Deniécourt livrant des attaches de ceinture en bronze incrustées d'émail à têtes zoomorphes), elles apparaissent aussi, sur les mêmes sites (Estrées-Deniécourt), dans des tombes plus modestes, tant sur le point des dimensions des fosses que par la quantité et

22 - On note une sous-représentation des fibules sur l'A16 Sud, sans doute liée au fait que les amas osseux n'ont pas été fouillés (*cf. supra*). Toutefois une sous-représentation globale des dépôts d'objets métalliques est à souligner.

la qualité de leurs mobiliers. D'autres pièces de l'accessoire vestimentaire sont moins souvent identifiées (éléments de ceinture, garnitures en os ?).

Le torque de Thieulloy-L'Abbaye mérite une mention particulière en tant que marqueur statutaire d'une période finissante (Buchez ce volume). C'est le seul objet de ce type découvert en contexte dans l'Ouest de la Picardie. Il provient de l'une des plus anciennes tombes à incinération connues, attribuée à fin de La Tène B1. La morphologie de ce torque proche d'exemplaires trouvés en Normandie, conduit à s'interroger sur l'appartenance culturelle ou les influences qui s'exercent alors sur cette région sud-ouest de Somme encore bien mal documentée, à moins que cet objet trahisse uniquement la présence d'un individu étranger.

Les fibules sont majoritairement retrouvées directement associées au dépôt osseux, complètes ou fragmentaires, placées en surface de celui-ci ou mêlées aux restes incinérés[23], mais peuvent aussi avoir été placées - complètes ?- à distance de l'amas, dans un vase ou directement sur le fond de fosse (pour autant que l'on puisse en juger). Les mêmes situations se rencontrent pour la parure et les autres pièces de l'accessoire vestimentaires qui ne présentent que rarement des traces de combustion même lorsqu'elles sont associées aux ossements incinérés. Soulignons néanmoins que la question du passage au feu des objets en fer qui peut se déceler au travers de la dureté du métal n'a pas été systématiquement abordée lors des études de mobilier. On peut penser qu'au moins une partie des fibules était associée au défunt lors de la crémation et a été récoltée avec les ossements. Tout au moins leur aspect fragmentaire et la disposition des fragments le laisse-t-il supposer lorsque différents éléments pouvant appartenir au même objet sont retrouvés en différents points de l'amas osseux (Boves 1, hors tracés linéaires). Dans d'autres cas de figures, c'est sans doute plutôt l'hypothèse du dépôt secondaire qu'il faut retenir qu'il s'agisse d'un objet personnel ou d'un présent, ou peut-être encore d'éléments relevant d'un système de fermeture ou d'une ornementation en rapport avec des vestiges en matériaux périssables (enveloppe contenant les ossements incinérés notamment). Si l'hypothèse de gestuelles différenciées est plausible, on ne perçoit pas, en l'état actuel de la documentation, de sites, de secteur ou de période où l'une prendrait le pas sur l'autre, ou les autres.

23 - Les informations sur la disposition exacte des fibules ne sont généralement pas suffisamment précises (parmi les ossements ou sous/sur l'amas, fragmentaire ou non ?). Il s'avère même que la mention « mêlée aux ossements » peut correspondre à des cas où la fibule était disposée sous ou sur les ossements.

Rasoirs, forces et pinces à épiler

La présence de rasoirs, forces, pinces à épiler est également régulière mais moins fréquente (tab. X) : moins de 15 % des tombes comporte l'un de ces objets, un assemblage de deux éléments ou des trois, ce qui conduit à les considérer comme les pièces d'une trousse de toilette. *Cependant, certains de ces ustensiles paraissent surdimensionnés pour l'usage qu'on leur prête, particulièrement les pinces à épiler, et il faut s'interroger sur d'autres utilisations, peut-être en relation avec l'élevage et le traitement des peaux, ou bien encore le tissage* (Desenne *et al*. 2009b). Des traces de thermoaltération ne sont relevées que dans quelques cas. Une étude d'ensemble des mobiliers métalliques, qui reconsidérerait les questions de chronologie (*cf. supra*), mais aussi, l'identification et la fonction - et l'utilisation - de certains objets, fait actuellement défaut à l'échelle régionale.

Quoi qu'il en soit de leur fonction et utilisation, rasoirs, forces et pinces à épiler sont généralement en contact direct avec les ossements ou déposés à peu de distance de ceux-ci, dispositions qui témoignent d'une relation privilégiée avec l'individu. De même que les fibules, ils ne sont que rarement placés dans un vase.

Généralement mais pas systématiquement présents dans les tombes de l'élite, ils apparaissent dans un petit nombre de tombes par site (tab. X), dans une seule tombe ou dans aucune et sont donc considérés comme les indices d'une hiérarchie interne locale (partition horizontale ?), qu'il s'agisse effectivement des éléments d'une trousse de toilette ou plutôt d'objets en rapport avec la fonction de

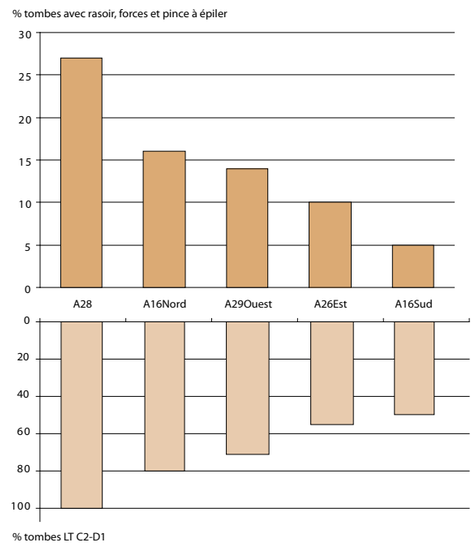

Fig. 21 - Distribution des tombes avec rasoir, forces et pince à épiler en fonction des tracés autoroutiers et des effectifs de La Tène C2-D1.

	commune	lieu-dit		Nb tombes dotées	NT tombes datées	
A29o	Thieulloy-L'Abbaye	"Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"	LTB1	1	2	
A29e	Soyecourt	"La Sole des Tombeaux "	LTB		1	
A16s	Loeuilly	"les Terres du Lieutenant Général"	LTB2		2	
	Mory-Montcrux	"Les Vignes d'En Haut"	LTB2		6	
	Allonville	"Ch"Treux Cailloux"	LTB2		2	
	Saint-Martin-le-Nœud	"Au Chemin de la couture"	LTB2		12	
	Breuil-le-Sec	"Bois de Breuil-le-Sec"	LTB2	1	13	
A16s	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTB2		6	
	Allones	"Zac de Ther"	LTB2-LTC1	2	8	
A29e	Beauvois-en-Vermandois	"Le Pied de Boeuf "	LTB2-LTC1		4	
	Ham	"Le Bois à Cailloux"	LTB2-LTC1		15	
A16s	Auteuil	"Le Moulin"	LTB2 ?		1	
A29e	Gentelles	"Le Bois de Tronville"	LTB2		2	
	Boves	"La Forêt de Boves 1"	LTB2-LTC1	1	10	
	Villers-Bocage	"La Montignette" I	LTB2-LTC1	1	15	
A29e	Fresnes-Mazancourt	"La Sole du Moulin"	LTC1		2	
A16n	Vignacourt	"Le Collège"	LTC1		5	
	Salouel	"Hôpital Sud"	LTC1		6	
	Tartigny	"Le Chemin du Moulin"	LTC1	3	5	
A29e	Athies	" Le Chemin de Croix"	LTC1?		1	
A29e	Ennemain	" Notre-Dame de Joie "	LTC1(-LTC2)	2	10	
			total LTB1-LTC1	**11**	**128**	**8,594 %**
rocade su	Dury	"Le Camp Rolland"	LTC1-LTC2	1	5	
	Glisy	"Terre de la Ville" 1	LTC1/LTC2	1	7	
	Villers-les-Royes	"Les longs Champs"	LTC1-LTC2	1	10	
A16n	Bouchon	"Le Rideau Miquet"	(LTC1)-LTC2	4	12	
	Poulainville	"Pôle Logistique" 1	LTC2	1	2	
	Villers-Bocage	"La Montignette" III	LTC2		3	
A29e	Framerville-Rainecourt	"Le Fond d'Herleville "	LTD1		2	
A28	Vismes-au-Val	"Le Bois des Dix Sept"	fin LTC2-LTD1	5	18	
A16n	Pont-Rémy	"Le Fond Baraquin" (cimetière 1)	(LTC1/)LTC2-LTD1	5	28	
A16n	Grand-Laviers	"Le Mont-Henry"	(LTC1)-LTC2-LTD1	3	38	
A16n	Abbeville	"La Sole à Baillon"	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2	17	92	
A16n	Saint-Sauveur	"Au Chemin de Saint-Vaast"	(LTC2?)-LTD1	1	9	
A16s	Allonne/Saint Sulpice	"Le Chaussée de la Reine Blanche"	LTC2-LTD1		1	
A28	Bouillancourt-en-Séry	"La Fosse aux Chats"	LTC2-LTD1	5	11	
A16n	Bernay-en-Ponthieu	"Tirancourt"	(LTC1)-LTC2-LTD1-(LTD2)	1	5	
A29o	Vraignes-les-Hornoy	"Bois de Vraignes"	LTD1		3	
A28	Martainneville	"Les Longs Journaux"	LTD1		8	
A16s	Villers-Vicomte	"La Rozières"	LTD1		8	
A29e	Cizancourt, Licourt	" La Sole des Galets"	LTD1	2	16	
A29o	Croixrault	"L'Aérodrome"	LTD1		1	
	Marcelcave	"Le Chemin d'Ignaucourt"	LTD1	2	5	
	Glisy	"Terre de la Ville" 2	LTD1	1	3	
TGVn	Canly	"Les Trois Noyers"	LTD1		3	
A16n	Francières	"Grand Hétroye"-"Les Quatorzes"	LTD1 ?		2	
A29e	Cachy	"Les Fiermonts"	LTD1?		2	
A16n	Sailly-Flibeaucourt	"Voie de Port"	LTD2		1	
A16s	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTD2	1	1	
TGVn	Verberie	"La Plaine de Saint-Germain"	LTD2	1	1	
A16s	Noirémont-Chaussée du Bois d'Ecu	"Beaufort - La Coignée"	LTD		1	
A29o	Croixrault	"La Dériole"	LTD		1	
			total LTC2-LTD2	**52**	**299**	**17,39 %**
			total toutes périodes	**63**	**427**	**14,75 %**

Tab. X - Rasoirs, Pinces et forces, nombre de tombes dotées par rapport au nombre de tombes documentées, évolution par période. En rouge : tombes dites à caractère aristocratique.

producteur. Toutefois, la représentation par site peut être plus importante, comme à Bouillancourt-en-Séry ou près de la moitié des tombes est pourvue. On note globalement que le taux d'occurrence est plus important sur les tracés de l'A28 et sur l'A16 Nord - 27 et 16 % des tombes sont concernées contre 10 % sur l'A29 Est et seulement 5 % sur l'A16 Sud -, mais cela vient sans doute de ce qu'il s'agit essentiellement d'ensembles de La Tène C2-D1 (fig. 19). La fréquence des dépôts de rasoirs, forces et pinces à épiler est bien moins importante pour La Tène B2-C1 (environ 8 % des tombes, tab. X).

Couteaux et autres outils

Les couteaux et autres outils ne sont attestés que dans un petit nombre de tombes (tab. XI). Il convient de différencier les occurrences de couteaux isolés des lots d'outils qui peuvent contenir un couteau ou, tout au moins, ce qui a été identifié comme couteau/scapel. Le plus souvent, les tombes comprennent un couteau seul (0,3 % du corpus correspondant aux sites des tableaux 1 et 2). Quelques tombes livrent un lot d'outils (7 occurrences) et, dans ce cas, il y a souvent, en outre, un couteau spatialement isolé.

	site	datation	Nb tombes dotées	mobilier spécifique : torque, arme, harnachement, liés au feu, sceau, bassin, outil, couteau	étude à faire ou à finir
A29o	Thieulloy-L'Abbaye	début LTB1	1	torque	
A29o	Thieulloy-L'Abbaye	LTB1	1	arme et couteau	
	Glisy	LTB2	1	panoplie (étude en cours, Gaudefroy information orale)	
	Boves "Forêt de Boves " 1	LTC1	1 ?	empreinte de garniture liée à hampe (arme) ou outil ?	
A16s	Noirémont-Chaussée du Bois d'Ecu	LTD	1	arme ?	
A16n	Grand-Laviers	LTD1	1	arme	
A16n	Bouchon	LTC2	1	harnachement (1)	
A16n	Abbeville	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2	1-2 ?	arme 2, (LTD1 , 1 ; LTD2, 1?) dont 1 avec couteau (LTD1) (+ dépôt ? (avec arme, harnachement et couteau))	
A28	Vismes-au-Val	fin LTC2-LTD1	2	panoplie (2), dont une avec mobilier liés au feu (grill)	
A28	Bouillancourt-en-Séry	LTC2-LTD1	1 ?	garniture tôle autour manche : arme ou outil ?	
	Poulainville "Pôle logistique" 1	LTC2	1	mobilier lié au feu	
	Estrées-Deniécourt	LTC2-LTD1	2	mobilier lié au feu	
	Villers-Bocage (zone 3)	LTC2	2	mobilier lié au feu	
A16n	Bouchon	(LTC1)-LTC2	2	mobilier lié au feu, dont 1 avec sceau et 1 avec outils et couteau	
A29 e	Cizancourt, Licourt	LTD1	1-2 ?	mobilier lié au feu avec outils et couteau (et arme ?) (1), mobilier lié au feu seul (1?, clous)	
	Marcelcave	LTD1	1	mobilier lié au feu avec outils et couteau (et arme ?)	
A16n	Saint-Sauveur	(LTC2?)-LTD1	1	mobilier lié au feu	
A16n	Grand-Laviers	LTD1	1	mobilier lié au feu (broche/fourchette) ?	
	Marcelcave	LTD1	1	seau	
TGVn	Canly	LTD1	1	seau	
	Boves "Forêt de Boves " 2	LTD1	1	seau	
A16n	Francières	LTD1 ?	1	seau	
A29 e	Cizancourt, Licourt	LTD1	1	seau	
A16n	Bernay-en-Ponthieu	(LTC1)- LTC2-LTD1-(LTD2)	1	seau (LTD1)	
	Tartigny	LTC1	1	seau, bassin et couteau	
A29e	Soyecourt	LTB	1	couteau	
	Saint-Martin-le-Nœud	LTB2	2	couteau	
	Saint-en-Amiénois	LTB2	1	couteau, outils ind.	
	Breuil-le-Sec	LTB2	3	couteau	
	Allonville	LTB2	1	couteau	
A29e	Gentelles	LTB2	2	couteau	
A29e	Fresnes-Mazancourt	LTC1	1	couteau	
A16n	Vignacourt	LTC1	3	couteau	
A16n	Pont-Rémy (cimetière 1)	LTC2 ?	1	outils dont couteau	
A29 e	Cizancourt, Licourt	LTD1	1	couteau	
A29 e	Cizancourt, Licourt	LTD1	1	outils	
	Saint-en-Amiénois	LTD1	1	couteau, outils ind.	
	Glisy "Les Terres de la Ville"	LTD1	1	couteau (ensemble incomplet)	
A28	Bouillancourt-en-Séry	LTC2-LTD1	3 ?	outil ? : tige/fer (3) dont 1 avec arme (cf. supra) ?	
	Estrées-Deniécourt	LTC2-LTD1	1	outil (hachette/herminette)	

Tab. XI - Les mobiliers métalliques spécifiques. En rouge : tombes dites à caractère aristocratique.

C'est sans doute dans le cas de ces lots d'outils, appelés trousse dans la mesure où les outils sont retrouvés associés - et apparemment compris dans des étuis en matériau périssable -, que l'urgence d'une reprise des données concernant les mobiliers métalliques se fait le plus sentir : dans trois cas sur sept au moins, les identifications restent à faire ou à revoir après consolidation des objets (tab. XI). Trois des exemples datant de La Tène C2-D1 proviennent de tombes dites à caractère aristocratique marquées par la présence de mobilier métallique lié au feu (structures 15 de Bouchon, 3 de Cizancourt et 9 de Marcelcave, *cf. infra*). Il est donc légitime de supposer que ces lots d'outils - et la spécialisation qu'ils supposent ? - ont un lien avec le statut (Ginoux 2007). Cependant, toutes les tombes aristocratiques n'en comportent pas. Par ailleurs, dans quatre autres cas, deux de La Tène C2-D1 et un de La Tène B2, les tombes concernées ne se distinguent, ni par leur architecture, ni par la richesse de leur mobilier.

Les couteaux seuls sont attestés tout au long de la période prise en compte et dans tous les secteurs géographiques traversés par les tracés autoroutiers, mais les occurrences apparaissent plus nombreuses dans la fourchette LT B-LT C1, et surtout semble-t-il avant La Tène C1 (tab. XI). Dans les contextes où les offrandes animales sont conservées (sols crayeux notamment, *cf. infra*), on observe une relation privilégiée avec ces couteaux, outils liés à la découpe/préparation culinaire, voire au sacrifice des animaux, sans doute effectivement utilisés dans la préparation du repas funéraire et caractérisant/symbolisant ce repas dans la tombe. Le site d'Abbeville est le seul à présenter une association des ossements humains incinérés et du couteau (et également d'une arme, *cf. infra*). Le couteau seul apparaît dans certaines des tombes aristocratiques de La Tène C2-D1, mais pas dans toutes, ainsi que dans certaines grandes tombes de la Tène B2-C1 qui présentent un caractère monumental, ou seulement, des ensembles céramiques conséquents.

Les seaux

Bien que généralement de confection simple, les seaux en bois et à cerclages en fer mis au jour dans l'Ouest de la Picardie sont probablement destinés au service du vin comme cela est admis pour les exemplaires ornés tels que celui de Tartigny (Rapin dans Massy *et al.* 1986). Il caractérise quelques contextes funéraires - moins de 10 distribués dans toute la région considéré (tab. XI) - principalement datés de La Tène D1, en dehors des exemples de

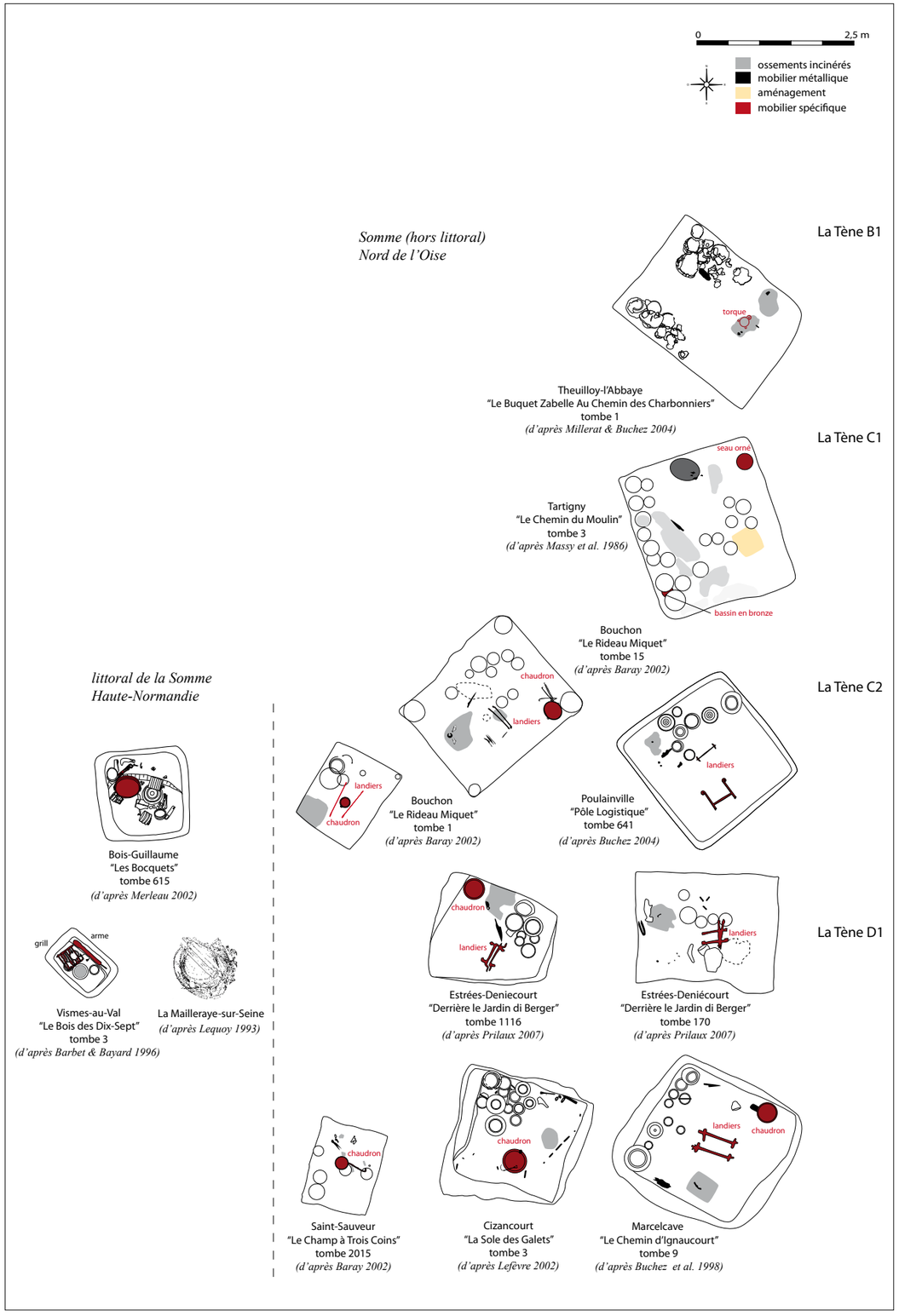

Fig. 22 - Les mobiliers liés au feu : chaudron et crémaillère (Cizancourt, A29 Est), grill (Vismes-au-Val, A28).

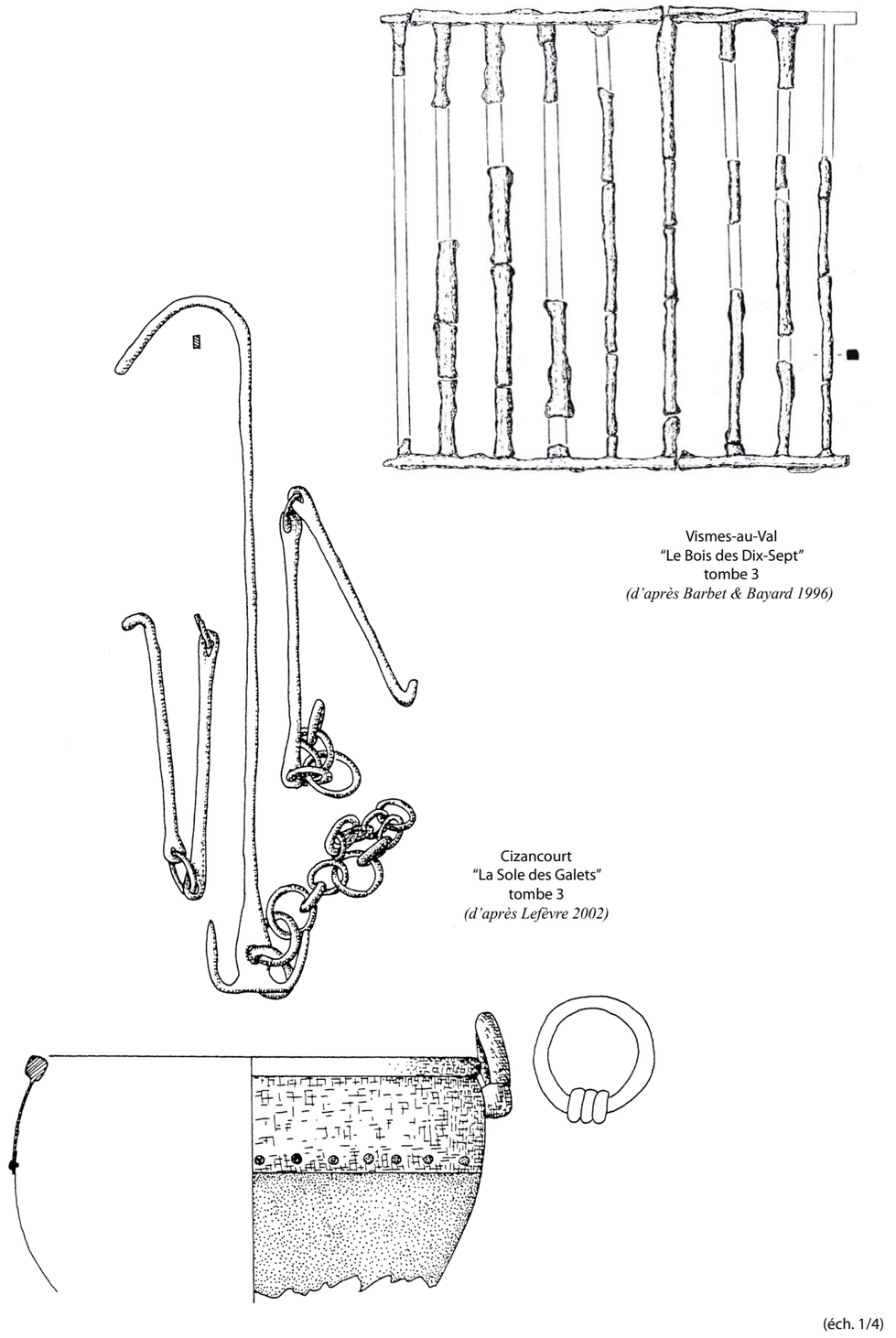

Fig. 23 - Organisation des tombes à caractère aristocratique, planche synthétique.

Tartigny (LT C1) et de Bouchon sur l'A16 Nord (LT C2). À Tartigny, le seau est accompagné d'un bassin en bronze (également lié au service du vin, aux ablutions ?). À Bouchon et à Cizancourt, on le trouve dans une tombe à caractère aristocratique aux côtés des mobiliers liés au feu.

Les mobiliers liés au feu

Les mobiliers liés au feu caractérisent 12 dépôts funéraires de La Tène C2-D1 et un seul peut-être de peu antérieur (LTC1 ?, tombe 15 de Bouchon). Ces mobiliers sont le plus souvent représentés dans le corpus régional par l'association d'un chaudron bimétallique, d'une crémaillère et des landier(s)/chenet(s), par deux de ces éléments ou par un seul (tab. XI et fig. 22). Le grill n'apparaît qu'à Vismes-au-Val (fig. 22), les broches à rôtir (ou fourchette ?), à Grand-Laviers et à Estrées-Deniécourt (en association, dans ce cas, avec des landiers). On s'accorde pour reconnaître dans ces mobiliers des éléments qui participent à la définition de services destinés à la consommation de viandes dans le cadre restrictif du banquet et à les considérer comme des marqueurs statutaires (Baray dir. 1998 et Poux & Feugère 2002).

Pour les tombes à chaudron/crémaillère et/ou landiers/chenets, c'est-à-dire dans tous les cas exception faite des exemples les plus occidentaux (Vismes-au-Val sur l'A28 et Grand-Laviers sur l'16 Nord, *cf. infra*), transparaît en outre une organisation spatiale relativement codifiée de la chambre funéraire (fig. 23) qui participe à la définition d'un modèle aristocratique, image stéréotypée à interpréter comme la manifestation matérielle de l'idéologie des élites (Baray 2009). L'organisation fonctionnelle de l'espace avec les landiers/chenets et/ou le chaudron placés au centre et les céramiques groupées ou alignées le long des parois, apparaît comme une mise en scène des accessoires du banquet destinée à le pérenniser, à associer définitivement le souvenir du défunt à cette manifestation de son pouvoir. La représentation du banquet peut toutefois prendre un aspect plus symbolique, comme dans l'une des tombes de Villers-Bocage (St. 8) où seul un landier a été placé dans la fosse sépulcrale (*Pars pro toto*).

Armement et éléments de harnachement

Si l'essentiel de l'armement provient surtout pour la période étudiée des sanctuaires, les tombes à arme (défensives et offensives : fragments de manipules, umbo de bouclier, épée, fourreau d'épée, fer de lance et de javeline…) sont néanmoins présentes « en fil rouge » depuis La Tène B1-B2 (Thieulloy-l'Abbaye, et découverte récente de Glisy[24]) jusqu'à La Tène D1/D2 (Abbeville), et dans tous les secteurs géographiques traversés par les tracés autoroutiers (tab. IX). Pour autant que l'on puisse en juger sur si peu de cas, la répartition des tombes à armes n'est cependant pas homogène. Luc Baray concluait, dans la synthèse sur les opérations de l'A16 Nord à une concentration significative des occurrences le long de la basse-vallée de la Somme (Baray dir. 1998). Cette concentration semble plutôt se superposer à la région littorale. Les pièces de harnachement sont encore plus rares (tab. IX, tombe de La Tène C2 de Bouchon et dépôt mal caractérisé d'Abbeville). La tombe à grill de Vismes-au-Val pourrait être le seul exemple où l'armement se retrouve en contexte aristocratique tel qu'il a été précédemment défini par la présence de mobilier lié au feu et au banquet. Toutefois, soulignons que le terme d'arme a été employé pour décrire, en première approche et avant nettoyage des objets, certains des éléments métalliques provenant de ces ensembles aristocratiques (Cizancourt, Marcelcave).

Dans ce tour d'horizon des mobiliers et dans l'appréciation de la représentativité de tel ou tel élément, on doit toujours garder en mémoire que certaines des identifications sont à revoir et, surtout, qu'on ne peut évaluer :

- la part des mobiliers présents sur le bûcher et dont témoignent seulement ici ou là des fragments de garnitures des tôles, des clous, des agrafes, des ligatures en fer (Bouillancourt-en-Séry, Cizancourt), des fragments de métal énigmatiques, des gouttelettes de bronze fondu, voire de simples empreintes laissées par l'objet dans l'argile au moment de crémation (Boves1, hors tracés linéaires),
- ainsi que la part des mobiliers en matériau périssable placés directement dans la fosse ou introduits avec le dépôt osseux (*cf. infra*) et qui se traduisent par des espaces vides ou des négatifs.

Offrandes animales

Les études de faune sont plus ou moins abouties selon les tracés autoroutiers : non signalés sur l'A16 Sud, les restes font l'objet de simples mentions sur l'A28 et ne sont que partiellement étudiés sur l'A16 Nord[25].

Les offrandes animales sont présentes sous plusieurs formes : brûlées et mêlées aux ossements humains incinérés (*cf. infra*), non brûlées et alors disposées directement dans la fosse ou, plus rarement, associées à l'amas.

Dans la mesure où l'acidité des terrains, notamment lorsqu'il s'agit de limons, fausse les données en ce qui concerne les restes fauniques non incinérés, toute évaluation quantitative est impossible.

24 - Informations orales Stéphane Gaudefroy.

25 - Pour autant que l'on puisse en juger au travers du rapport de synthèse (Baray dir. 1998).

Soulignons néanmoins qu'il est rarement fait mention de restes fauniques non brûlés inclus dans l'amas (2 cas à Villers-les-Royes, Buchez & Dumont 1996). Ceux-ci sont alors, de même que les restes fauniques brûlés (*cf. infra*), peu conséquents (2 à 5 g). Ils témoignent, comme les négatifs parfois observés, et autres éventuelles pièces métalliques ou éléments de parure (*cf. supra*), de l'inclusion intentionnelle de dépôts secondaires au sein des amas osseux et de la complexité des gestuelles dont résultent ces amas, à moins que cette occurrence exceptionnelle d'ossements animaux non brûlés ne résulte d'un mode de crémation spécifique. Sur ce site, les restes humains présentent les indices d'une crémation peu poussée, ce qui est inhabituel à l'échelle régionale (*cf. infra*).

Les offrandes disposées directement dans la fosse sont attestées dans des sépultures modestes (Fresnes-Mazancourt, Athies, Ennemain, sur tracés et Salouel, hors tracés), mais tendent à être mieux représentées et plus variées dans les plus grandes tombes et notamment dans les ensembles à caractère aristocratique. Les tombes monumentales de La Tène B2-C1 de Salouel et Boves, sites hors tracés linéaires implantés en terrain crayeux, livrent au moins une pièce de porc associée à de la volaille, entière ou non. Dans ces cimetières, le porc seul est par ailleurs attesté dans quelques autres tombes (incinérations comme inhumations), en rapport avec des dotations plus modestes suggérant que les offrandes animales sont bien corrélées au statut des individus. Dans les grandes tombes de Tartigny (Méniel dans Massy 1986), plusieurs pièces issues d'un ou plusieurs porcs sont associées à de la volaille, voire également à des restes de mouton (1 ex.) ou de chien, de lièvre et de cheval (1 ex.). Les tombes à chaudron et/ou landiers/chenets de La Tène C2-D1 livrent porc, bœuf, volaille et capriné pour l'une d'elle (Bouchon, structure 15), porc et volaille pour une autre (Saint-Sauveur) et différentes pièces de porc pouvant néanmoins provenir d'un seul individu pour une dernière (Cizancourt, structure 3). La tombe aristocratique 641 de Poulainville1 implantée dans la craie est un contre-exemple : elle ne contenait aucune offrande à caractère alimentaire non brûlée à côté de quelques os de porc incinérés, et une unique phalange de cheval (Méniel dans Buchez 2004).

Dans tous les cas, les offrandes déposées sont révélatrices d'un partage des animaux entre le monde des vivants et le monde des morts et de la part très importante réservée aux vivants. L'évocation des animaux paraît alors l'emporter sur leur matérialisation effective au travers d'un dépôt massif et très visible, comme on en connaît plusieurs exemples, à Lamadelaine notamment (Metzler *et al*. 1999).

La préférence va incontestablement au porc : rachis, tête découpée en deux, jambon. Le rachis occupe une place particulière y compris dans les tombes à caractère aristocratique. Or cette partie, décharnée lors du prélèvement des morceaux de viande, constitue plutôt un témoignage de la découpe des animaux. Il paraît douteux qu'un rite funéraire, au caractère aristocratique marqué, ait impliqué - et parfois uniquement - un morceau de si peu de valeur. Il est plus plausible d'y voir la dernière trace de la découpe d'un, ou plusieurs animaux sacrifiés dans le cadre de la cérémonie, mais on manque encore de données matérielles pour pouvoir aller plus loin dans la reconstitution (Méniel dans Buchez 2004). Toutefois, si la question de la teneur en viande des rachis se pose, on peut aussi s'interroger sur la présence initiale de pièces de viande, préparées exemptes d'os (comme le filet) ou préalablement désossées et qui n'ont laissé aucune trace (Auxiette, rapport de Boves en cours).

La présence de galliforme et de caprinés est plus discrète et celle d'animaux sauvages est exceptionnelle (Ennemain, Tartigny). De ce point de vue le cimetière d'Ennemain dont les tombes ne se démarquent pas particulièrement du point de vue de leur dotation céramique et métallique, semble occuper une place à part dans le corpus étudié (présence plus marquée des caprinés mais aussi de pièces telles que gigots et jambons, attestation du chevreuil).

Le cheval n'est signalé que dans quelques contextes particuliers : sites de Bouchon, Poulainville, et Tartigny, mais pas spécifiquement dans les tombes dites à caractère aristocratique (respectivement tombes 22 de Bouchon et 5 de Tartigny). Ces pièces - hémi-mandibules (Tartigny, Bouchon) ou phalange (Poulainville) - s'intègrent parfaitement dans l'inventaire (en cours de constitution) des restes de chevaux des sépultures du deuxième âge du Fer en Gaule septentrionale, où cet animal n'est souvent représenté que par un seul os : des hémi-mandibules (Tartigny, Menil-Annelles, Lamadelaine, Feurs), des métatarses (Manre, Clémency, Lamadelaine, Acy-Romance, Vieux-les-Asfeld) et des phalanges (Vieux-les-Asfeld, Lamadelaine, Gœblange, Feurs, Acy-Romance) (Méniel dans Buchez 2004). Le geste est symbolique et témoigne sans doute de manipulations de carcasses ou d'ossements (suite à des expositions ?), dont une infime partie peut se retrouver dans la sépulture, voire sur le bûcher. Mais les éléments matériels permettant d'entrevoir ces traitements sont bien minces, et justifient la poursuite de la collecte des données.

Le caractère mal préservé, éventuellement incomplet des dépôts de faune non incinérée ne permet guère d'aborder la question de leur disposition dans la tombe. Les pièces semblent avoir été visibles, sauf dans le cas de la tombe à caractère aristocratique de Cizancourt (A29 Est) où l'offrande carnée était contenue dans un coffre en matériau périssable (suggéré par la présence de points de rouille en rapport avec des clous) sur lequel reposait deux vases et probablement un seau à cerclage métallique.

CRÉMATION DES DÉFUNTS, COLLECTE, TRANSFERT ET DÉPÔTS DES OSSEMENTS : TENDANCES GÉNÉRALES ET VARIABILITÉS

DE L'ÉROSION DES SOLS À L'ÉROSION DE L'INFORMATION

Pour l'A28 et l'A16 Sud, on ne dispose de quasiment aucune donnée concernant les ossements humains eux même et, donc, sur les différentes phases liées à l'incinération : crémation, collecte, transfert et dépôt des restes incinérés. Dans le meilleur des cas, on sait si les restes ont été placés dans un contenant en terre cuite on non, l'observation « hors urne » recouvrant alors différents modes de dépôts (en tas, en contenant périssable souple ou rigide…). Dans le cas des restes déposés « hors urne », on dispose en outre d'une information sur l'aspect « groupés » ou « dispersés/déversés » des restes, la première disposition apparaissant comme plus commune.

Les différents aspects des pratiques liées à la crémation des corps n'ont commencé à être abordés qu'à partir de l'A16 Nord, au travers de la fouille fine des restes incinérés[26]. Toutefois, l'étude de l'ensemble le plus conséquent de ce tracé - Abbeville (soit 92 tombes sur les 204 mises au jour entre Amiens et la limite nord du département de la Somme) - n'est que partielle. Par ailleurs, compte tenu de l'érosion des sols et du mauvais état de préservation d'une partie des tombes, mais aussi des aléas liés aux procédures de fouilles (non conservation de certains ensembles osseux prélevés en vue d'une fouille différée en laboratoire), les informations les plus immédiates concernant le mode de dépôt (« en urne », « hors urne », « dispersés/déversés ») ne sont disponibles que pour 50 % des ensembles funéraires mis au jour sur tracés linéaires (fig. 24).

Le corpus se réduit encore selon le type d'informations recherchées, certaines - quantité d'ossements déposés, représentation des parties anatomiques… - devants'appuyersurdesensembles osseux complets et d'autres - organisation des amas - reposant, en outre, sur la fouille fine de ces ensembles intégralement préservés. Prenons l'exemple du site de Grand-Laviers (A16 Nord). Trente-huit sépultures ont été mises au jour, 29 dépôts osseux seulement ont été prélevés en vue de leur fouille en laboratoire, les autres tombes ne présentant pas d'ossement ou une quantité infime de restes du fait de leur arasement. Une partie de l'étude peut s'appuyer sur 17 dépôts complets, mais forme et organisation de l'amas osseux ne peuvent

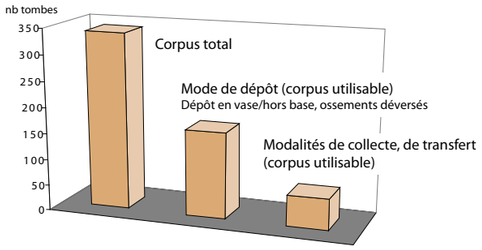

Fig. 24 - Les corpus utilisables en fonction des études abordées.

être observées que sur une douzaine d'ensembles, les autres prélèvements n'ayant pas été conservés en l'état jusqu'à la fouille. C'est ainsi qu'à l'échelle de des tracés linéaires, le nombre d'amas à partir desquels apprécier les modalités de collecte, de transfert et de dépôt s'établit à une soixantaine (fig. 24), répartis sur l'A16 Nord et sur l'A29.

S'il est donc vrai de dire que l'on dispose globalement, à l'échelle régionale, d'un corpus de tombes suffisamment important pour commencer à distinguer des tendances générales, des évolutions et des spécificités micro-régionales, cela ne l'est pas pour tous les points de vue considérés et notamment du point de vue des pratiques à aborder au travers de la fouille fine et de l'étude d'ensembles osseux complets. Le corpus utilisable est alors restreint et on ne peut encore, pour certains aspects du traitement des défunts, que présenter un catalogue de cas de figures.

DONNÉES SUR LE RECRUTEMENT

Le recrutement des nécropoles est généralement limité à des sujets adultes ou subadultes dont on ne peut déterminer s'il s'agit d'hommes ou de femmes. Une ou deux sépultures d'enfant sont présentes dans certains cimetières (tab. XII) : des inhumations, restreintes à la période de La Tène B2-C1 (et notamment LT B2 ?, *cf. supra*), et des incinérations qui vont de La Tène B2 à La Tène D.

On relève jusqu'à 3 inhumations d'enfant (2, âgés de 1 à 5 ans et 1, décédé entre 3 et 8 ans) sur le cimetière de Boves1 (hors tracés linéaires) ; 4, voire 5, si l'on prend en compte les fosses sans ossement que leur forme allongée, et étroite pour l'une d'elle, invite à considérer comme des tombes à inhumation[27]. Deux (enfants âgés de 1 de 5 ans), voire 4, appartiendraient à une même phase (LT B2), période pour laquelle on compte 3 adultes. Une tombe semble plus récente et se rattacherait à

26 - Ce chapitre se réfère largement aux données issues des travaux des anthropologues présentés dans les rapports de synthèse sur l'A16 Nord (Humbert, Pluton & Baray dans Baray dir. 1998) et l'A29 Est (Buchez, Legoff & Méniel dans Blancquaert *et al.* 2000).

27 - Si l'on admet que les petites fosses sans ossement des cimetières de La Tène B-C1 sont des inhumations d'enfant mal conservées, le phénomène prend plus de relief avec 3 tombes supplémentaires à Thieulloy-l'Abbaye (LT B1), et 3 ou 4, à Salouel (LT C1, hors tracé linéaire) notamment.

	commune	lieu-dit	datation	NT tombes documentées	NT tombes à inhumation	NT tombes avec urne	NT "hors vase"	NT nappe osseuse	NT tombes informées	NT tombes avec contenant circulaire/ovale	NT tombes avec contenant quadrangulaire	NT tombes avec contenant indéterminé	NT tombes informées	NT tombes avec os animaux brûlés	NT fosse profonde oui os absent	NT tombe d'enfant	NT tombes avec dépôt double/multiple		NT tombes avec plusieurs individus par amas
TGVnord	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" sud	LTC2-LTD1	22				0	2	10		13	?						
TGVnord	Estrées-Deniécourt	"Derrière le Jardin du Berger" nord	?	14			12		12	8	3		11	1		3			
TGVnord	Canly	"Les Trois Noyers"	LTD1	3		1?	3		3				0				2?		
A28	Vismes-au-Val	"Le Bois des Dix Sept"	fin LTC2-LTD1	18		12	4		16				0	?		1			
A28	Martainneville	"Les Longs Journaux"	LTD1	8		6	2		8				0	?					
A28	Bouillancourt-en-Séry	"La Fosse aux Chats"	[LTC2-LTD1]	11		1	6		7	2?	1?		3?	?		1			
A16s	Loeuilly	"les Terres du Lieutenant Général"	LTB2	2		2	1		3				0	?		1	1		
A16s	Fransures	"Les Longuets-Les Corroyeurs"	(LTB2?)- LTD1	4					0				0	?		?			
A16s	Villers-Vicomte	"La Rozières"	LTD1	8			8		8				0	?		?			
A16s	Noirémont-Chaussée du Bois d'Ecu	"Beaufort - La Coignée"	LTD	1		1			1				0	?		?			
A16s	Oroer	"Sous le Bois Saint Martin"	LTB2,LTD1,LTD2,GR	16		2	3		5		6?		6?	?		?			
A16s	Allonne/Saint Sulpice	"Le Chaussée de la Reine Blanche"	LTC2-LTD1	2			1		1				0	?		?			
A16s	Auteuil	"Le Moulin"	LTB2 (et LTD1?)	1			1		1				0	?		?			
A16n	Saint-Sauveur	"Au Chemin de Saint-Vaast"	(LTC2?)-LTD1	9			4	1	5				0		2				1
A16n	Vignacourt	"Le Collège"	LTC1	5			4		4	1			1		2		1		
A16n	Bettencourt-Saint-Ouen	"Bois de Bettencourt"	LTD2b-GR1	2					0				0	?					
A16n	Bouchon	"Le Rideau Miquet"	(LTC1)-LTC2	12		1?	5	1?	7				0		5		2	1 dt urne	
A16n	Francières	"Grand Hétroye"-"Les Quatorzes"	LTD1 ?	2		1			1				0						
A16n	Pont-Rémy	(cimetière 3)	(LTC1 ou) LTD2 ?	7		2	3		5				0			1			
A16n	Pont-Rémy	(cimetière 2)	LTC1-LTC2	2		1?	2		2				0			1			
A16n	Pont-Rémy	(cimetière 1)	(LTC1/)LTC2-LTD1	28		4	10	1?	14				0			1	1	dt urne	
A16n	Abbeville	"La Sole à Baillon"	LTC1-LTC2-LTD1-LTD2	92					0				0	?	x	?	2	dt urne	
A16n	Grand-Laviers	"Le Mont-Henry"	(LTC1)-LTC2-LTD1	38		6	14		20		1		1	6		5	1	dt urne	1
A16n	Sailly-Flibeaucourt	"Voie de Port"	LTD2	1					1				0						
A16n	Noyelles-sur-Mer	"Le Côte des Fossés aux Renard"	LTC ?	1			1		1		1		1	1					
A16n	Bernay-en-Ponthieu	"Tirancourt"	(LTC1)-LTC2-LTD1-(LTD2)	5			5		5				0	1			1	dt urne	
rocade sud	Dury	"Le Camp Rolland"	(LTC1)/LTC2	5		1		3?	4				0	2	1	1	1		1
A29e	Gentelles	"Le Bois de Tronville"	LTB2 , LTC1 (ou LTC2?)	4			4		4		1		1			1			1
A29e	Cachy	"Les Fiermonts"	LTD1?	2			1		1				0						
A29e	Framerville-Rainecourt	" Le Fond d'Herleville "	LTD1	2			2		2		1	1	2	1					
A29e	Soyecourt	"La Sole des Tombeaux "	LTB	1			1		1				0	1					
A29e	Fresnes-Mazancourt	« La Sole du Moulin "	LTC1	2			1		1	1			1	1					
A29e	Cizancourt, Licourt	« La Sole des Galets "	LTD1	16	1		14	1	15	7		1	8	9		2			
A29e	Ennemain	" Notre-Dame de Joie "	LTC1(-LTC2)	10			6		6	4			4						
A29e	Athies	" Le Chemin de Croix "	LTC1?	1			1		1	1			1						
A29e	Beauvois-en-Vermandois	" Le Pied de Boeuf "	LTB2-LTC1	4		1?	2	1?	2				0	1			1?	dt urne	
A29o	Saleux	"La Vallée du Bois de Guignemicourt"	LTD1	0					0				0	?		?			
A29o	Clairy-Saulchoix	"Au Chemin de Pissy"	LB2, LTD1	11		1	7	2?	10	1	1		2				1		
A29o	Revelles	"En Face d'Henneville"	?	1		1?			1					?		?			
A29o	Croixrault	"L'Aérodrome"	LTD1	1			1		1				0	?		?			
A29o	Croixrault	"La Dériole"	LTD	1		1			1					?		?			
A29o	Thieulloy-L'Abbaye	"Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"	LTB1	2			1	1?	1				0		2		1		
A29o	Vraignes-les-Hornoy	"Bois de Vraignes"	LTD1	6		2	1		3				0		1?				
A29o	Hornoy-le-Bourg	"Les Treize"-"Les Vingt-Huit"	?	1			1		1				0	?		?			
				384					185				55						
HT : littoral	Rue	"Le Chemin des Morts"	LTD1	2			1		1			1	1						
HT : amiens	Saint-en-Amiénois	"Derrière le Jardin de Mr Delahaye"	LTB2	1			1		1		1		1						
HT : amiens	Méaulte	"plate-forme industrielle" site 8	LTB2	1		1			1				0	?					
HT : amiens	Boves	"Forêt de Boves" 1	LTB2-LTC1	11	3 à 5				11	2	3		5		2	3	inhumations		
HT : amiens	Villers-les-Royes	"Les longs Champs"	LTC1-LTC2	10			12		12	1			1	3*			2		
HT : amiens	Marcelcave	"Le Chemin d'Ignaucourt"	LTD1	5			5		5		5		5	3		1			1
HT : amiens	Poulainville	"Pôle Logistique"1	LTC2	2			2		2		2		2	2					1
HT : amiens	Salouel	"Hôpital Sud"	LTC1	5			5		5		3		3		1				1
HT : amiens	Villers-Bocage	"La Montignette", 1	LTB2-LTC1	7			6		6	2	3		5		1				
HT : amiens	Villers-Bocage	"La Montignette", 3	LTC2	3		1?	2		2		2		2			1			
HT : amiens	Villers-Bocage	"La Montignette" isolée	LD1?	1			1		1				0						
HT : N Oise	Allones	"Zac de Ther"	[LTB2-LTC1]	8		1	5	2?	8	5			5			7	1		5
HT : N Oise	Saint-Martin-le-Nœud	"Au Chemin de la couture"	LTB2	12				5	5						1				
				68					60				30						
ant. 1989	Tartigny	"Le Chemin du Moulin"	LTC1	5			5		5				0	?					
ant. 1989	Breuil-le-Sec	"Bois de Breuil-le-Sec"	LTB2	13			x		0				0	?					
ant. 1989	Mory-Montcrux	"Les Vignes d'En Haut"	LTB2	6	2		4		6				0	?		2			
ant. 1989	Allonville	"Ch'Treux Cailloux"	LTB2	2					0				0	?					
ant. 1989	Beauvoir	"Froid-Mont"	LTC1, LTD1?	2	1		1		1				0	?					
				28					12				0						

* (2, non brûlés)

Tab. XII - Données issues de la fouille des amas osseux. En rouge : sites comprenant au moins une tombe dite à caractère aristocratique.

une seconde phase (LT C1) période pour laquelle on compte 4 adultes. Sur ce cimetière, l'un des plus extensivement étudié pour La Tène B2(-C1), la proportion d'enfants âgés de 1 à 5 ans semble plus proche de la réalité des populations à schéma de mortalité archaïque (dite pré-jennérienne), mais il manque les enfants de moins de 1 ans (Oudry rapport de Boves en cours). De toute évidence, on observe, à l'échelle de ce cimetière, un traitement sépulcral différencié lié à l'âge. L'inhumation est réservée aux enfants, ce qui se retrouve sur d'autres sites de la Tène B2 sans que cela soit toutefois une

pratique exclusive à l'échelle régionale. C'est, tout au moins ce que laisse à penser, l'attestation d'un enfant (« décédé en bas âge ») incinéré à Lœuilly, mais reste à confirmer au travers de l'étude d'autres cimetières de cette période.

L'incinération est privilégiée, voire exclusive, à partir de La Tène C1 pour les individus immatures enterrés dans les cimetières et - dès lors ? - leur nombre et notamment celui des enfants de moins de 5 ans, est particulièrement faible. On relève rarement plus de 2 tombes sur des cimetières de petite taille (3 sur 14 sépultures à Estrées-Deniécourt nord) et on dénombre de 3 à 5 tombes lorsque les effectifs sont plus importants : à Pont-Rémy et à Grands-Laviers (de 37 et 38 sépultures). Par ailleurs, des restes osseux appartenant à des enfants ont parfois été retrouvés associés à ceux d'un adulte (Gentelles, Dury, Dumont dans Querel & Feuillere 2000), ce qui peut relever de faits accidentels (hasard du ramassage en rapport avec une réutilisation des lieux de crémations ?) mais peut aussi témoigner d'une pratique qui serait peu développée dans l'Ouest de la Picardie par rapport à d'autres régions (*cf.* cimetières de La Madeleine ou d'Acy-Romance "La Croizette", respectivement Metzler-Zens *et al.* 1999 et Le Goff & Guillot 1994). Le site d'Allones, localisé dans le Nord de l'Oise, est le seul à présenter une association de ce type dans 5 tombes sur 8, ce qui va peut-être de pair avec d'autres spécificités (crémation sur os secs ?, suggérant une exposition des corps et/ou d'autres manipulations avant la crémation, Ben-Ncer dans Paris 1998).

Les tombes d'enfant incinéré sont - aussi ou surtout ? - reconnues sur les cimetières où l'on relève la présence de sépultures d'individus qui se démarquent par une certaine aisance ou leur statut privilégié. Les mobiliers spécifiques des contextes aristocratiques (chaudron, landiers/chenets, *cf. supra*) sont à deux reprises associés à des immatures (enfant de 7-13 ans à Cizancourt, immature de taille adulte à Villers-Bocage), soulignant peut-être le caractère héréditaire du statut. À l'opposé, la tombe d'enfant de Marcelcave, contraste avec la tombe aristocratique et les autres sépultures du même site, grandes et richement dotée, par ses petites dimensions et son modeste dépôt mobilier qui se résume à trois vases.

La tombe individuelle est privilégiée mais la présence de sépultures doubles ou multiples est signalée (tab. XII), en dehors des cas d'associations entre sujets adulte et immature déjà considérés. Certes, ces cas sont les plus nombreux, mais ce sont aussi les plus faciles à mettre en évidence. La méthode de reconnaissance du nombre d'individus qui se fonde sur la présence/absence de fragments en double ou sur l'incompatibilité morphologique des pièces osseuses à, en effet, tendance à privilégier la distinction des enfants. On se pose notamment la question du nombre d'individus - sans pouvoir généralement y répondre - dans les quelques cas, mis en évidence tout au long de la période et ne concernant pas une aire géographique en particulier, où l'on relève deux dépôts osseux, voire plus, au sein d'une même tombe (*cf. infra*). Dans un cas, à Salouel (hors tracés linéaires, Laperle dans Buchez 2008), on a peut-être effectivement les restes de deux crémations : les petits lots sont constitués d'ossements dont, à chaque fois, des fragments de crâne, qui présentent une exposition au feu totalement différente.

Lorsque des doublons ou incompatibilités morphologiques sont repérés au sein de dépôt unique, il n'est généralement pas possible d'évaluer la représentation respective des individus. Dans l'exemple de la sépulture aristocratique de Poulainville, il est apparu - cas de figure qui n'est peut-être pas exclusif - que seuls quelques fragments sur environ 600 g d'os provenaient d'un second individu (hors tracés linéaires, Laperle dans Buchez 2008). On ne peut pas conclure sur le caractère intentionnel (et symbolique dans ce cas) ou non (ramassage involontaire) du geste. En l'état actuel de la documentation, contentons nous de souligner qu'une seconde attestation de dépôt avec doublons ou incompatibilités morphologiques sur les 4 exemples relevés est aussi en rapport avec une tombe à caractère aristocratique (Saint-Sauveur, sur l'A16 Nord).

Enfin, de façon plus exceptionnelle, c'est d'une association entre ossements incinérés et quelques restes non brûlés (deux dents à Salouel) dont il est question sans que l'on sache s'il s'agit ou non du même individu et de quels traitements des défunts ces éléments témoignent.

La crémation

Quelles que soient la zone géographique et la période, les lieux de crémation restent méconnus, et il faut aller chercher en dehors des tracés autoroutiers quelques informations ponctuelles. Un seul cimetière antérieur à La Tène B2 a livré une structure qui peut, en première approche et dans l'attente de son étude complète, être interprétée comme un *ustrinum* (Méaulte, site 4, rapport Le Goff & Soupart en cours). Il s'agit d'une fosse quadrangulaire aux parois rubéfiées dont le fond, non thermoaltéré, est tapissé de vestiges de bûches. Localisée à proximité des tombes, elle suit la même orientation que la majorité d'entre elles. Deux autres fosses situées alentours sont peut-être les vestiges moins bien préservés de structures de combustion du même type.

Une fosse quadrangulaire similaire, partiellement rougie sur 3 à 4 cm d'épaisseur, de 1,30 m de long sur au moins 0,80 m de large et conservée sur une trentaine de centimètres de profondeur, a également

été mise au jour à Villers-les-Royes (Buchez & Dumont 1996). Il n'est cependant pas certain que la fosse témoigne bien de l'emplacement d'un bûcher, puisqu'aucune esquille osseuse n'a été récoltée dans le comblement d'utilisation, une fine couche charbonneuse qui couvre le fond de la structure. En outre, si celle-ci est localisée en périphérie du groupe de tombes, elle en est séparée par un fossé et rien ne permet d'attester sa contemporanéité avec le cimetière.

À Marcelcave, sur le tracé du gazoduc, c'est une petite excavation ovalaire de dimensions réduites (0,60 m sur 0,50 m) aux parois indurées et rougie sur 5 à 10 cm d'épaisseur qui a livré quelques minuscules esquilles osseuses brûlées dont au moins une provient d'un corps humain (Buchez *et al.* 1997). Le fond n'est pas thermoaltéré. La datation est, là aussi, problématique. Cette petite fosse est recoupée par l'angle d'une tombe, mais n'en est pas pour autant antérieure à l'ensemble des sépultures du site.

Enfin, à Salouel, on relève en périphérie du cimetière, l'existence d'une zone où le substrat crayeux présente une coloration bleutée au niveau de la semelle de labours (Buchez 2008).

Dans l'hypothèse où ces différents cas de figure correspondent à des vestiges ou des traces de bûcher, il reste que ces occurrences sont bien rares, compte tenu du nombre de cimetières et de tombes mis au jour à l'échelle régionale. La question de la conservation et/ou de la reconnaissance des structures en rapport avec la crémation se pose donc pour La Tène par comparaison avec la période romaine (du fait d'une séparation entre lieu de crémation et cimetière ou du mode de construction du bûcher ?)

Tous les indices relevés vont généralement dans le sens d'une crémation uniforme et aboutie (os blancs) qui concerne des cadavres entiers (représentation des différentes parties du squelette) encore en connexion, même si les proximités anatomiques sont rarement observées. Du point de vue de l'état du cadavre au moment de son passage sur le bûcher, le site d'Allonnes se présenterait - si le constat d'une crémation sur os sec s'avère exact (Ben-Ncer dans Paris 1998) - comme une exception.

Du point de vue de la conduite de la crémation, on observe, à l'échelle d'un cimetière, des particularités comme, par exemple, à Villers-Bocage (hors tracés linéaires) où, crâne, dans un cas, pieds et mains, dans un autre, ont été incomplètement brûlés. Plus globalement, la crémation apparaît hétérogène (couleur des os variant du noir au blanc à Bouchon et à Salouel) et faible (dominante beige des os de Villers-les-Royes) sur certains sites. Par delà le temps (de La Tène B2 à La Tène D1), on observe à Boves (secteur 1) les mêmes caractéristiques : la crémation est poussée jusqu'à l'obtention d'une majorité d'os blancs, mais certains os ont gardé par endroits une coloration bleu-gris foncé, principalement du côté médullaire, ce qui dénote une crémation hétérogène, avec peut-être un manque de combustible ou un apport moindre en oxygène.

Les questions de l'habillement éventuel du défunt et de la présence de mobilier à ses côtés sur le bûcher ont déjà été évoquées pour conclure à une crémation habillée ou en linceul, sur la base du caractère fragmentaire de certaines des fibules retrouvées mêlées aux ossements déposés dans la tombe (*cf. supra*). Au travers des informations actuellement disponibles, il est peu aisé de déterminer si les objets retrouvés dans la sépulture présentaient ou non des traces de combustion (*cf. supra*). On peut néanmoins faire l'hypothèse que la part des mobiliers ensevelis concernés par un éventuel passage sur le bûcher est, à quelques exceptions près (Villers-les-Royes, *cf. supra*), peu importante (notamment pour ce qui est de la céramique), ce qui ne présume en rien de la quantité d'objets effectivement présente sur le bûcher. Quelques rares tessons recuits, signalés dans certains dépôts osseux (Cizancourt) ou dans le remplissage des fosses (Boves 1, *cf. infra*), rendent sans doute compte de crémation avec mobilier associé.

Quelles que soient la période et la zone géographique[28], des restes osseux animaux témoignant d'une combustion similaire à celle des ossements humains sont reconnus : ils sont associés aux dépôts, et parfois, comme les fibules, étroitement mêlés aux ossements humains. Si le phénomène est récurrent à l'échelle régionale, la faune brûlée n'est signalée que dans quelques dépôts osseux par cimetière voire dans aucun, y compris lorsqu'il s'agit d'ensembles de plus de 10 tombes (Boves 1). Cette présence « en pointillé » (tab. XII) va de pair avec une présence discrète : les dépôts ne renferment généralement que quelques esquilles, rarement plus de 10 g (représentant au maximum 11 % du dépôt dans le cas de l'A16 Nord). L'une des tombes de Fresnes-Mazancourt sur l'A29 Est se présente comme un contre-exemple avec 100 g de faune (porc et bœuf) pour 168 g de restes humains. Les faibles quantités rencontrées pourraient être attribuées à un ramassage involontaire. Encore faudrait-il cependant pouvoir déterminer l'importance et la nature des dépôts placés sur le bûcher. Or, ces restes animaux incinérés ont rarement été identifiés. À Poulainville, hors tracés, il s'agit de vertèbres de porc qui confirment le rôle particulier d'une région anatomique, le rachis, presque dépourvue de valeur alimentaire, dans une pratique funéraire dont

28 - Pour autant que l'on puisse en juger au travers d'une étude incomplète, les restes animaux brûlés ne sont pas attestés dans les contextes de l'A28.

beaucoup d'aspects relèvent de la mise en scène du banquet. Ces restes de rachis décharnés témoignent de la découpe de porcs, dont fort peu de parties ont par ailleurs été déposées, en tant qu'offrandes non brûlées, dans la tombe (Méniel dans Buchez 2004).

COLLECTE ET TRANSFERT

Les dépôts osseux ne renferment le plus souvent que d'infimes particules charbonneuses ou autres éléments en rapport avec la combustion (nodules de sédiment thermoaltéré, pierres étonnées), voire aucun, ce qui suppose qu'un tri soigneux est intervenu. La pratique de la séparation entre ossements et témoins de combustion est généralisée.

Les gestes mis en évidence à Sailly-Flibeaucourt (A16 Nord) sont discordants. Deux vases « en position instable » - rejet ?- sont compris dans un remplissage charbonneux qui livre quelques esquilles osseuses (fig. 25). Celles-ci ayant été trouvées en surface, les auteurs de la fouille précisent que l'hypothèse d'un véritable amas largement arasé ne peut être totalement exclue. La datation basse - La Tène D2 - peut expliquer la spécificité de ce dépôt. Mais, dans cette hypothèse, que penser des ensembles récemment découverts à Méaulte, et datés de La Tène C1-C2 ? Dans un cas ("Zac Coquelicot" site 5, LT C2)[29], des ossements, des résidus de combustion et une fibule fragmentaire semblent avoir placés - « rejetés ? » - dans une fosse en cours de comblement, accompagnés de vases cassés lors de la crémation (traces de combustion d'intensité différente en fonction des fragments,

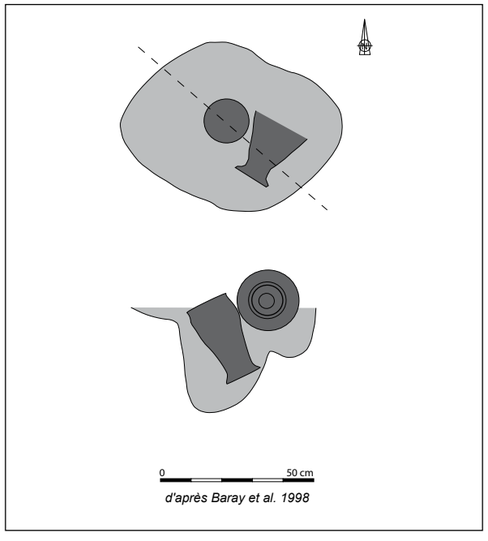

Fig. 25 - Tombe à remplissage charbonneux de Sailly-Flibeaucourt "Voie du port".

29 - Diagnostic, Blondiau *et al*. 2008.

Fig. 26 - Vase partiellement altéré par le feu de Meaulte "Zac du Pays de Coquelicot", site 5 (*photo S. Lancelot*).

fig. 26). Cette structure semble témoigner d'une pratique, marginale pour la région, qui renvoie peut-être à un autre temps du rituel habituellement non représenté : l'ensevelissement d'une partie des restes du bûcher.

Cette structure peut aussi être un exemple d'une pratique plus courante mais difficile à mettre en évidence du fait de la ténuité des vestiges qui arrivent le plus souvent jusqu'à nous. À Villers-Bocage (rapport en cours), en périphérie des deux tombes à caractère aristocratique de La Tène C2, on relève la présence de deux petites cavités de 30 cm de diamètre pour 10 cm de profondeur qui comprennent des particules charbonneuses associées à quelques minuscules esquilles osseuses de nature indéterminée. À Saint-Martin-le-Nœud, trois fosses remplies de limon cendreux, de nodules de sédiment thermoaltéré et de silex brûlés ont été reconnues (Buchez *et al*. 2004). Ces structures ne peuvent pas être datées et rien ne permet d'affirmer qu'elles appartiennent au contexte funéraire. Cependant, dans l'une d'elle, quelques ossements animaux suggérant une combustion poussée (os blanc) ont été retrouvés, indice en faveur d'un rattachement à la nécropole.

À Marcelcave, une lentille charbonneuse est signalée dans la partie supérieure du comblement de l'une des fosses sépulcrales de La Tène D1, au sein d'un ensemble de couches considéré représenter les terres du tertre recouvrant la tombe à l'origine. Des particules charbonneuses sont mentionnées sur tracés linéaires, à Grand-Laviers (LT C2-D1) et, à deux reprises, sur le site arasé de Pont-Rémy (secteur I, LT D ?, et III). Les fragments de fibules et le couteau cassé découverts à Cizancourt, dans un contexte de même datation et dans la même position stratigraphique que la lentille cendreuse de Marcelcave, témoignent peut-être de gestes similaires difficiles à mettre en évidence qu'il s'agisse de l'ensevelissement « rituel » de restes issus du bûcher ou de l'enfouissement intentionnel de vestiges représentant une autre phase du rituel

ou une autre cérémonie (sacrifice, repas funéraire, cérémonie votive, *cf. supra*). À Boves, toujours pour la même période, deux ou trois petits tessons thermoaltérés provenant du remplissage d'une petite tombe apparaissent comme des éléments « intrusifs » dans ce cimetière où aucun dépôt céramique ne présente de traces de combustion. Ils rappellent l'importance d'un enregistrement précis et circonstancié de tous les indices, y compris les plus ténus.

Enfin, on signalera le dépôt inhabituel d'Abbeville découvert sous le niveau de terre végétale, en périphérie du cimetière et plus précisément à son angle nord-est. Il est essentiellement composé d'éléments de parure (au moins 12 bracelets fragmentaires en fer, en alliage cuivreux ou en verre ; 105 perles en verre, ambre et terre cuite) et d'accessoires vestimentaires (fragments de 17 fibules, anneaux ou chaînettes). Une portion de couteau, un élément de harnachement et divers éléments décoratifs (tôle indéterminée) complètent cet ensemble d'objets dont au moins deux portent des traces d'altération par le feu. Aucune esquille osseuse n'était associée. Les conditions de découverte, lors de la phase de diagnostic, ne permettent pas de restituer l'organisation du dépôt et donc de proposer d'interprétation définitive quant à son mode de constitution. Il peut s'agir d'une tombe partiellement détruite mais au vu de sa composition inhabituelle et de sa situation, on peut aussi faire l'hypothèse d'un ensevelissement intentionnel d'objets dont au moins certains sont issus du bûcher, voire d'une zone de dépôt ayant fonctionné un temps en aire ouverte.

La question du devenir des restes issus du bûcher se pose avec d'autant plus d'acuité que les quantités d'ossements déposés dans les tombes sont plus ou moins importantes, parfois infimes et rarement le fruit d'une collecte exhaustive c'est-à-dire souvent inférieures à ce que l'on peut attendre d'un corps adulte incinéré. De ce point de vue, on n'observe pas de constante à l'échelle d'une micro-région et donc pas de divergences notables mais la zone littorale n'est quasiment pas documentée.

Si l'on resserre la focale, on perçoit des changements dans les comportements à l'échelle d'un même site. Les deux tombes plus récentes de Clairy-Saulchoix (LT D1) se distinguent des ensembles de La Tène B2 par des amas osseux moins conséquents (Le Goff & Laperle dans Lemaire 2009). À Boves (Oudry, rapport en cours), les quantités d'ossements déposées sont variables pour La Tène C1 (secteur 1), plutôt faibles pour La Tène D1 (secteurs 1 et 2). À Villers-Bocage (Oudry, rapport en cours), les dépôts sont moyens (d'après la classification proposée par Isabelle Le Goff, Le Goff 1998) durant la période qui correspond à LT B2-LT C1 et importants pour La Tène C2. Les quelques ossements retrouvés dans le cas de la tombe du même site attribuée à La Tène D sont plus « symboliques ».

Il semble que les dépôts tendent à devenir globalement moins conséquents à La Tène D1, premières manifestations d'une tendance qui s'affirme à la période romaine (Le Goff 2009), et aussi - ou surtout ? - que les comportements varient alors, et sans doute dès La Tène C2, d'un site à l'autre se faisant l'écho d'une hiérarchie statutaire qui s'exprime par ailleurs clairement dans l'architecture des tombes et par la qualité des mobiliers d'accompagnement. Bien qu'il existe des contre-exemples (Poulainville pour La Tène C2 ; Saint-Sauveur pour La Tène D1), on peut raisonnablement avancer que les collectes les plus soignées caractérisent alors certains sites qui comportent des tombes dites à caractère aristocratique (Villers-Bocage III, Cizancourt, Marcelcave et Estrées-Deniécourt). En revanche, les disparités des périodes antérieures (LT B2-C1) pour ce qui est de la quantité d'ossements collectés - ou déposés- ne semblent pas devoir être corrélées à des critères de hiérarchie. Ces quelques remarques liminaires demandent à être confrontées aux données de secteurs géographiques bien documentés encore en cours d'étude (Méaulte) et comparées aux informations issues de la zone littorale, aujourd'hui quasiment inexistantes.

Les opérateurs ont généralement transférés dans la tombe une partie de chacune des régions anatomiques du squelette, mais dans des proportions qui varient. Les démontages des amas osseux font aussi apparaître une variabilité pour ce qui est du taux de fragmentation osseuse et de leur agencement interne (préservation d'unités anatomiques ou non, ordre de dépôt). S'il s'agit là d'indices susceptibles de traduire des façons de faire différentes quant à la conduite de la crémation et/ou à la collecte des ossements en fonction des groupes sociaux, des faciès chronologiques ou micro-régionaux, les observations sont sans doute encore trop ponctuelles pour percevoir d'éventuelles corrélations entre les modes opératoires et les paramètres temporels, spatiaux et hiérarchiques. Rappelons que pour ce qui est des tracés linéaires, le nombre d'amas à partir desquels apprécier les modalités de collecte, de transfert et de dépôt s'établit en effet à une soixantaine répartie sur l'A16 Nord et sur l'A29 (*cf. supra*).

LE DÉPÔT

Le mode de dépôt par versement aboutissant à une nappe osseuse plus ou moins régulière n'est pas l'usage qui prévaut dans l'ouest de la Picardie (tab. XII). L'hypothèse de versement sur le fond de fosse est parfois avancée (2 cas sur l'A29 Ouest, par exemple, sur 33 ensembles documentés). Toutefois,

dans la mesure où les tombes sont majoritairement conçues comme des chambres sépulcrales ou tout au moins comme des cavités couvertes, il est difficile de distinguer un épandage intentionnel d'un dépôt enfermé dans un contenant périssable qui aurait totalement lâché avant que le sédiment ne s'infiltre et ne viennent colmater le fond de fosse. Parfois, seuls des effets de paroi ponctuels signalent encore la présence du contenant. La dispersion des ossements dans la tombe à caractère aristocratique de Saint-Sauveur est ainsi expliquée par la stagnation des eaux de pluie dans la chambre sépulcrale (Baray dir. 1998). Toutefois, on signale la présence d'esquilles osseuses « sous » certains des éléments du mobilier en place dans la tombe. Il est donc légitime de se demander si les mobiliers n'ont pas été déposés après les ossements, alors intentionnellement répandus dans la fosse.

À Saint-Martin-le-Nœud (LT B2), dans le Nord de l'Oise, lorsque les observations sont possibles (4 cas), on note que l'aire de répartition des ossements est toujours importante sans effets de parois évidents (Buchez *et al*. 2004). L'aspect dispersé des ossements est aussi remarqué dans deux tombes de la nécropole voisine, sans doute légèrement plus récente, d'Allonne "Zac de Ther" (Ben-Ncer dans Paris 1998). Dans ce cas, on signale, en outre, la présence de nombreux ossements dans les vases (Paris 1998). Le déversement est peut-être une pratique plus significative dans ce secteur géographique.

Ailleurs, les restes incinérés trouvés hors urne forment des amas évoquant un mode de conditionnement en ossuaire périssable et des effets de paroi permettent souvent, mais pas systématiquement, d'attester la présence d'un contenant. Sur l'A16 Nord tous les dépôts hors urne ont été considérés comme des ossuaires périssables, même si, parmi les ensembles cinéraires intégralement préservés, certains sont reconnus comme des exemples « incertains ». L'aspect plus dispersé des ossements de certains ensembles est alors expliqué par des processus taphonomiques (*cf. supra*). Toutefois, des effets de paroi ne sont décrits que dans 3 cas.

En ne tenant compte que des amas bien conservés et minutieusement fouillés, il s'avère que des indices probants de contenant en matière périssable sont relevés dans 80 à 100 % des cas selon les cimetières sur l'A29 et hors tracés linéaires, ce qui en fait bien un mode de dépôt préférentiel pour l'Ouest de la Picardie quelle que soit la quantité d'ossements finalement transposée dans la tombe. Des traces en rapport avec des contenants de petite dimension ont pu être observées lorsque les restes incinérés sont peu conséquents (Salouel, hors tracés linéaires, Laperle dans Buchez 2008) bien que la question du mode de dépôt reste plus souvent en suspens dans ces exemples qui peuvent correspondre à une simple poignée d'os (Clairy-Saulchoix, Le Goff et Laperle dans Lemaire 2009).

Autre trait récurrent au plan régional, ces dépôts en contenant périssable sont uniques, à quelques exceptions près largement distribuées dans le temps et dans l'espace (tab. XII). La documentation disponible n'est pas suffisamment précise pour évaluer si ces exemples de dépôts doubles relèvent d'un même cas de figure. L'importance des bioturbations sur le phénomène observé est souvent difficile à apprécier. L'hypothèse d'une tombe double à déjà été évoquée pour l'exemple de Salouel (*cf. supra*). À Thieulloy-L'abbaye et Bouchon, l'un des dépôts apparaît moins conséquent (et aussi plus fragmenté dans le cas de Thieulloy-L'abbaye), ce qui peut témoigner d'un traitement différencié entre deux individus mais aussi résulter d'un simple regroupement des esquilles les plus petites dans un dépôt « secondaire ». À Dury, l'un des dépôts correspond à quelques grammes d'os et la question des bioturbations se posent alors avec plus d'acuité.

Les deux exemples de Villers-les-Royes sont indubitablement à considérer comme des cas particuliers dans la mesure où les amas osseux sont, cette fois, non plus disposés sur un même plan en fond de fosse mais superposés selon des modalités mal comprises (dépôts simultanés ou en deux temps ?) (Buchez & Dumont 1996). Dans les deux tombes le dépôt supérieur devait reposer au niveau de la partie supérieur des vases (sur un remblai ou plutôt sur un élément de protection). Dans l'un des cas, ce second amas est accompagné, comme le premier, de vases (soit un second « étage » de céramique).

Les dépôts en urne (ou « ossuaires céramiques ») ne sont pas attestés - ou rares - sur l'autoroute Amiens - Saint-Quentin (A29 Est). Ils sont tout aussi rares sur la partie orientale du tracé de l'A16 Nord et, plus généralement, dans la région d'Amiens, hors tracés linéaires. Dans ce secteur, ils concernent essentiellement La Tène C2-D1 bien qu'un exemple appartienne peut-être à La Tène B2 (Méaulte, site 8 ?)[30]. Les ossuaires céramiques sont plus fréquents sur la partie occidentale de l'A16 Nord et sur l'A29 Ouest (tab. XI) ; ils représentent 60 % des cas sur la frange littorale (A28). L'utilisation d'urne est alors cependant plus ou moins marquée selon les sites : on compte 12 cas sur 15 à Vismes-au-Val, 6 cas sur 8 à Martainneville et seulement 1 cas sur 6 à Bouillancourt-en-Séry. Quoi qu'il en soit, on a indubitablement là un trait qui souligne les spécificités culturelles du littoral picard et montre ce secteur géographique tourné vers la Haute-

30 - Le vase supposé contenir les ossements a été prélevé mais la fouille est en suspens.

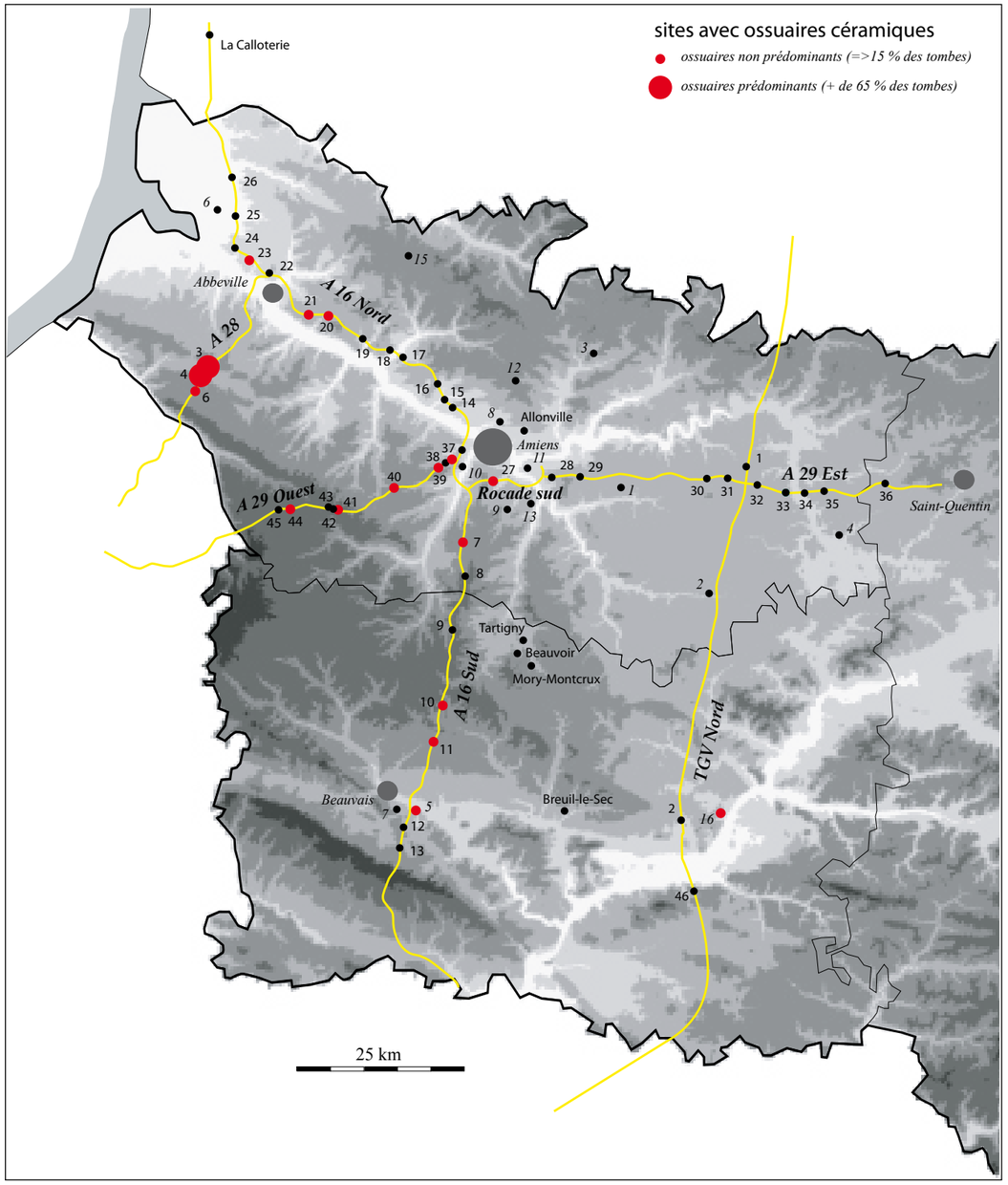

Fig. 27 - Distribution des tombes à ossuaire céramique.

Normandie où l'enfouissement en urne est largement répandu (Merleau 2002). Par ailleurs, les ossuaires céramiques sont également mieux représentés (30 % des cas) sur le tracé de l'A16 Sud. En tenant compte de ces exemples et de ceux de l'A29 ouest, l'aire d'occurrence des incinérations en urne paraît ainsi se développer jusqu'à la vallée de la Somme, mais pas au-delà dans la région d'Amiens (fig. 27).

Sur les sites où on peut en juger (A16 Nord, Vraignes-les-Hornoy sur l'A29 Est), les quantités d'ossements placées dans les urnes paraissent variables et ne correspondent pas, à ce que l'on peut attendre d'un corps adulte incinéré. De ce point, les dépôts en urne ne se distinguent pas des autres.

Les cas de dépôts doubles ou multiples dans lesquels au moins un des dépôts est un ossuaire

céramique sont légèrement plus nombreux que les cas de dépôts doubles concernant uniquement des amas hors urne/en contenant périssable (tab. XII, Beauvois-en-Vermandois, Bouchon, Bernay-en-Ponthieu et Pont-Rémy). Compte tenu de la faible représentation des ossuaires céramiques dans la plus grande partie de la région étudiée, l'association d'une urne et d'un autre mode de dépôt au sein d'une même tombe pourrait donc apparaître comme un phénomène significatif. Encore faudrait-il être sûr, cependant, que des bioturbations ne soient pas à l'origine de la présence de restes incinérés dans les vases. À Beauvois-en-Vermandois, 33 g d'os se trouvaient « en suspension » dans le remplissage d'un vase qui reposait sur un ensemble osseux plus conséquent. À Bouchon, Bernay-en-Ponthieu et Pont-Rémy, les restes incinérés se trouvaient plutôt en fond de vases - des formes basses à moyennes - mais les quantités sont tout aussi infimes (2,8 g à 19,3 g) et contrastent avec les dépôts hors urne découverts dans les mêmes tombes. Dans l'hypothèse de dépôts intentionnels, l'aspect symbolique du geste est à souligner, que ce geste concerne les restes de l'individu représenté dans l'amas hors urne ou ceux d'un second, voire de plusieurs autres individus (Bouchon).

Il ne semble pas y avoir de norme dans le choix des vases utilisés comme contenant. Sur l'A16 Nord, on note l'utilisation de formes hautes ou basses, plutôt des céramiques fines, mais qui peuvent porter les traces d'une utilisation antérieure. Les urnes de Martainneville sont indifféremment des formes hautes en pâte fine ou de larges formes basses en pâte grossière. En revanche, à Vismes-au-Val, les ossements ont plutôt été placés dans des formes hautes (10 cas sur 11), décorées ou non.

Pour autant que l'on puisse en juger à partir d'un corpus encore réduit, il ne semble pas non plus y avoir eu de normes dans le choix des contenants en matière périssable dont la morphologie varie d'un site à l'autre à l'échelle d'un secteur géographique (tab. XII), et parfois d'un groupe de tombes à l'autre (Estrées-Deniécourt sud et nord) et d'une tombe à l'autre (Boves 1, Villers-Bocage), à l'échelle d'un site et pour une même période. Si l'on considère les cimetières de Cizancourt et de Marcelcave, proches, contemporains ou subcontemporains et de même statut hiérarchique, les contenants périssables sont de forme ovale à Cizancourt et quadrangulaire à Marcelcave.

Il peut s'agir de contenants à paroi courbe, rigide, ou souple de type sac, voire d'un simple bout de tissu, que l'on suppose fermés à l'aide d'une fibule lorsqu'un tel élément est découvert sous ou sur l'amas osseux (*cf. supra*). Il peut aussi s'agir de contenants rigides, quadrangulaires, ou boîtes de différentes dimensions. On note ainsi, à Salouel, une adaptation de la grandeur du contenant à la quantité d'ossements déposés (Laperle dans Buchez 2008). Mais la fouille fine des exemples les mieux préservés met surtout en évidence une complexité des agencements bien plus importante qu'il n'y paraît au premier abord. Les ensembles osseux qui présentent deux bords rectilignes et un bord courbe peuvent résulter d'un dépôt dans un contenant de type boîte alors que les os étaient déjà maintenus par une enveloppe souple (Framerville-Rainecourt et Gentelles, sur l'A29 Est).

La localisation des restes osseux n'obéit à aucune règle précise à l'échelle d'un site, comme à l'échelle d'un secteur géographique. L'un des paramètres présidant à l'organisation interne des tombes semble être une dissociation entre l'espace réservé au défunt et l'espace réservé à la dotation. Si les vases peuvent être proches des restes osseux incinérés et donner parfois l'impression d'être répartis autour de ceux-ci, c'est-à-dire disposés par rapport à eux, les exemples de superposition sont exceptionnels, ce qui n'est pas le cas dans les tombes à incinération de La Tène ancienne (Milly-sur-Thérain, Buchez *et al*. 2004) et est peut-être moins évident dans certaines des tombes de la zone littorale. En revanche, les accessoires vestimentaires et les ensembles rasoirs/forces/pince à épiler sont plus directement associés aux ossements dans la majorité des cas (*cf. supra*). Les vases, relativement isolés donc, sont préférentiellement groupés ou alignés.

Dans les plus grandes tombes transparaît - de façon plus évidente ? - une organisation fonctionnelle de l'espace avec un « autel » central (LT B2-C1), possible représentation du foyer, puis, plus tard (LT C2-D1), des mobiliers liés au feu également placés au centre de la fosse et des céramiques groupées ou alignées le long des parois (*cf. supra*).

Force est cependant de constater que dans le cas de la tombe 3 de Vismes-au-Val, localisée sur la frange littorale, la superposition des différents éléments (ossuaire céramique, grill et arme) et leur disposition sur une banquette semble correspondre à un autre schéma de dépôt, comparable à celui observé dans le cas des tombes de Mailleraie-sur-Seine (Lequoy 1993, p. 124, fig. 6), ou de la tombe 615 de Bois-Guillaume "Les Bocquets" (Merleau 2002, p. 75, fig. 24), en Haute-Normandie (fig. 22).

CONCLUSIONS : TENDANCES GÉNÉRALES, CONTINUITÉ ET RUPTURE, FACIÈS RÉGIONAUX. RÉSULTATS LIMINAIRES ET PERSPECTIVES.

On regrettera sans doute que tel ou tel point n'ait pas été traité ou trop rapidement abordé. L'ampleur de la documentation mérite un travail de fond et peut supporter différentes approches.

	LT B2	LT C1	LT C2	LT D1
Inhumation d'enfants dans les cimetières				
Cimetières enclos	?			
Tranchée de fondation				
Bâti à 4 poteaux				
« Autel »/foyer				
Mobilier lié au feu				
Occurrences céramique tournée				
Quantité de vases				
Occurrences rasoir/forces/pince				
Occurrences couteaux seuls				
Occurrences seau				
Importance poids osseux, écarts(?)	variabilité	variabilité	poids↓,écart↑ ?	poids↓,écart ↑
Utilisation des cimetières : discontinuités ?	*fondation fin LT B2*		*hiatus*	*réutilisation*

Tab. XIII - Les indices de changement.

Les grands tracés linéaires et notamment autoroutiers ont donné une impulsion à la recherche sur le funéraire de La Tène en fournissant un corpus de référence pour toute une partie de la Picardie occidentale et, notamment pour la Somme. C'est pourquoi les premiers résultats de l'analyse, mis en perspective avec les études menées à l'échelle plus large de la Picardie (Desenne *et al*. 2009a, Pinard *et al*. 2009, Gransar & Malrain 2009, Desenne *et al*. 2009b), conduisent notamment à mettre en lumière les spécificités de la Somme.

Malgré l'aspect lacunaire de l'information sur l'A28 et l'A16 Sud, révélateur de l'évolution des méthodes et des questionnements, il est permis de dégager des constantes et des paramètres qui varient dans le temps ou en fonction des microrégions traversées.

Les fouilles réalisées hors tracés linéaires conduisent surtout à renforcer les connaissances sur certains points de vue (organisation spatiale des sites) et pour certains secteurs géographiques (micro-région d'Amiens).

Au premier abord transparaît une grande stabilité dans les pratiques funéraires depuis La Tène B2, moment où l'incinération se généralise dans la Somme, jusqu'à La Tène D1, période après laquelle les données archéologiques deviennent plus pauvres[31]. L'analyse des différents aspects des pratiques funéraires conduit néanmoins à discerner des continuités et des césures. Il apparaît ainsi que les pratiques de La Tène C1 se placent dans la continuité de celles de La Tène B2 et qu'une césure se fait sentir entre La Tène C1 et La Tène C2 (tab. XIII). Si tous les indices de changements ne sont probablement pas à placer sur le même plan, un certain nombre semble témoigner d'une césure à mettre sur le compte de l'essor d'une société rurale qui se marque de façon ostensible dans les tombes de ses élites, à considérer comme une aristocratie terrienne, pour reprendre une terminologie employée par Stéphane Gaudefroy (Gaudefroy ce volume).

Mais le principal apport des tracés autoroutiers et de l'exploitation des données conduite dans cette étude est sans doute d'avoir donné corps à une période - La Tène B2 (-300/-250) - jusqu'ici bien mal cernée bien qu'elle marque un tournant dans l'histoire du secteur géographique considéré. Si des changements radicaux, dont la généralisation de l'incinération, caractérisent cette période, en toile de fond, la culture matérielle évolue sans rupture notable. Au-delà du passage de la carène à l'épaulement (milieu LT B1 ?) et du développement, dans un deuxième temps (charnière LT B2/LT C1), de l'épaule ronde, on suit une filiation dans les formes céramiques. En outre, les grandes lignes de cette évolution sont les mêmes d'une région à l'autre de la Picardie comme plus au nord (région d'Arras notamment), à ceci près que certains traits stylistiques sont peut-être à considérer comme des caractères propres à l'Ouest de la Picardie et à la région d'Arras dénotant des relations avec la Belgique septentrionale et le Sud des Pays-Bas (Jacques & Rossignol 1996 et 1998, Debiak *et al*. 1998). La remarque vaut toujours, en l'état actuel de la documentation, pour ce qui est de l'aspect élancé des vases à carène/épaulement haut de l'Artois antérieurs à La Tène B2 (seconde moitié du IVe, Jacques & Rossignol 1998), traits que l'on retrouve dans la tombe 2 de Thieulloy-l'Abbaye ou à Liercourt[32]. En revanche, elle ne vaut plus pour ce

31 - Tout au moins dans le corpus pris en compte. Les toutes récentes fouilles de Méaulte (site 2/12) et de Poulainville ("La Mottelette") sont susceptibles d'apporter des informations sur la fin de la Tène et sur l'évolution des pratiques funéraires à la transition avec la période romaine.

32 - Découverte fortuite du siècle dernier correspond à plusieurs vases entiers (Leman-Delerive 1977).

qui est du décor dit du type de Kalendenberg (ou s'en rapprochant dans l'aspect). La récente publication des mobiliers d'Orainville "La Croyère", nécropole de la vallée de la Suippe dans l'Aisne (Desenne *et al*. 2005) montre en effet que le décor en question n'est pas spécifique à la Picardie occidentale[33], à moins de suggérer que certains vases de cette nécropole sont des productions exogènes. Les céramiques d'Orainville attribuées au Aisne-Marne IV viennent combler un vide documentaire pour l'Aisne et prendre place en vis-à-vis du faciès funéraire défini pour la Somme et calé à La Tène B2.

Si la généralisation de l'incinération en Picardie occidentale peut ainsi être située à La Tène B2, deux occurrences plus anciennes (LT B1, Thieulloy-l'Abbaye) sont à signaler où transparaissent déjà les pratiques qui seront celles de la période suivante. En revanche, les points de comparaisons sont moins évidents si on compare ces deux cas aux quelques exemples d'incinérations plus anciennes et subcontemporaines mises au jour dans l'Aisne et l'Oise (respectivement cimetières d'Oulchy-la-Ville, Hinoult & Duval 1984, et de Milly-sur-Thérain, Buchez *et al*. 2004). Certes, dans ces exemples comme dans ceux de Thieulloy-l'Abbaye, on observe une même valorisation des restes humains et une perpétuation de l'individualité sociale du vivant dans le monde des morts et ce, tout au long de la chaîne opératoire (séparation des restes humains des résidus de combustion, dépôt d'amas osseux plus ou moins conséquents mais significatifs, usage de contenants en matière périssable) qui en cela se différencie des traitements reconnus pour l'âge du Bronze. Mais la conception de la tombe diffère. D'un côté, on note une tendance à regrouper les différentes composantes - ossements et mobilier - dans une petite fosse et, dans l'autre[34], une dissociation entre l'espace réservé au défunt et celui réservé à la dotation, une volonté d'organiser la chambre funéraire, souvent bien plus grande que nécessaire (pour autant que l'on puisse en juger), en fonction d'un moment de la cérémonie ou de la représentation plus ou moins ostentatoire selon les cas d'un temps de la cérémonie. Vaste fosse quadrangulaire dont les angles sont orientés par rapport aux points cardinaux et où les vases sont rangés le long des parois ou groupés dans un angle, en tout cas dissociés des restes humains incinérés : les principaux éléments tangibles de l'organisation des tombes picardes de La Tène moyenne et finale sont déjà sensibles à Thieulloy-l'Abbaye. Le monument funéraire sur poteaux que l'on rencontre jusqu'à La Tène D en Picardie occidentale est une autre des constituantes du cimetière de Thieulloy-l'Abbaye qui remonte à la fin de LT B1 (et peut-être seulement à La Tène C en Picardie orientale ?, Gransar & Malrain 2009). La découverte de Thieulloy-l'Abbaye étire la perspective du phénomène de la généralisation de l'incinération qui prend primitivement son essor en Picardie occidentale (et au-delà dans l'Artois) dans un contexte qui reste à mieux définir mais n'est pas en rupture avec les phases précédentes sur le plan de la culture matérielle lesquelles présentent de fortes convergences avec l'Aisne-Marne.

Le phénomène est décalé en Picardie orientale (Aisne, Pinard *et al.* 2009). Partie occidentale et orientale de la Picardie représentent deux pôles (« territoires ») bien identifiés, mais au-delà, les schémas mis en évidence pour la partie orientale de la Somme, et plus particulièrement pour la région d'Amiens, divergent également, sur un certain nombre de points, des schémas entrevus pour la zone littorale (tab. XIV). Les fouilles de l'A16 Nord sont à l'origine de la découverte de gros ensembles funéraires (Abbeville, Grands-Laviers ?) qui semblent renvoyer à un mode de recrutement différencié trahissant, si ce n'est une organisation communautaire (Baray 1997b), tout au moins une durée d'utilisation plus longue. Le nombre de tombes conduit en effet alors à douter d'une relation spatiale univoque avec un habitat, mais l'environnement de ces cimetières nous est inconnu et la périodisation demande à être consolidée pour cette frange littorale encore mal caractérisée sur le plan de la culture matérielle. Les tombes à armes, localement plus nombreuses, ont également été considérées, à partir des fouilles réalisées sur l'A16 Nord, comme une particularité de la Basse Vallée de la Somme (Baray dir. 1998). Là aussi cependant l'image est peut-être faussée et liée à un état de la recherche puisque l'étude d'une partie des mobiliers métalliques reste à faire. La mise en perspective des données de l'A16 Nord avec celles issues de l'autoroute A28, restées inédites ou presque depuis les opérations sur ce tracé en 1989, conduit toutefois à faire ressortir de façon indéniable les particularismes de la frange littorale et certaines convergences avec la Normandie.

Enfin, plus ponctuellement, certains sites semblent présenter des divergences notables par rapport aux tendances générales observées à l'échelle de l'Ouest de la Picardie (crémation sur os secs et tombes doubles à multiples d'Allonnes dans le Nord de l'Oise, importance des dépôts primaires et crémation peu poussée à Villers-les-Royes, dans le Sud-Est de la Somme) ou ce qui apparaît, en l'état de la documentation, comme un particularisme local (conduits à libation d'Estrées-Deniécourt, enclos curviligne allongé du même site).

De ce point de vue, tout en procédant au ré-examen d'une partie de la documentation existante, il importe de se donner les moyens de contrôler au travers des fouilles à venir qu'il s'agit bien là de

33 - Comparer plus spécifiquement le vase 08-001 d'Orainville et le vase 2/3 d'Allonville.
34 - De façon peut-être moins évidente sur la zone littorale.

	Région d'Amiens	Frange littorale
Périodes représentées	(LTB1)-fin LTB2-LTC1-LTC2-LTD1-(LTD2)	(LTC1 ?)-LTC2-LTD1-(LTD2) (mais possible problème de reconnaissance des sites les plus anciens)
Schéma(s) organisationnel(s)	- Cimetières liés à un habitat - et cimetières « dissociés » de l'habitat ?	- Cimetières liés à un habitat - et cimetières liés à plusieurs habitats ? et/ou de longue durée ?
Tombes à arme	Exceptionnelles	Plus fréquentes ?
Mobilier lié au feu	Chaudron/Landiers	Grill, broche à rôtir
Structuration des tombes présentant un caractère aristocratique	Carrée à sub-carrée, distinction spatiale et place centrale des mobiliers liés au feu	Rectangulaire allongée Superposition des mobiliers, y compris des mobiliers liés au feu
Dépôts en urne	Rares/exceptionnels	Fréquents
Quantité de vases (LTC2-LTD1)	Moyenne : 5	Moyenne : 2,9 Formule du vase unique (jusqu'à 40 %)

Tab. XIV - Les principales divergences entre la région d'Amiens et la zone littorale (secteur d'Abbeville et au-delà).

particularismes et, le cas échéant, de mettre en relief l'impact des influences et des éventuels mouvements de populations sur les faciès culturels régionaux. Les futurs travaux en rapport avec la construction du Canal Seine-Nord Europe - autre tracé linéaire - offrent indéniablement l'opportunité de mieux documenter à cours terme certains des secteurs où ces éventuels particularismes ont été notés (secteurs de Villers-les-Royes et d'Estrées-Deniécourt).

Les enjeux sont, plus globalement, de poursuivre la caractérisation des faciès chronoculturels et de mieux cerner la variabilité des phénomènes dans le temps et dans l'espace, au travers d'un cadre chrono-culturel plus précis. Dans cette perspective, une attention particulière doit être portée aux mobiliers métalliques dont l'étude est souvent demeurée en suspens et, aussi, à la frange littorale.

Ce tour d'horizon montre aussi qu'il importe de se donner de nouvelles clefs de lecture en orientant la recherche sur des phases du rituel funéraire restée dans l'ombre (crémation, ensevelissements rituels, sacrifices…) et en favorisant un enregistrement précis et circonstancié de l'ensemble de la tombe, y compris des traces les plus fugaces, dès la phase de diagnostic.

Enfin, au terme de ce bilan, c'est surtout l'importance de la masse d'informations qui ressort et la nécessité de publier les corpus, les sites majeurs (Estrées-Deniécourt…) bien sûr mais aussi l'ensemble des données et l'état des questions par secteurs (A16 Nord, A28, environs d'Amiens…) afin que cette documentation régionale, trop longtemps restée en cartons, puissent enfin être intégrée à un contexte plus large. De ce point de vue, la publication de l'A16 Nord est en projet[35], et celle du corpus des tombes de la région d'Amiens est en cours.

35 - Informations orales Luc Baray.

ANNEXE

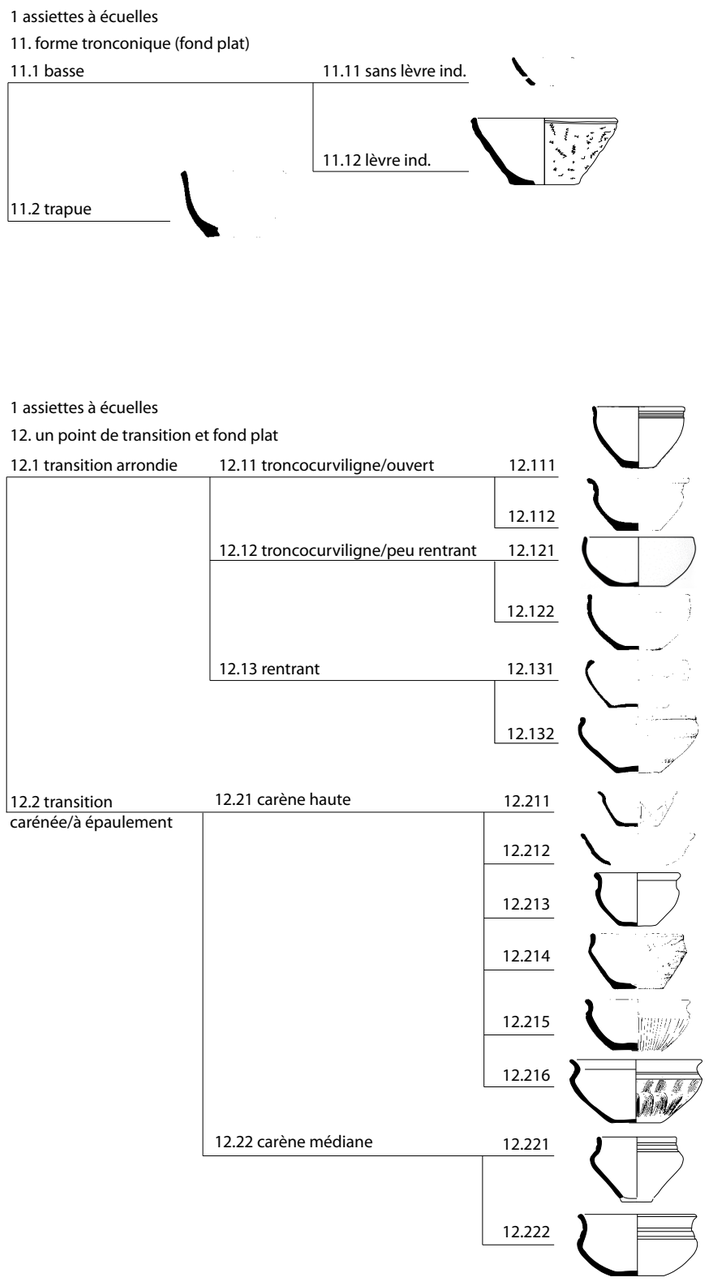

Fig. 1 - Classification, types 11-12.

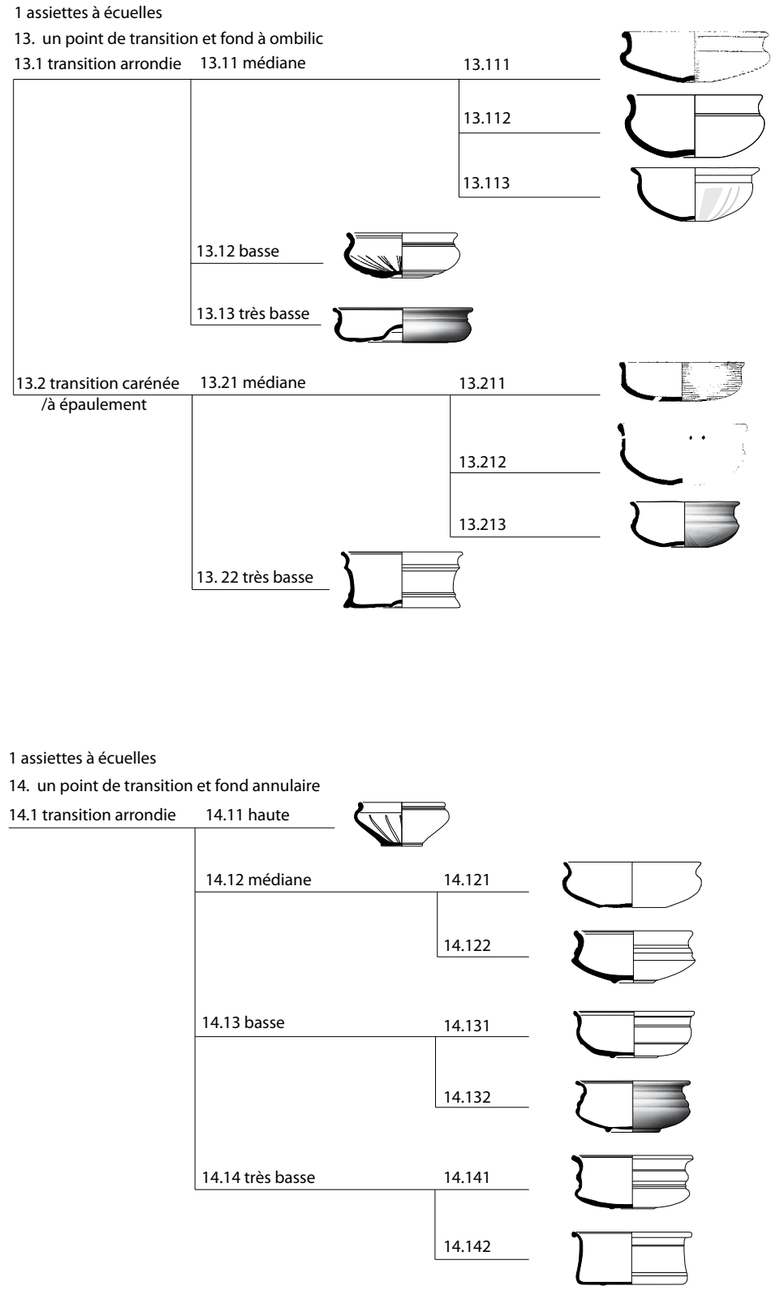

Fig. 2 - Classification, types 13-14.

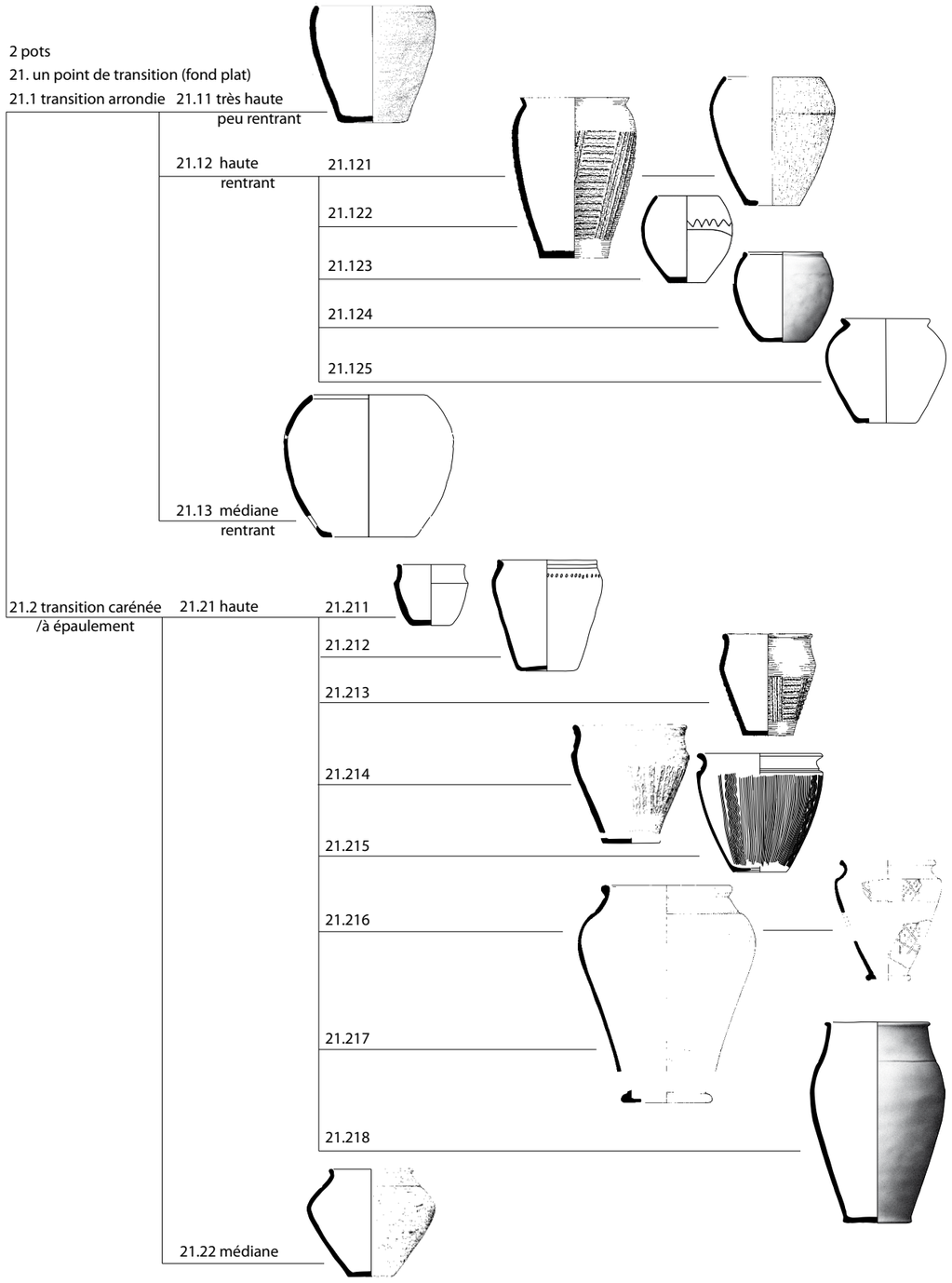

Fig. 3 - Classification, types 21.

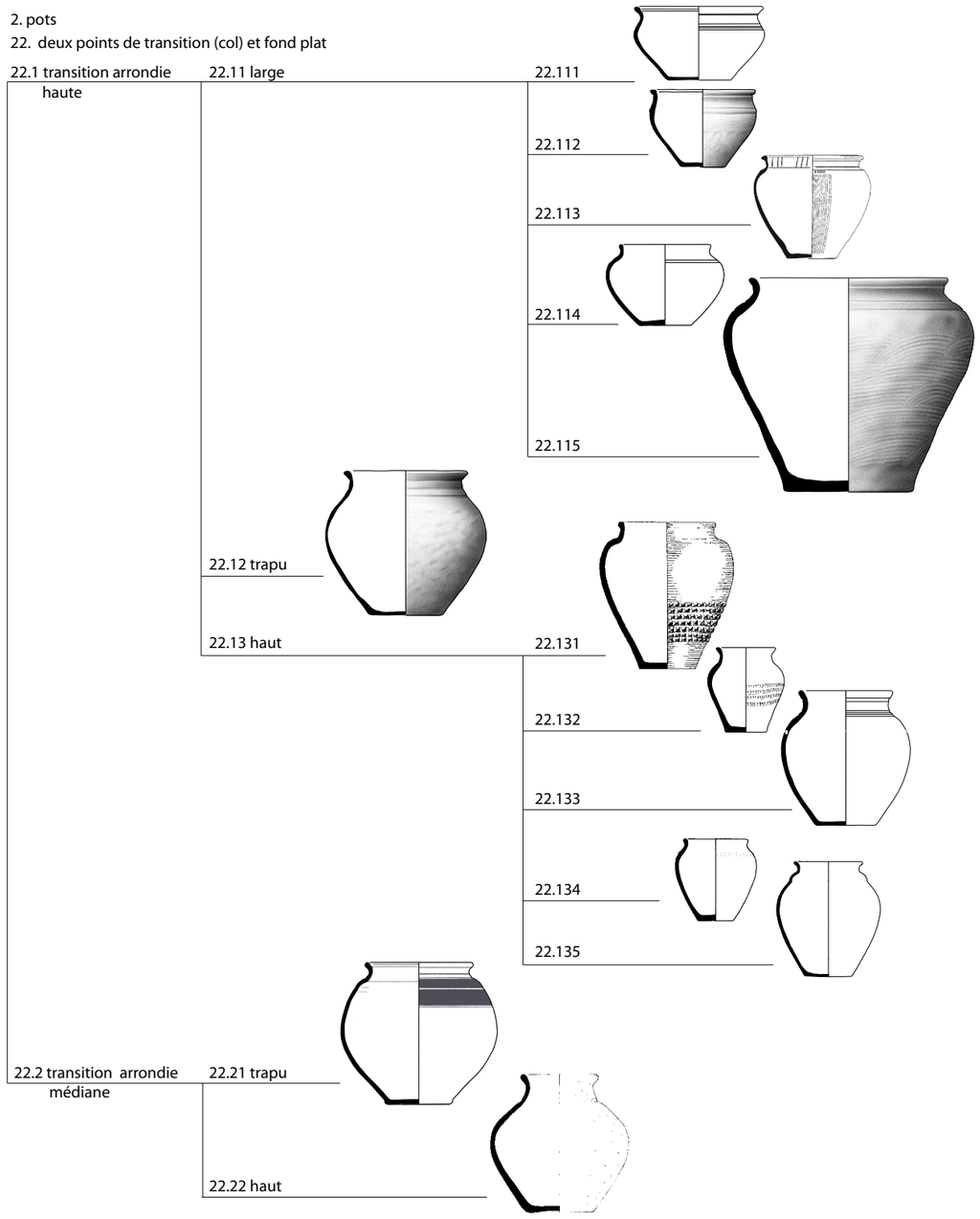

Fig. 4 - Classification, types 22.

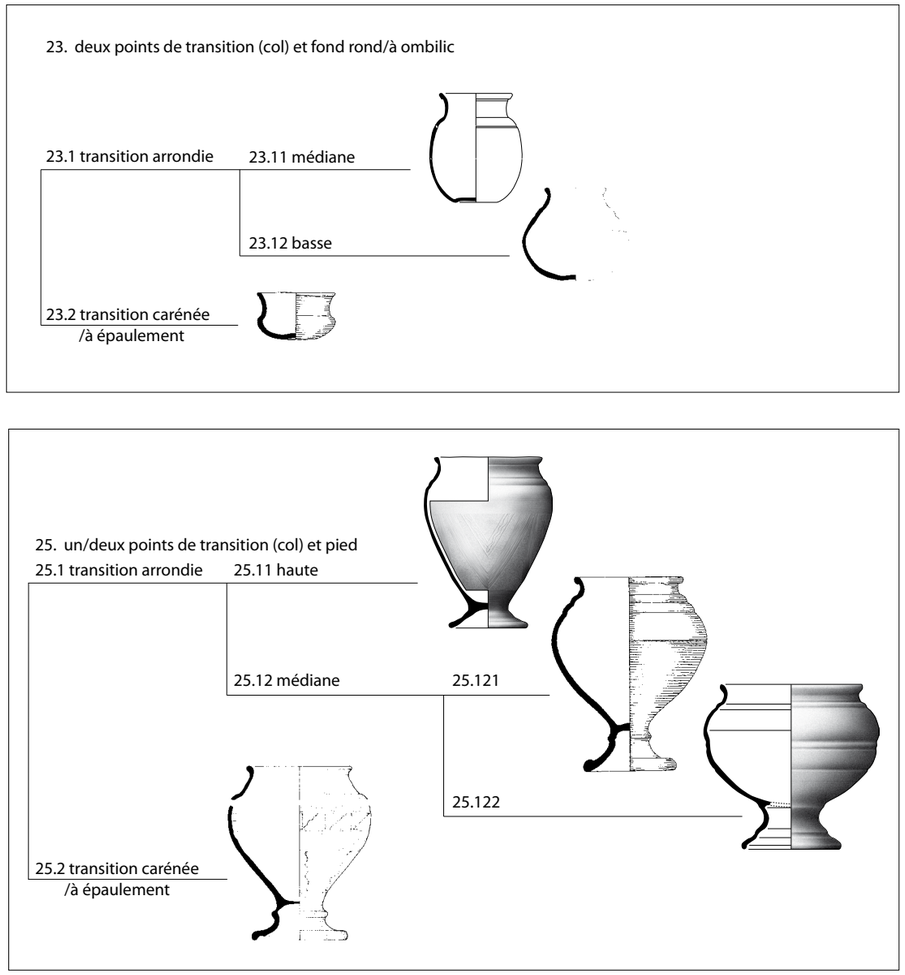

Fig. 5 - Classification, types 23 et 25.

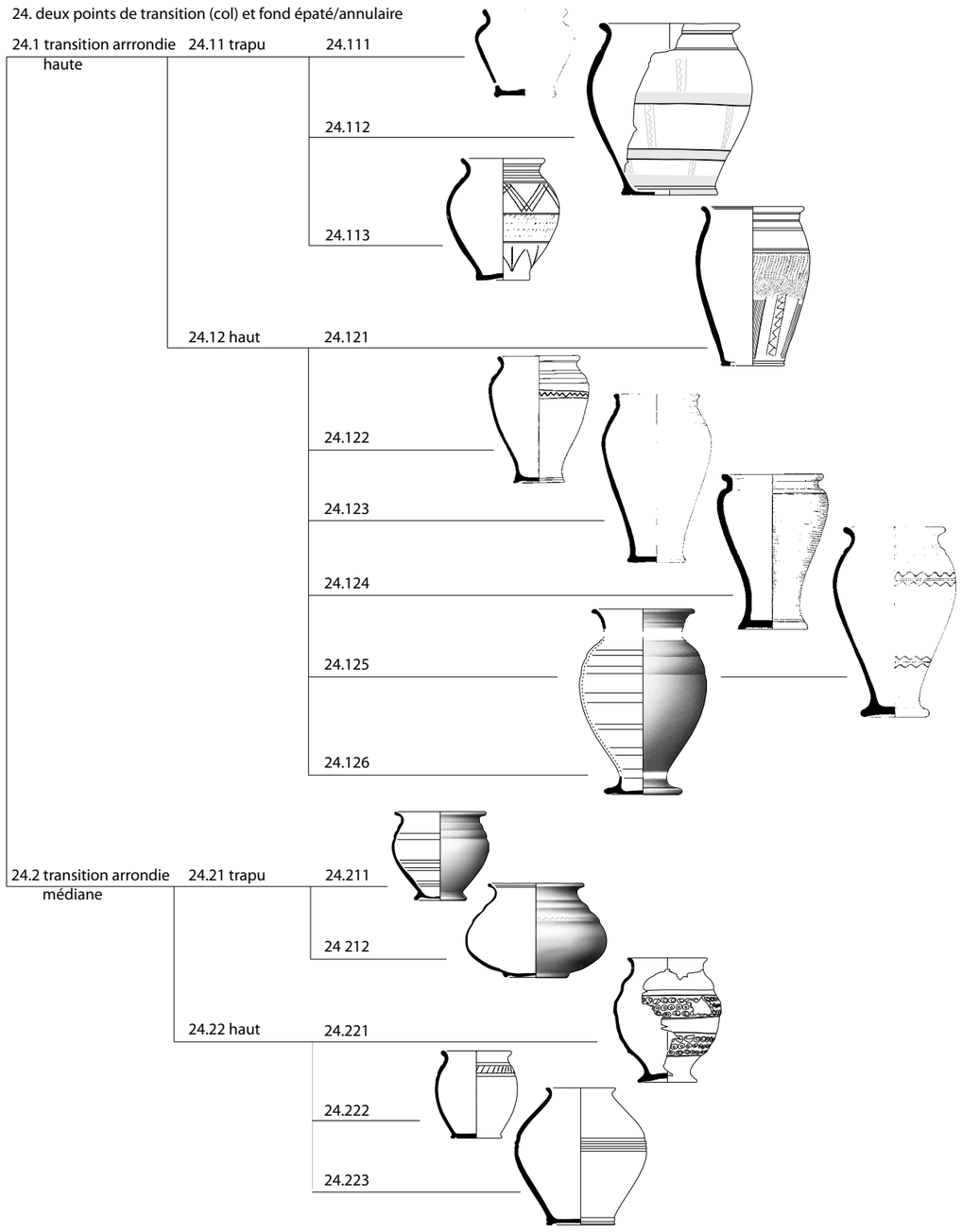

Fig. 6 - Classification, types 24.

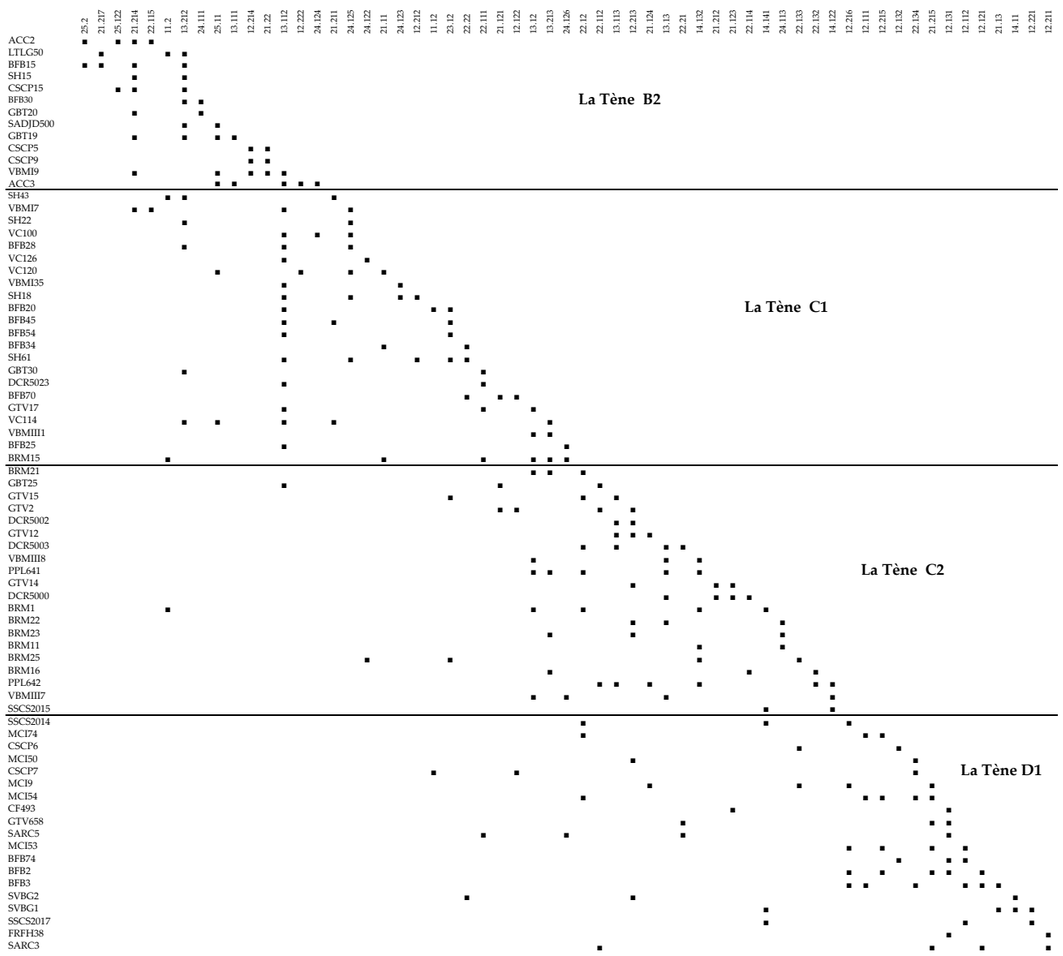

Tab. 1 - Matrice ordonnée des tombes de la région d'Amiens.

BIBLIOGRAPHIE

(citée dans le texte et traitant des sites hors tracés linéaires).

Pour les rapports concernant les sites sur tracés linéaires *cf.* bibliographie générale au volume

ADAM Anne-Marie (2002) - « Les passoires dans le monde celtique : formes, origine, usage" dans MÉNIEL Patrice & LAMBOT Bernard éd. - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXVe colloque de l'AFEAF, Charleville-Mezières, 2001, p. 143-156. (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise n° 16).

BARAY Luc (1997a) - «Les tombes aristocratiques de La Tène C2 de Bouchon "Le Rideau Miquet" (Somme) : présentation liminaire des fouilles récentes de l'autoroute A16 Nord», *Archäologisches Korrespondenzblatt* 27, p. 113-126.

BARAY Luc (1997b) - « Le cimetière protohistorique d'Abbeville "La Sole de Baillon" (Somme) : présentation liminaire des fouilles récentes de l'autoroute A16 Nord », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 94, n° 2, p. 274-281.

BARAY Luc (1998) - « Les cimetières à crémation de la basse vallée de la Somme d'après les découvertes de l'autoroute A16 Nord », dans BRUNAUX Jean-Louis, LEMAN-DELERIVE Germaine & POMMEPUY Claudine éds - *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer*, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre des 4 et 5 décembre 1997, RAP 2, p. 211-231.

BARAY Luc (2002) - «Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon et Vignacourt (Somme). Contribution à la définition d'un modèle funéraire aristrocratique en Gaule Belgique», dans GUICHARD Vincent., PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.)*, Actes de la table-ronde organisée au Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne 10,11 juin 1999, p. 119-138. (Bibracte 5).

BARAY Luc (2009) - « De la composition des dépôts funéraires aristocratiques aux âges du fer en Europe occidentale (VIIIe-Ier siècle avant J.-C.) : entre compétition et identité sociale », dans PINARD Estelle, DESENNE Sophie dir. - *Les gestuelles funéraires au second âge du fer*, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008, RAP 3/4, p. 201-208.

BARAY Luc dir. , BOUILLOT Jocelyne, CLEMENT PALLU DE LESSERT Anne., COLIN Anne, DEFRESSIGNE Sylvie, HOSDEZ Christophe, HUMBERT Laura, PLUTON Sylvie, PRILAUX Gilles & TIKONNOF Nicolas (1998) - *Les Cimetières protohistoriques de l'autoroute A16 Nord*, DFS, Service régional de l'archéologie de Picardie, non publié.

BARAY Luc & BOULESTIN Bruno dir. 2010 - *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, Actes de la IIe table-ronde interdisciplinaire « Morts anormaux et sépultures bizarres : questions d'interprétation en archéologie funéraire », 29 mars-1er avril 2006, Sens, Université de Dijon, Dijon.

BARBET Pierre, BAYARD Didier (1996) - « Les tombes de Vismes au Val (Somme) dans le contexte du *Belgium* », dans *Le nord de la Gaule et la chronologie du second âge du Fer*, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre des 21 et 22 octobre 1994, Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 177-188.

BARBET Pierre, BUCHEZ Nathalie (2005) - « Les habitats protohistoriques de Ham "Le Bois à Cailloux" (Somme) », *Revue archéologique de Picardie* 1/2, p. 25-50.

BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie (1998) - « Les tombes gauloises du *Belgium*, découvertes récentes », dans LEMAN-DELERIVE Germaine dir. - *Les Celtes, rites funéraires en Gaule du nord entre le VIe et le Ier siècle avant Jesus-Christ*, volume publié à l'occasion de l'exposition de Tournai, 15 mars-24 mai 1998, p. 57-62. (Études et Documents, Fouilles 4).

BLANCHET Jean -Claude. (1983) - «Une petite nécropole du début de La Tène moyenne à Mory-Montcrux (Oise)», dans BARDON L. *et al*. ed. - *Les Celtes dans le nord du Bassin parisien (VIe-Ier avant J.-C.),* Actes du 5e colloque AFEAF, Senlis, 30-31 mai 1981, RAP et AFEAF éd., Amiens, p. 66-73.

BLANQUAERT Geertrui & DESFOSSES Yves (1998) - « La nécropole gauloise à incinération de La Calotterie "La Fontaine aux Linottes" (Pas-de-Calais) », dans BRUNAUX, LEMAN-DELERIVE & POMMEPUY éds. - *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, des 4 et 5 décembre 1997, Revue archéologique de Picardie 1-2, p.135-162.

BLANQUAERT Geertrui, BUCHEZ Nathalie, LEFEVRE Philippe, LE GOFF Isabelle, MENIEL Patrice & ROUGIER Richard (2000)- *La protohistoire récente sur le tracé de l'autoroute A29. Résultats et bilan méthodologique, Études et synthèse*, SRA Picardie-AFAN Nord-Picardie, non publié.

BLONDIAU Lydie, DEFAUX Franck & JOSEPH Frédéric (2008) - *Méaulte et Bécordel-Bécourt (Somme). "ZAC du pays du Coquelicot"*, rapport de diagnostic, INRAP Nord-Picardie, non publié.

BLONDIAU Lydie & BUCHEZ Nathalie (2009) - « Les chambres funéraires et les aménagements de surface des tombes de Villers-Bocage (Somme) dans leur contexte régional » dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie dir. - *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008, Revue archéologique de Picardie 3/4, p. 157-168.

BRUNAUX Jean-Louis (1998) - « Visages de la mort et du mort en Gaule celtique ou la philologie et l'archéologie peuvent-elles faire bon ménage ? » dans BRUNAUX Jean-Louis, LEMAN-DELERIVE Germaine & POMMEPUY Claudine éds. - *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer,* Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, des 4 et 5 décembre 1997, RAP 1-2, Amiens, p. 257/268.

BUCHEZ Nathalie (2004) - *Amiens-Poulainville "pôle logistique", zone B et C*, rapport de fouille, Amiens : SRA Picardie-INRAP Nord-Picardie, non publié.

BUCHEZ Nathalie (2008) - *Salouel "Nouvel Hôpital", zone B*, Rapport final d'Opération, région Picardie, INRAP, non publié.

BUCHEZ Nathalie & DUMONT Christine (1996) - *Villers-les-Royes "Les Longs Champs" (Somme). Étude archéologique et anthropologique*, DFS SRA Picardie/AFAN, non publié.

BUCHEZ Nathalie, GINOUX Nathalie & MONTARU Diana (1997) - « Marcelcave "Le Chemin d'Ignaucourt", secteur protohistorique », dans *Canalisation de transport de gaz de Loon-plage à Cuvilly (GDF), partie picarde du tracé, Somme et Oise*, recueil des DFS, Amiens, AFAN Nord-picardie/SRA de Picardie, non publié.

BUCHEZ Nathalie, DUMONT Christine, GINOUX Nathalie & MONTARU Diana (1998) - « Les tombes à incinération de Villers-les-Roye "Les Longs Champs" et de Marcelcave "Le Chemin d'Ignaucourt" (Somme) » dans BRUNAUX Jean-Louis, LEMAN-DELERIVE Germaine & POMMEPUY Claudine éds. - *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, des 4 et 5 décembre 1997, Revue archéologique de Picardie 1-2, p. 191- 210.

BUCHEZ Nathalie, LE GOFF Isabelle & MILLERAT Patrice (2004) - « Les nécropoles à incinération de La Tène ancienne de Milly-sur-Therain et Saint-Martin-le-Nœud (Oise) », *Revue archéologique de Picardie* 1/2, p. 33-121.

DEBIAK Rudy, GAILLARD Denis, JACQUES Alain & ROSSIGNOL Patrick (1998) - « Le devenir des restes humains après la mort, en Artois, aux IVe et IIIe siècles avant J.-C. » dans BRUNAUX Jean-Louis, LEMAN-DELERIVE Germaine & POMMEPUY Claudine éds. - *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4-5 Déc. 1997, Revue archéologique de Picardie 1-2, p. 25-57.

DEGENNE M., DUVAL Alain (1983) - « La nécropole de Breuil-le-Sec (Oise) » dans *Les celtes dans le nord du Bassin Parisien (VIe-Ier s. avant J.- C.)*, Actes du Ve colloque AFEAF, Senlis, p. 74-95 (Revue archéologique de Picardie 1).

DESENNE Sophie, COLLART Jean-Luc, AUXIETTE Ginette, MARTIN Gérard & RAPIN André (2005) - « La nécropole d'Orainville "La Croyère" (Aisne). Un ensemble attribuable au Aisne-Marne IV », dans *Hommages à Claudine Pommepuy*, p. 233-287. (Revue archéologique de Picardie, n° spécial 22).

DESENNE Sophie, BLANCQUAERT Geertrui, GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Marc, HENON Bénédicte & SOUPART Nathalie (2009a) - « Implantation et occupation des espaces funéraires au second âge du Fer en Picardie » dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie dir. - *Les gestuelles funéraires au second âge du fer*, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008, Revue archéologique de Picardie 3/4, p. 25-45.

DESENNE Sophie, AUXIETTE Ginette, DEMOULE Jean-Paul, GAUDEFROY Stéphane, HENON Bénédicte & THOUVENOT Sylvain (2009b) - « Dépôts, panoplies et accessoires dans les sépultures du second âge du Fer en Picardie » dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie dir. - *Les gestuelles funéraires au second âge du fer*, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008, Revue archéologique de Picardie 3/4, p. 173-186.

DUVETTE Laurent (2009) - *Villers-Bretonneux (Somme) "ZAC du Val de Somme 2009" Tranches 1 et 2*, Rapport de diagnostic intermédiaire, Inrap, région Picardie, non publié.

FERDIERE Alain, GAUDEFROY R., MASSY Jean-Luc, MARMOZ C., MOHEN Jean-Pierre & POPLIN François (1973) - « Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme) », *Bulletin de la Société Préhistorique* Française, t. LXX, p. 479-492.

FEMOLANT Jean-Marc (1997) - « Les sépultures de La Tène D2 découvertes dans le Valois sur le tracé du TGV Nord », *Revue archéologique de Picardie* 1/2, p. 115-126.

FRIBOULET Muriel, BUCHEZ Nathalie, DESENNE Sophie, GAUDEFROY Stéphane, MALRAIN François, PINARD Estelle & ROBERT Bruno (2007) - « Caractérisation des ensembles céramiques des IVe et IIIe siècles avant notre ère dans la région picarde » dans MENNESSIER-JOUANNET C., ADAM A.-M. & MILCENT P.-Y. (dir.) - *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. avant notre ère*, actes du XXVIIIe colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai - 1er juin 2003), p. 36-67. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).

GAUDEFROY Stéphane (1997) - « " Toutencourt "Le Haut du Bois", "LeBois Cormont" » dans *Canalisation de transport de gaz de Loon-plage à Cuvilly (GDF), partie picarde du tracé, Somme et Oise*, recueil des DFS, Amiens, AFAN Nord-picardie/SRA de Picardie ,non publié.

GAUDEFROY Stéphane (2000) - *Glizy "Les Terres de Ville" ZAC de La Croix de Fer, l'occupation du premier âge du Fer et l'établissement agricole de La Tène moyenne*, Document Final de Synthèse, Amiens : AFAN Nord-picardie/SRA Picardie, non publié.

GAUDEFROY Stéphane & PINARD Estelle (1997) - « Les incinérations gauloises de Canly "Les Trois Noyers" (Oise) », Revue archéologique de Picardie 1/2, p. 89-105.

GRANSAR Frédéric & MALRAIN François (2009) - « Les monuments funéraires en Picardie au second âge du Fer » dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie dir. - *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008, Revue archéologique de Picardie 3/4, p. 143-156.

HINOULT Jacques, DUVAL Alain. (1984) - « Un cimetière à incinération de La Tène initiale à Oulchy-la-Ville (Aisne) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 81, n° 10-12, p. 382-409.

JACQUES Alain & ROSSIGNOL Patrick (1996) - « La céramique laténienne en Artois : premiers résultats des fouilles des années 1990-1995 » dans *Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme)*, 21-22 octobre 1994. Amiens, p. 23-39 (Revue archéologique de Picardie 3/4).

JACQUES Alain & ROSSIGNOL Patrick (1998) - « Les rites funéraires en Artois, aux IVe et IIIe siècles avant J.-C. les tombes de Saint-Laurent-Blangy "Les Fontaines"», dans LEMAN-DELERIVE Germaine dir. - *Les Celtes, rites funéraires en Gaule du nord entre le VIe et le Ier siècle avant J.-C.*, volume publié à l'occasion de l'exposition de Tournai, 15 mars-24 mai 1998, p. 63-74. (Études et Documents, Fouilles 4).

LAMBOT Bernard, FRIBOULET Muriel & MÉNIEL Patrice (1994) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes)-II : Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989*. (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise 8, sup. au bulletin n° 2).

LE GOFF Isabelle (1998) - *De l'os incinéré aux gestes funéraires. Essai de palethnologie à partir des vestiges de la crémation*, Thèse en Préhistoire Ethnologie Anthropologie, Paris, Université de Paris I, 993 p. (vol. 2).

LE GOFF Isabelle & GUILLOT Hélène (1994) - « Étude des ossements humains incinérés » dans LAMBOT Bernard, FRIBOULET Muriel & MÉNIEL Patrice (1994) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes)-II : Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989*, p 173-186. (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise 8, sup. au bulletin n° 2).

LEFEVRE Philippe (2002) - « La nécropole de Cizancourt (Somme). Présentation des indices de hiérarchisation

interne des tombes » dans GUICHARD Vincent & PERRIN F. dir. - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.)*, Actes de la table-ronde organisée au Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne 10,11 juin 1999, p. 109-112. (Bibracte 5).

LEMAIRE Patrick, MALRAIN François & MÉNIEL Patrice (2000) - « Un établissement à enclos de La Tène moyenne à Vermand (Aisne) ; études préliminaires » dans *Les enclos celtiques*, Actes de la Table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9-10 décembre 1999, Revue archéologique de Picardie 1/2, p. 161-178.

LEMAN-DELERIVE Germaine (1977) - « Notes sur l'âge du Fer dans la vallée de la Somme », *Cahiers archéologiques de Picardie* 4, 177, p. 103-109.

LEQUOY Marie-Clotilde (1993) - « Le dépôt funéraire de la Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime) », *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n° 6, p. 121-133.

MALRAIN François, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique & LE GOFF Isabelle (1996) - « Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux "Le Camp du Roi" (Oise) », *Revue archéologique de Picardie* 3/4, p. 245-306.

MASSY Jean-Luc, MANTEL Étienne., MENIEL Patrice & RAPIN André (1986) - « La nécropole gauloise de Tartigny (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4 , p. 13-81.

MERLEAU Marie-Luce (2002) - « La mort à Bois-Guillaume (Seine-Maritime) du IIIe au Ier siècle avant J.-C. Découvertes archéologiques sur la rocade nord de Rouen, déviation de la RD 43 » dans *Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie*, p. 41-330. (Nord-Ouest Archéologie n° 13).

METZLER Jeannot, WARINGO Roger & METZLER-ZENS Nicole (1991) - *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Dossiers d'archéologie du Musée d'Histoire et d'Art I.

METZLER-ZENS Nicole, METZLER Jeannot & MÉNIEL Patrice (1999) - *Lamadeleine, une nécropole de l'*oppidum *du Titelberg*, Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 5, Luxembourg.

MEUNIER Nelly (2002) - « Analyse fonctionnelle de la céramique de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne) - La Tène C1-D1 » dans MÉNIEL Patrice & LAMBOT Bernard éd. - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXVe colloque de l'AFEAF, Charleville-Mezières, 2001, p. 81-93 (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise n° 16).

PARIS Pascal (1996) - « Allone (Oise). Une nécropole typique de La Tène C1 dans le sud-ouest du *Belgium* », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 165-175.

PARIS Pascal (1998) - « Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de la "ZAC de Ther" à Allonne (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 221-329.

PINARD Estelle, DELATRE Valérie & THOUVENOT Sylvain (2009) - « La population ensevelie et les traitements funéraires des corps au second âge du Fer en Picardie » dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie dir. - *Les gestuelles funéraires au second âge du fer*, Actes de la table-ronde tenue à Senlis les 6 et 7 novembre 2008, Revue archéologique de Picardie, 3/4, p. 101-111.

PINARD Estelle (2010) - « Les dépôts humains dans les structures désaffectées d'habitats : du Bronze ancien à La Tène finale en Picardie et Nord-Pas-de-Calais », dans BARAY Luc & BOULESTIN Bruno dir. - *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, Actes de la IIe table-ronde interdisciplinaire « Morts anormaux et sépultures bizarres : questions d'interprétation en archéologie funéraire », 29 mars-1er avril 2006, Sens, 127-136.

PITON Daniel (1992-1993) - «Vendeuil-Caply, un *vicus* de la cité des bellovaques » dans PITON Daniel dir. - *Vendeuil-Caply*, Centre de Recherches Archéologiques et de diffusion culturelle, Nord-Ouest Archéologie n° 5.

POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric & HENON Béatrice (2000) - « Des enclos à l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : le monde des vivants et le monde des morts » dans *Les enclos celtiques*, Actes de la Table Ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9-10 décembre 1999, Revue archéologique de Picardie, 1/2, p. 197-216.

POUX Mathieu &FEUGERE Michel (2002) - « Le festin miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante » dans GUICHARD Vincent & PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.)*, p. 199-222.(Bibracte 5).

PRILAUX Gilles (2000a) - « Une ferme gauloise spécialisée dans le travail du sel à Pont-Rémy "La Queute " et "Le Fond Baraquin " (Somme) » dans *Les enclos celtiques*, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9-10 décembre 1999, Revue archéologique de Picardie, 1/2, , p. 233-254.

PRILAUX Gilles (2000b) - *Sains-en-Amiénois "Derrière le Jardin de Mr Delahaye"*, rapport d'évaluation, SRA Picardie/AFAN, non publié.

PRILAUX Gilles (2007) - « Le site d'Estrée-Deniécourt (Somme) "Derrière de Jardin du Berger". Découverte de probables tubes à libations chez les Viromanduens » dans KRUTA Vinceslas & LEMAN-DELERIVE Germaine - *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine*, Actes du XXVIIe colloque international de HALMA-IPEL, UMR CNRS 8164, Revue du Nord. Hors série, Collection Art et Archéologie n° 11, p. 51-64.

QUEREL Pascal & FEUGERE Michel (2000) - *L'habitat rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (IIIe s. avant J.-C. - IVe après J.-C.)*, Revue du Nord, Hors série. (Collection Art et Archéologie N°6).

ROBERT Bruno, AUXIETTE Ginette, GRANSAR Marc, HENON Bénédicte & PINARD Estelle (2008) - « Une sépulture aristocratique de La Tène D1 à Maizy (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, p. 23-58.

ROUGIER Richard (1999) - *Rue "Le Chemin des Morts/La Garenne de Moncourt"*, DFS, non publié.

ROUGIER Richard, BLANQUAERT Geertrui (2001) - « Un établissement rural de La Tène D1 à Rue (Somme) », Revue archéologique de Picardie, 3/4, Amiens, p. 81-104.

SOUPART Nathalie & VACOSSIN Jean-François (2008) - *Sains-en-Amiénois (Somme). Route de Cottenchy*, Rapport de diganostic. INRAP, région Nord-Picardie, non publié.

L'auteur

Nathalie BUCHEZ
Inrap, TRACES -UMR 5608, CRPPM, CNRS Toulouse
518 rue Saint-Fuscien
F- 80000 Amiens

Résumé

Pour toute une partie de la Picardie occidentale et, notamment la Somme, les grands tracés linéaires ont été à l'origine de l'impulsion donnée aux recherches sur le funéraire de La Tène. Ils ont fourni l'essentiel du référentiel, mais peu de données ont été publiées. Le principal intérêt de ces grands tracés est de traverser différentes micro-régions. C'est pourquoi, l'exploitation des données proposée ici privilégie la mise en évidence des constantes et des éléments de variabilité dans le temps et dans l'espace. L'analyse conduit, d'une part, à faire ressortir les particularismes de la frange littorale et les convergences avec la Normandie et, d'autre part, à donner corps à une période - la fin de la Tène B (LT B2b, -300/-250) - jusqu'ici bien mal cernée bien qu'elle marque un tournant dans l'histoire de la Picardie occidentale.

Mots-clefs : Picardie - grands tracés linéaires - La Tène - funéraire - faciès chronologiques - faciès régionaux.

Abstract

The major linear developments over a large part of western Picardy and especially in the Somme *département* have given new impetus to research into La Tène funerary practices. They have provided most of the referential data, but little has as yet been published. The main interest of these developments is that they cut across various micro-regions. Thus, we propose to discuss the data in such a way as to highlight the permanent/variable features in time and space. The analysis brings out, on the one hand, the distinctive features of the coastal fringe and the similarities with Normandy, and, on the other hand, helps to flesh out a period – the end of La Tène B (LT B2b, -300/-250) - about which hitherto little was known, despite the fact that it represents a turning point in the history of western Picardy.

Key words : Picardy, major linear developments, La Tène, funerary practices, chronological facies, regional facies.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX

Zusammenfassung

Die großen linearen Projekte im Westen der Picardie und insbesondere dem Departement Somme haben die Forschungen über die Grabsitten der Latènezeit neubelebt. Sie lieferten den Hauptbestandteil eines Bezugssystems, von dem erst wenige Daten veröffentlicht wurden. Das Hauptinteresse dieser großen linearen Projekte beruht vor allem auf der Tatsache, dass sie unterschiedliche Mikroregionen durchqueren. Aus diesem Grund räumt die hier vorgelegte Auswertung der Daten der Hervorhebung der Konstanten und der Variablen in Zeit und Raum einen besonderen Platz ein. Die Analyse führt einerseits zu einer Hervorhebung der Eigentümlichkeiten des Küstenstreifens und der Übereinstimmungen mit der Normandie und andererseits dazu, einer Zeit – der späten Frühlatènezeit Latène B (LT B2b, -300/-250) – Gewicht zu verleihen, mit der man sich bis dahin kaum befasst hatte, obwohl sie eine Wende in der Geschichte der westlichen Picardie darstellt.

Schlagwörter : Picardie - große lineare Projekte - Latène - Grabsitten - chronologische Fazies - regionale Fazies

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).